Environnement Canada

Budget des dépenses 2004–2005

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Stéphane Dion Ministre de l'Environnement

Comment lire ce rapport

Les sections 1 et 2 du rapport contiennent le message du ministre et un aperçu général du Ministère, notamment son profil, son cadre de responsabilisation, l'exécution des programmes et la prestation des services.

La section 3 a pour but d'informer le lecteur sur le contexte stratégique du Ministère. On y trouve un aperçu des perspectives qui influencent les plans du Ministère, et un sommaire de la réponse du Ministère concernant ses priorités pour les 3 prochaines années. On y trouve aussi un synopsis sur comment les approches innovatrices des politiques et des programmes ainsi que les pratiques de gestion intégrée appuient les priorités d'Environnement Canada. Le rôle des sciences et des technologies comme base du programme ministériel y est aussi décrit.

Les lecteurs qui désirent en savoir davantage sur les plans et les priorités du Ministère sont invités à poursuivre leur lecture jusqu'à la section 4 et à consulter les sites Web dont les adresses figurent tout au long de ce rapport. Des détails sur la Stratégie de développement durable du Ministère, sur les initiatives réglementaires clés et les fondations, sur les renseignements financiers et sur les initiatives horizontales sont disponibles en annexe.

Dans le présent rapport, la forme masculine a valeur de genre neutre et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Rétroaction du lecteur

Nous aimerions avoir les commentaires des Canadiens qui ont lu ce rapport. Ils nous aideront à assurer la diffusion d'information pertinente et compréhensible. Veuillez faire parvenir votre questionnaire rempli ou vos commentaires à l'adresse postale, à l'adresse électronique ou numéro de télécopieur indiqués ci-dessous.

1. Avez-vous trouvé l'information que vous cherchiez?	sinon, que cherchiez-vous?			
Oui/Non				
2. Quelles parties du document vous ont été les plus utiles?	les moins utiles?			
Recommanderiez-vous ce rapport à d'autres? Oui/Non	sinon, pourquoi?			
Calliton				
4. Avez-vous d'autres commentaires à émettre à propos du rapport?				
Envoyez votre questionnaire rempli ou vos commentaires :				
Par courrier :	Par télécopieur : (819) 953-3388			
Direction de la planification ministérielle et	Par courriel: <u>CPR-PMPR@ec.gc.ca</u>			
de la production de rapports				
Ressources humaines et Innovations des services				
10, rue Wellington				
Gatineau (Québec) K1A 0H3				

Table des matières

SECTION 1 — MESSAGE DU MINISTRE ET DÉCLARATION DE LA DIRECTION	1
1.1 Message du ministre	1
1.2 Déclaration de la direction	3
Section 2 — Aperçu du Ministère	4
2.1 Profil du Ministère	4
2.2 Cadre de responsabilisation du Ministère	5
2.3 Exécution des programmes et prestation des services	7
SECTION 3 — CONTEXTE DE PLANIFICATION ET PRIORITÉS	9
3.1 Contexte de planification et enjeux stratégiques	9
3.2 Priorités ministérielles	12
3.3 Approche innovatrice des priorités ministérielles	19
3.4 S-T : l'assise du programme d'Environnement Canada	22
3.5 Conclusion	23
SECTION 4 — PLANS ET PRIORITÉS PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE	24
4.1 Secteur d'activité de l'environnement sain	24
4.2 Secteur d'activité de la nature	36
4.3 Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales	53
4.4 Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques	68
Section 5 — Renseignements financiers	
5.1 Aperçu des dépenses prévues	76
5.2 Plan des dépenses ministérielles	77
5.3 Sommaire des dépenses d'immobilisations par secteur d'activité	79
5.4 Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisations	
5.5 Sommaire des paiements de transfert	81
5.6 Détails sur les programmes de paiements de transfert	82
5.7 Sources des recettes disponibles et non disponibles	84
5.8 Frais d'utilisation externe	86
SECTION 6 — ARRANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DÉLÉGUÉS	
6.1 Initiatives réglementaires prévues	87
6.2 Fondations	90
6.3 Stratégie de développement durable d'EC 2004-2006	94
SECTION 7 — TABLEAU DU CONTEXTE STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	99
SECTION 8 — AUTRES RENSEIGNEMENTS	
8.1 Initiatives horizontales	
8.2 Personnes-ressources pour renseignements	103

Section 1 : Message du ministre et déclaration de la direction

1.1 Message du ministre



Le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 d'Environnement Canada décrit comment nous avons l'intention d'aborder, au cours des trois prochaines années, les enjeux environnementaux qui préoccupent les Canadiens.

Les Canadiens comprennent que les collectivités en sécurité et en santé dépendent de l'air et de l'eau propres, ainsi que des espaces verts. À titre de ministre de l'Environnement, mon objectif est d'atteindre, au Canada, la qualité environnementale la plus élevée et ainsi, d'améliorer la santé et le bien-être des Canadiens, de conserver notre environnement naturel et de faire progresser notre compétitivité à long terme.

Le gouvernement suivra une approche intégrée pour atteindre notre but qui est de bâtir au XXI^e siècle, pour le Canada et la population canadienne, une économie forte et florissante reposant sur les principes du développement durable. Face à la nouvelle économie mondiale de plus en plus dictée par les impératifs et les possibilités liés à la durabilité, nous n'avons d'autre choix que de bâtir à partir des progrès que nous avons déjà réalisés dans la voie de la durabilité et assurer ainsi la prospérité économique et la qualité de vie futures. À long terme, les gouvernements, l'industrie et les Canadiens devront donc travailler ensemble pour s'acquitter de responsabilités communes et produire des résultats communs.

Nous continuerons d'aborder le changement climatique, d'assurer que l'eau soit plus pure et l'air, plus propre, et de collaborer avec l'industrie pour assurer que la population canadienne profite des nouvelles technologies « vertes ». Le gouvernement intégrera enfin des indicateurs clés à ses décisions afin de favoriser, dans toute l'administration fédérale, les pratiques et les décisions de gestion plus durables.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport, les priorités d'Environnement Canada sont claires et nos progrès seront mesurables :

- O Réduire les répercussions de la pollution sur la santé et l'environnement par la promotion de l'air et de l'eau propres, la gestion des substances toxiques et le nettoyage des sites contaminés;
- O Aller de l'avant face au changement climatique pour assurer notre compétitivité à long terme, ainsi que la santé et la sécurité des Canadiens;
- O Maintenir notre environnement naturel en continuant d'orienter et de promouvoir un programme sur le patrimoine naturel, y compris la mise en œuvre de la nouvelle *Loi sur les espèces en péril*;

O Réduire les risques découlant des phénomènes météorologiques, des changements environnementaux et d'autres dangers en concentrant nos efforts sur les préoccupations reliées aux phénomènes météorologiques violents, la modernisation des services météorologiques et la sécurité publique.

Ce rapport contient les détails de nos plans d'action et je vous encourage à les lire tous afin de mieux comprendre les mesures que prend Environnement Canada afin de favoriser le progrès environnemental et de collectivités durables et en santé.

Stéphane Dion, C.P., député Ministre de l'Environnement

1.2 Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2004-2005 d'Environnement Canada.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* :

	Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.			
	Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le SCT.			
	Le document est complet et exact.			
	Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielle.			
minist	acture de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les res du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.			
	Nom :Samy Watson			
	Titre: Sous-ministre			
	Data ·			

Section 2 : Aperçu du Ministère

2.1 Profil du Ministère

Raison d'être: Mandat, vision et mission

MANDAT

Les pouvoirs, fonctions et mandat du ministre de l'Environnement comprennent entre autres : la conservation et l'amélioration du milieu naturel, notamment la qualité de l'eau, de l'air et du sol, les ressources renouvelables, notamment les oiseaux migrateurs et le reste de la flore et de la faune non indigènes, les eaux, la météorologie, l'application des règles de la Commission mixte internationale sur les eaux frontalières et la coordination des politiques et programmes du gouvernement canadien pour la conservation et la valorisation de l'environnement naturel (*Loi sur le ministère de l'Environnement*).

Les lois et règlements qui confèrent à Environnement Canada son mandat et qui lui permettent d'exécuter ses programmes peuvent être consultés à l'adresse suivante : http://www.ec.gc.ca/EnviroRegs.

MISSION

La mission d'Environnement Canada consiste à faire du développement durable une réalité au Canada. À cette fin, l'approche stratégique du Ministère vise à :

Notre Vision

À Environnement Canada, nous voulons un Canada où les gens prennent des décisions responsables concernant l'environnement pour le bien des générations présentes et futures.

- □ assurer une direction nationale et internationale des questions relatives à l'environnement durable;
- agir au nom de tous les Canadiens pour aborder les enjeux environnementaux de préoccupation nationale, et faire respecter et renforcer les lois et règlements sur l'environnement;
- offrir aux Canadiens les services nécessaires pour qu'ils s'adaptent à leur environnement en protégeant leur santé et leur sécurité, et pour optimiser l'efficience économique; et
- renforcer les capacités de la société à prendre des décisions qui convergent vers un environnement durable et à coopérer avec d'autres qui ont des objectifs similaires.

Orientation sciences

À Environnement Canada, la science joue un rôle fondamental dans la réalisation de la vision et de la mission du Ministère. Les efforts du Ministère portent notamment sur la recherche, la surveillance et l'évaluation, la technologie et la création d'indicateurs, sans oublier la production de rapports. Environnement Canada utilise son assise scientifique pour :

- □ comprendre les phénomènes aquatiques, biotiques, terrestres et atmosphériques naturels et leurs interactions;
- évaluer et déterminer les effets de facteurs de stress environnementaux connus et nouveaux;

Page - 4 - Environnement Canada

- □ concevoir et évaluer des politiques éventuelles de prévention, de contrôle, d'adaptation et de gestion de la pollution; et
- diffuser des connaissances scientifiques et fournir aux Canadiens des moyens d'élaborer et d'évaluer des mesures portant sur des problèmes environnementaux.
- Pour en savoir davantage au sujet des initiatives scientifiques d'Environnement Canada, consultez la section 3.4.

2.2 Cadre de responsabilisation du Ministère

Une organisation structurée pour produire des résultats

Environnement Canada s'acquitte de son mandat grâce aux efforts de ses quatre secteurs d'activité axés sur les résultats :

- Environnement sain
- Nature
- Prévisions météorologiques et environnementales
- Gestion, administration et politiques.

Chaque secteur d'activité est structuré de manière à produire un résultat stratégique et des résultats clés à long terme plus précis qui, à leur tour, sont divisés en une série de cibles distinctes et réalisables. Cette structure établit le cadre de gestion et de responsabilisation interne, ainsi que le cadre de communication de l'information à l'extérieur du Ministère. Les résultats clés établissent aussi une orientation stratégique stable axée sur les résultats et dans le cadre de laquelle sont abordées les priorités à court terme ainsi que les pressions.

Chaque secteur d'activité est dirigé par un sous-ministre adjoint qui en assure la direction en établissant une responsabilisation partagée à l'égard des priorités, des stratégies et des engagements en matière de rendement dans tout le Ministère.

Le cadre de gestion d'Environnement Canada en fonction des résultats

Résultat stratégique :	Décultat etratégique :	
Protéger les Canadiens et leur environnement contre les sources nationales et	Résultat stratégique :	
mondiales de pollution.	Conserver la biodiversité dans des écosystèmes sains	
Résultats clés :	Résultats clés :	
 Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la 	 Conservation de la diversité biologique. 	
qualité de l'air.	 Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur 	
 Compréhension et prévention ou réduction des menaces à la santé 	la santé des écosystèmes.	
environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes.	Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.	
Produits par le secteur d'activité de l'environnement sain	Produits par le secteur d'activité de la nature	
Résultat stratégique :	Résultat stratégique :	
Aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de manière à préserver	Assurer la gestion stratégique et efficace du Ministère de façon à	
leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la	produire des résultats environnementaux.	
qualité de l'environnement.		
Résultats clés :	Résultats clés :	
 Réduire les répercussions des phénomènes météorologiques violents et des dangers connexes sur la santé, la sécurité et l'économie. 	 Des priorités et des plans stratégiques intégrés en matière de politiques. 	
Adaptation aux changements quotidiens et à long terme qui se produisent	 Organisation bien rodée appuyée par des services communs 	
dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.	efficaces et innovateurs.	
Produits par le secteur d'activité des prévisions météorologiques et	Produits par le secteur d'activité de la gestion, de l'administration et	
environnementales	des politiques	

Pour en savoir davantage au sujet du cadre de planification, de rapports et de responsabilisation d'Environnement Canada, consultez : http://www.ec.gc.ca/introec/org_min.htm.

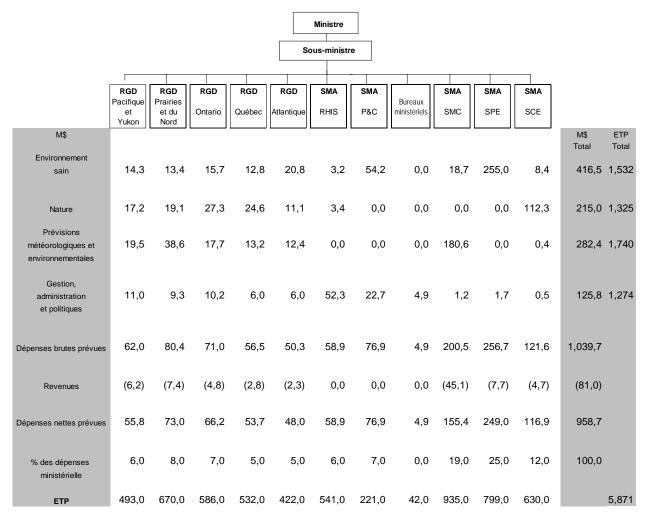
Section 2 : Aperçu du Ministère

Les secteurs d'activité ne sont pas isolés les uns des autres. Ils ont en commun des domaines d'intérêt comme la qualité de l'air, l'eau, le changement climatique et ses effets sur l'environnement, et ils conjuguent leurs efforts pour produire des résultats.

Sur le plan organisationnel, le Ministère compte cinq services à l'administration centrale et cinq régions. Les structures organisationnelles d'Environnement Canada recoupent les secteurs d'activité selon une approche matricielle de gestion qui permet de réaliser ses programmes et de suivre des orientations coordonnées et cohérentes dans un contexte axé sur les besoins des clients et qui respecte les différences régionales.

Gestion matricielle

Le tableau ci-dessous indique les dépenses brutes prévues pour chaque secteur d'activité et chaque organisation selon le système de gestion matricielle pour 2004-2005.



DGR = Directeur général régional SMC = Service météorologique du Canada SMA= Sous-ministre adjoint SPE = Service de protection de l'environnement RHSI = Ressources humaines et innovation des services P&C = Politiques et communications

^{*} Veuillez noter que les totaux à l'intérieur des tableaux ou encore entre eux peuvent varier en raison de l'arrondissement des nombres.

2.3 Exécution des programmes et prestation des services

Environnement Canada est un ministère à vocation scientifique et un intervenant important en science et technologie (S-T) sur la scène nationale. En fait, 70 % du budget du Ministère et 60 % de son effectif sont affectés à des postes reliés aux activités de S-T. Les contributions financières du Ministère sont très modestes par rapport à celles des autres ministères et totalisent environ 72 millions de dollars. Des organismes internationaux, des centres de recherche universitaires et des organismes sans but lucratif, notamment, bénéficient de ces subventions et contributions.

Le Ministère s'occupe d'actifs immobilisés de plus de 800 millions de dollars qui soutiennent 15 établissements et laboratoires de recherche, 49 réserves fauniques nationales et plus de 4 600 stations de surveillance de l'atmosphère, du climat et de l'eau dans toutes les régions du pays (dont beaucoup sont exploitées en partenariat avec les provinces, certaines universités canadiennes et des organismes scientifiques internationaux).

Le Ministère a quatre grandes catégories d'immobilisation, soit :

- des installations spécialisées et des biens immobiliers pour la conduite de recherches scientifiques en sciences de l'environnement, la mise au point de technologies et la protection des réserves fauniques essentielles;
- du matériel scientifique pour la réalisation des analyses en laboratoire, la surveillance de l'état de l'atmosphère 24 heures sur 24, et la surveillance des tendances de l'environnement;
- une infrastructure de technologie de l'information et d'équipement permettant de faire fonctionner le matériel scientifique, de faciliter les communications et les échanges de données à grande échelle; et
- un parc automobile, y compris des véhicules non routiers, pour transporter le personnel vers les lieux de recherche et satisfaire aux besoins d'intervention rapide.

Environnement Canada exécute donc ses programmes en misant sur ses compétences stratégiques et ses connaissances scientifiques et techniques, combinées à une solide compréhension des facteurs sociaux, culturels et économiques régionaux qui déterminent les attitudes, les perceptions et les comportements.

Les bureaux régionaux d'Environnement Canada contribuent à une société durable à l'échelle locale et à faire connaître la vision nationale pour l'environnement. Ils travaillent en partenariat avec les provinces, les territoires, les collectivités locales et d'autres groupes dans tout le pays et les encouragent à fixer des objectifs qui tiennent compte des écosystèmes locaux et régionaux et à utiliser à fond leurs connaissances de la météorologie, du climat, de l'atmosphère et de l'eau pour promouvoir la santé, la sécurité et la prospérité économique. Ils offrent des données scientifiques probantes, des mesures et des occasions de partager les expériences et les leçons apprises. Ils contribuent en outre à accroître la capacité de tous les intervenants d'apporter des changements pour améliorer leur qualité de vie.

Section 2 : Aperçu du Ministère

Dépenses brutes prévues et dépenses nettes prévues 2004-2005

Le graphique circulaire illustre, pour l'exercice 2004-2005, le pourcentage connexe des dépenses brutes prévues et des dépenses nettes pour chaque résultat clé par secteur d'activité. On y indique également les dépenses prévues pour chaque secteur d'activité, ainsi que le pourcentage par rapport à tout le Ministère.

Gestion, administration et politiques

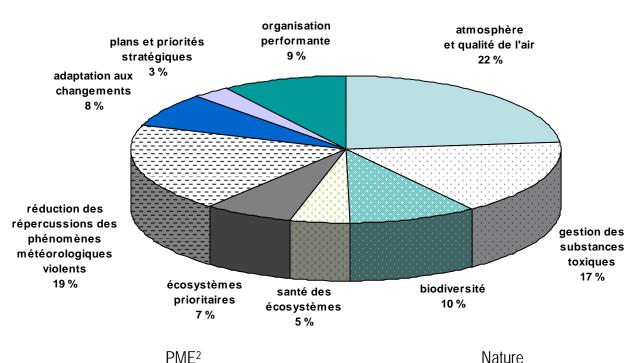
125,7 M\$ Dépenses brutes prévues (12 %) 124,9 M\$ Dépenses nettes prévues (13 %)

Résultat stratégique : Assurer une gestion stratégique et efficace du Ministère pour obtenir des résultats sur le plan de l'environnement. Sousministres adjoints des RHIS et des P-C.1

Environnement sain

416,5 M\$ Dépenses brutes prévues (39 %) 407,3 M\$ Dépenses nettes prévues (42%)

Résultat stratégique : Protéger les Canadiens et leur environnement contre les sources nationales et mondiales de pollution. Sous-ministre adjoint du Service de la protection de l'environnement.



282,4 M\$ Dépenses brutes prévues (27 %) 218,3 M\$ Dépenses nettes prévues (23 %)

Résultat stratégique : Aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de façon à protéger leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement. SMA du Service météorologique du Canada.

Nature

215,1 M\$ Dépenses brutes prévues (22 %) 208,2 M\$ Dépenses nettes prévues (22 %)

Résultat stratégique : Conserver la biodiversité dans des écosystèmes sains. Sous-ministre adjoint du Service de la conservation de l'environnement

Page - 8 -**Environnement Canada**

RHSI = Ressources humaines et innovation des services; P&C = Politiques et communications

² PME = Prévisions météorologiques et environnementales

Section 3: Contexte de planification et priorités

3.1 Contexte de planification et enjeux stratégiques

3.1.1 Perspectives qui jouent sur les plans et les priorités

La planification d'Environnement Canada s'appuie sur de nombreuses perspectives qui fournissent au ministre de l'Environnement un cadre d'évaluation des enjeux liés à l'environnement et au développement durable. Certains des facteurs les plus importants qui éclairent les choix dans le domaine de la planification et dans l'établissement des priorités comprennent les suivants :

Orientation gouvernementale Implanter les orientations stratégiques du gouvernement telles que décrites dans les changements de la structure et du mandat du Ministère et des comités du Cabinet;
Science, recherche et analyse Analyser les tendances et les signaux tirés de la surveillance continue de l'environnement et de la recherche sur des enjeux effectuée à la fois au Ministère et par des organisations de l'extérieur;
Points de vue des Canadiens Se concentrer sur les grandes questions d'intérêt immédiat; s'identifier à l'environnement naturel; comprendre les effets des phénomènes météorologiques violents et des dangers environnementaux connexes; rôle du gouvernement fédéral; attitudes à l'égard de l'avenir de l'environnement;
Stratégies de collaboration avec d'autres ordres de gouvernement, les peuples autochtones, l'industrie, les milieux universitaires et d'autres secteurs de la société Reconnaître que l'environnement constitue le grand dossier horizontal qui transcende tous les niveaux de compétence; le Canada en partenariat avec les provinces, les territoires et d'autres pays; besoin de mobilisation collective; exploitation de la valeur pratique et des avantages

3.1.2 Contexte public et enjeux stratégiques

Orientation gouvernementale : attentes et obligations plus importantes en matière de résultats environnementaux

Le gouvernement fédéral a fait de l'environnement une priorité pangouvernementale qui transcende les portefeuilles. Le gouvernement a aussi positionné l'environnement comme une priorité à intégrer dans tous les autres programmes comme ceux de la santé, de l'innovation, de l'infrastructure, du développement régional et des investissements dans les sciences. Le gouvernement fédéral s'est engagé à élaborer une stratégie fédérale sur le développement durable comme moyen clé de promouvoir une stratégie pangouvernementale intégrée.

découlant des stratégies de partenariat;

Le gouvernement du Canada va de l'avant avec la mise en oeuvre de lois sur l'environnement et aborde les enjeux qui préoccupent grandement les Canadiens. Du Protocole de Kyoto jusqu'à la Loi sur les espèces en péril, en passant par la Loi canadienne sur la protection de l'environnement 1999, le gouvernement fédéral a des obligations strictes auxquelles il doit satisfaire et à l'égard desquelles la population canadienne attend du leadership d'Environnement Canada.

Science, recherche et analyse : les tendances environnementales

La science de l'environnement, et en particulier la surveillance, est une pierre angulaire de la constatation et du suivi des changements des écosystèmes et de l'atmosphère. *Indicateurs environnementaux : La Série nationale des indicateurs environnementaux 2003* et le rapport qui l'accompagne, *Indicateurs thématiques*, contiennent une série de 14 indicateurs clés qui doivent fournir une vue d'ensemble des tendances de l'environnement au Canada dans des secteurs d'importance particulière pour la population canadienne. Un rapport déposé récemment par le président du Conseil du Trésor au Parlement et intitulé *Le rendement du Canada en 2003* résume les tendances des indicateurs dans certains domaines clés. Le tableau qui suit, tiré du rapport en question, montre que les tendances d'un certain nombre d'enjeux environnementaux sont mixtes ou continuent de préoccuper, ce qui exige l'intervention de tous les secteurs de la société canadienne.

Tendances des indicateurs environnementaux au Canada

L'ENVIRONNEMENT AU CANADA			
Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement	
û	Changement climatique	Malgré une légère baisse (1,3 %) observée entre 2000 et 2001, les émissions de gaz à effet de serre au Canada ont augmenté de 18,5 % depuis 1990. ³	
Û	Qualité de l'air	Même si les concentrations de polluants atmosphériques primaires ont diminué, la qualité de l'air demeure inacceptable dans beaucoup de régions du Canada, tant urbaines que rurales, particulièrement l'été.	
Û	Qualité de l'eau	Le traitement des eaux usées par les installations municipales n'a cessé de s'améliorer. Le pourcentage de la population municipale branchée à des réseaux d'égouts recevant un traitement secondaire ou tertiaire a augmenté, passant de 56 % en 1983 à 78 % en 1999. En dépit de cette amélioration, il reste des défis à relever.	
Û	Biodiversité	Entre 1985 et 2002, l'état de la plupart des espèces réexaminées est demeuré inchangé et celles-ci sont toujours jugées à risque, et l'état d'un quart des espèces réévaluées s'est détérioré.	
-	Substances toxiques dans l'environnement	Des données comparables de l'INRP sur les rejets sur place de 18 substances toxiques indiquent qu'ils ont diminué dans 14 cas et augmenté dans les quatre autres au cours de la période de 1995 à 2000. Le progrès est encore plus important puisque dans beaucoup de cas, une augmentation des déclarations accompagnait les diminutions.	

(Tiré de : L'environnement au Canada dans Le rendement du Canada 2003 – Rapport annuel au Parlement. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Ottawa. Ontario. p. 46-62).

Savoir et innovation deviennent les mots d'ordre d'une économie concurrentielle. Les projecteurs sont de plus en plus braqués sur les technologies transformatrices que l'on positionne

³ En août 2004, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 20,1 %.

comme les locomotives de l'économie de demain. Dans ce contexte, Environnement Canada doit démontrer comment la protection de l'environnement peut devenir une source de bénéfices nouveaux et stimuler l'efficacité de secteurs clés de l'économie. Les technologies et les services environnementaux deviennent de nouvelles locomotives de l'économie.

Points de vue des Canadiens : une population engagée qui recherche le leadership fédéral La population canadienne considère l'environnement naturel comme un élément fondamental de son identité nationale. Pour 88 % des Canadiens, l'immensité et la beauté des panoramas viennent au sommet de la liste de ce qui les rend fiers d'être Canadiens. (Centre de recherche et d'information sur le Canada, octobre 2003)

Devant cette toile de fond, il n'est pas étonnant que le public considère toujours l'environnement comme une priorité de niveau intermédiaire ou de premier plan pour le gouvernement. Lorsqu'on décrit les préoccupations du public face à l'avenir de l'environnement (optimisme/pessimisme), celui-ci devient un enjeu très prioritaire (grande préoccupation et pessimisme élevé). Dans l'optique internationale, les Canadiens croient que la pollution de l'environnement constitue un des problèmes les plus importants du monde d'aujourd'hui.

Comme on considère en général que le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer dans toutes les questions environnementales, Environnement Canada et ses ministères partenaires ont un public réceptif qui a hâte qu'on agisse à l'égard de l'environnement et qui est prêt à jouer luimême un rôle actif.

La santé demeure la principale force motrice des préoccupations de la population. Les Canadiens sont pessimistes face aux répercussions des problèmes environnementaux sur la santé des générations à venir et les sondages indiquent qu'ils sont en majorité d'avis que les problèmes environnementaux auront des répercussions énormes sur la santé de leurs enfants et de leurs petits-enfants. À cet égard, les Canadiens veulent être protégés contre tout un éventail de risques environnementaux et souhaitent principalement qu'on réduise la pollution atmosphérique et l'utilisation de pesticides et d'autres substances toxiques, qu'on améliore la qualité de l'eau et qu'on réduise les émissions de gaz à effet de serre.

Les récents phénomènes météorologiques violents comme les ouragans Juan et Isabel ont sensibilisé davantage les Canadiens à leur vulnérabilité possible face aux menaces environnementales. Il est de plus en plus évident que les infrastructures sophistiquées de surveillance atmosphérique et de prévisions et d'avertissements ainsi que les programmes intégrés de recherche et développement (R-D) d'Environnement Canada sont indispensables pour assurer que les citoyens, les industries sensibles aux conditions météorologiques et les collectivités disposent de l'information nécessaire à réduire les risques pour leur santé et à prendre les mesures qui s'imposent lors de conditions météorologiques extrêmes et changeantes ou advenant d'autres menaces atmosphériques.

Stratégies de collaboration

Pour intervenir, il faut aussi mobiliser de nombreux autres partenaires : les organisations non gouvernementales à vocation écologique (ONGE), les milieux universitaires, l'industrie, les Autochtones et d'autres intervenants ont des rôles vitaux à jouer. Le Ministère a appris qu'il est possible de réduire au minimum les conflits d'opinion de compétence et de territoire en établissant des programmes communs axés sur les résultats à atteindre, en suivant les progrès réalisés et en produisant des rapports publics à cet égard. La structure du cadre de gestion axée

sur les résultats d'Environnement Canada a aidé à harmoniser les efforts entre les niveaux de compétence et les secteurs de la société de façon à formuler les enjeux et à établir des programmes communs et des partenariats efficaces, et ainsi, atteindre les résultats environnementaux visés.

Le leadership international du Ministère de l'Environnement et la ratification par le Canada du Protocole de Kyoto permettent au Canada de maintenir son leadership dans le domaine de l'environnement sur la scène internationale. Cette crédibilité permet au Canada de continuer d'agir en chef de file en assurant que les priorités qu'il a exprimées au Sommet mondial pour le développement durable aient un soutien plus diversifié de partenaires clés afin de produire des résultats concrets. Le Canada a l'occasion de faire preuve de leadership dans la mise en œuvre des accords en vigueur et de continuer de préconiser des accords et des institutions efficaces.

Le Canada et les États-Unis affichent un solide bilan sur le plan de la coopération en matière d'environnement. Les possibilités clés de faire progresser les priorités du Canada et d'approfondir et de renforcer la coopération canado-américaine comprennent celles qui visent à améliorer la qualité de l'air et la gestion conjointe de nos ressources en eau communes, à cibler les ressources en fonction de priorités communes sur le plan de la biodiversité, à resserrer la coopération scientifique dans l'Arctique; à appuyer des initiatives émergentes comme le travail du Groupe sur l'observation de la Terre (GOT); et à procéder à une évaluation bilatérale des incidences environnementales transfrontalières.

Pour en savoir davantage au sujet des problèmes environnementaux et de la protection de l'environnement, consultez : http://www.ec.gc.ca/soer-ree.

3.2 Priorités ministérielles

Environnement Canada a établi quatre priorités ministérielles qui répondent aux enjeux actuels et nouveaux de l'environnement et du développement durable, ainsi qu'aux engagements généraux du gouvernement. Ces priorités continues d'Environnement Canada sont énoncées de façon stable depuis plusieurs années dans les rapports que le Ministère présente au Parlement pour rendre compte de ses activités.

Le Ministère doit poursuivre ses efforts afin d'instaurer au Canada un système de gestion de l'environnement qui produira des solutions durables aux causes profondes des enjeux. Environnement Canada suit une démarche à long terme innovatrice qui permet au Ministère de s'attaquer aux problèmes immédiats, tout en assurant aux générations futures un environnement durable. Une telle démarche doit inclure le savoir et l'innovation comme bases d'intervention, des programmes nationaux et internationaux appliqués en parallèle, ainsi que des partenariats pour informer et mobiliser la population.

Priorité 1 – Réduire les répercussions de la pollution sur la santé et l'environnement

La façon de gérer les problèmes environnementaux qui ont des répercussions sur la santé des Canadiens évolue constamment à Environnement Canada. Sur de nombreux fronts, il sera de plus en plus important et rentable d'aborder les enjeux environnementaux afin de maximiser les résultats pour la santé. Notre plan porte avant tout sur des enjeux critiques qui garantissent de façon proactive que les Canadiens bénéficieront d'un environnement favorable à leur santé.

PURETÉ DE L'AIR

Environnement Canada continue de concentrer ses efforts sur la mise en œuvre du programme fédéral de l'air pur qui vise à promouvoir des mesures de réduction des risques pour la santé et d'amélioration des caractéristiques physiques de la qualité de l'air. Il convient particulièrement de signaler qu'en janvier 2003, le Canada et les États-Unis ont annoncé qu'ils s'engageaient à bâtir sur les améliorations de la qualité de l'air transfrontalier réalisées au cours de la dernière décennie en amorçant l'élaboration de nouveaux projets de coopération au cours des années à venir.

Le Plan d'action de 10 ans sur l'assainissement de l'air lancé par le gouvernement a réalisé des progrès importants, particulièrement en ce qui concerne le programme sur les véhicules et les carburants, la création, en collaboration avec les provinces et les territoires, de standards pancanadiens sur les principaux polluants atmosphériques, la signature de l'annexe sur l'ozone de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air et le lancement de projets pilotes conjoints avec les États-Unis

Il faut poursuivre ces efforts. Le programme des villes doit inclure plus particulièrement la question de la qualité de l'air, car elle est reliée intimement à d'autres défis urbains comme l'engorgement, l'expansion tentaculaire et le transport durable.

❖ Pour en savoir davantage au sujet des activités d'Environnement Canada reliées à l'air pur, veuillez vous référer au secteur d'activité de l'environnement sain à la section 4.1.1.

SUBSTANCES TOXIQUES ET AUTRES POLLUANTS

La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement 1999* (LCPE 1999) constitue le principal moyen pour Environnement Canada de prévenir et de contrôler les risques que les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes représentent pour l'environnement et la santé humaine. La LCPE renouvelée adopte une stratégie marquée par la prudence et la prévention afin d'empêcher que les substances toxiques ne causent de dommages à l'environnement et à la santé humaine. Depuis la promulgation de la LCPE 1999 en 2000, le Ministère a cherché avant tout à :

- s'acquitter des engagements prévus en vertu de la LCPE 1999;
- devaluer et gérer les risques que représentent plus de mille substances nouvelles qui font leur apparition au Canada chaque année;
- delaborer des stratégies visant à respecter les échéances imposées dans la LCPE 1999 pour analyser plus de 23 000 substances afin de déterminer les risques qu'elles posent pour l'environnement et la santé humaine; élaborer des mesures de prévention ou de contrôle dans le cas de celles qui sont jugées toxiques; et
- □ terminer des études pilotes afin de rationaliser nos procédures d'évaluation et d'assurer que l'on satisfera à toutes les exigences de la LCPE (p. ex., catégorisation des substances figurant sur la Liste intérieure des substances (LIS) d'ici à 2006).

L'examen quinquennal prochain de la LCPE permettra d'analyser les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la LCPE 1999 et de repérer les aspects à améliorer, y compris les domaines où de nouvelles stratégies de gestion du risque pourraient être plus efficaces.

Pour en savoir davantage au sujet des activités d'Environnement Canada reliées aux substances toxiques, veuillez vous référer au secteur d'activité de l'environnement sain à la section 4.1.2.

Priorité 2 – Aller de l'avant au sujet du changement climatique

Il est important de faire face au changement climatique pour la compétitivité du Canada, ainsi que pour la santé et la sécurité de la population canadienne. Les conditions climatiques et météorologiques ont des répercussions sur plus de la moitié du produit intérieur brut du Canada, y compris sur les secteurs de l'exploitation forestière, de l'agriculture, de la pêche, de la production hydroélectrique, des transports et du tourisme. Les phénomènes météorologiques violents reliés au changement climatique ont des répercussions sur la sécurité de la population canadienne. Les interventions reliées au changement climatique aideront aussi à améliorer l'état de santé de la population canadienne, à réduire l'incidence de l'asthme, ainsi que les coûts des soins de santé.

Le protocole de Kyoto constitue un premier pas important franchi pour faire face au changement climatique mondial et un nouveau régime international à long terme est impératif et inévitable. Le gouvernement du Canada est voué au protocole de Kyoto et déterminé à continuer d'aller de l'avant de façon à produire des résultats à long terme et durables. Le grand défi pour tous les pays consiste à mettre au point et à déployer les technologies de la prochaine génération nécessaires pour instaurer les changements qui s'imposeront afin que les économies du monde consomment moins de carbone et afin de les rendre viables à long terme. Notre façon de gérer la situation dans l'ensemble déterminera la compétitivité à long terme du Canada.

Notre façon d'aborder le changement climatique repose sur notre cadre de politiques environnementales et économiques. Le Ministère et le gouvernement sont en train d'élaborer et de mettre en oeuvre, de concert avec les provinces, les territoires et les intervenants, un plan national sur le changement climatique afin de rapprocher le Canada de ses objectifs de Kyoto et de les surpasser. En outre, le climat mondial change déjà et la population canadienne en ressent déjà les effets, particulièrement dans le Nord. Il faut étendre la recherche et la modélisation des répercussions du changement climatique afin de mieux définir les domaines et les secteurs du Canada qui sont vulnérables au climat changeant et de permettre d'élaborer des stratégies nationales, régionales et locales afin de commencer à s'y adapter. Le plan national sur le changement climatique comportera les éléments suivants :

- □ politiques et programmes nouveaux afin de produire d'autres réductions à court terme et durables des émissions;
- de établissement de buts à long terme afin de produire et de commencer à réaliser les réductions importantes des émissions nécessaires pour faire face avec succès au changement climatique;
- progrès des connaissances scientifiques et adaptation au climat changeant;
- □ leadership dans l'établissement de liens avec un nouveau cadre international à long terme.
- ❖ Pour en savoir davantage au sujet des initiatives d'Environnement Canada dans le domaine du changement climatique, veuillez vous reporter au travail du secteur d'activité de l'environnement sain à la section 4.1.1 et à celui du secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales à la section 4.3.3.

Priorité 3 - Conserver notre environnement naturel

La nature a été la force motrice de l'évolution de notre société canadienne depuis l'époque où les collectivités étaient situées à proximité des cours d'eau jusqu'au commerce des fourrures qui a ouvert l'ouest et le nord du pays. La conservation et l'amélioration du patrimoine naturel du Canada sont reliées au mieux-être social et économique futur de la population canadienne.

Environnement Canada continue d'orienter et de promouvoir un programme qui vise à conserver le patrimoine naturel du Canada. En établissant ces priorités, le Ministère continuera de viser la conservation, la protection et l'utilisation durable de l'environnement naturel en élaborant des approches écosystémiques plus intégrées pour gérer nos ressources naturelles.

STRATÉGIES DE CONSERVATION ÉLARGIES

Environnement Canada élabore des stratégies de conservation générales et protège la faune afin d'assurer la conservation de la diversité biologique. Il faut une stratégie de conservation générale pour reconnaître que la conservation de la nature constitue une responsabilité commune des gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral, ainsi que des propriétaires privés, des entreprises, des peuples autochtones, des organismes de conservation et des institutions de recherche. La Stratégie canadienne sur la biodiversité établit un cadre d'intervention à tous les niveaux qui améliorera notre capacité de garantir la productivité, la diversité et l'intégrité de nos milieux naturels. Au moment où nous passons à la mise en œuvre de la stratégie pour améliorer l'intendance, élaborer un plan national contre les espèces exotiques envahissantes, gérer l'information biologique et produire des rapports sur la situation et les tendances de la biodiversité, Environnement Canada poursuit la collaboration et la consultation entre les niveaux de compétence.

Pour en savoir davantage au sujet des initiatives générales d'Environnement Canada qui ont trait à la conservation, veuillez vous référer au secteur d'activité de la nature à la section 4.2.1.

FAUNE

Les deux tiers de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) sont entrés en vigueur le 5 juin 2003 et ont eu des retombées immédiates dans le domaine de l'évaluation, de l'inscription aux listes, de la remise en état et de l'intendance. Environnement Canada dispose d'autres outils et processus pour s'attaquer aux nombreux enjeux reliés à la conservation et à l'intendance de la nature. En plus de protéger les espèces en péril par la mise en oeuvre de la LEP, Environnement Canada poursuit ses efforts en vue de remplir les responsabilités reliées à son mandat et se concentre sur deux choses; élaborer une stratégie pour les oiseaux migrateurs et une stratégie pour les aires protégées fédérales.

Pour en savoir davantage au sujet des initiatives d'Environnement Canada qui ont trait à la faune, veuillez vous référer au secteur d'activité de la nature à la section 4.2.1.

LEADERSHIP EN SCIENCE DES ÉCOSYSTÈMES

La capacité d'appuyer et de maintenir un environnement propre et sain au profit des Canadiens d'aujourd'hui et de demain dépend de notre capacité à comprendre les répercussions sur les écosystèmes des facteurs de stress attribuables à l'activité humaine et de communiquer ces connaissances à la population canadienne et à la collectivité mondiale, afin que l'on puisse les intégrer à la prise de décisions. Par ses recherches axées sur l'écosystème, Environnement Canada surveille l'environnement afin de repérer les changements qui surviennent dans les écosystèmes canadiens et de prévenir la population canadienne, crée le savoir scientifique nécessaire pour comprendre les effets de

l'activité humaine sur la santé des écosystèmes, élabore des solutions scientifiques, formule des recommandations et conçoit des outils qui permettent d'appuyer la prise de mesures de gestion et la mise au point de techniques de remise en état de l'écosystème, et établit des buts axés sur les sciences pour assurer la qualité de l'environnement canadien et la santé des écosystèmes.

Pour en savoir davantage au sujet des initiatives d'Environnement Canada qui ont trait à la science des écosystèmes, veuillez vous référer au secteur d'activité de la nature à la section 4.2.2.

EAU

L'eau est devenue une grande priorité scientifique et stratégique pour l'environnement depuis cinq ans. Cette importance nouvelle est dictée par la préoccupation que soulèvent dans le public des incidents de contamination de l'eau, et par une reconnaissance à l'échelle nationale du fait que nos ressources en eau sont limitées et précieuses. L'eau est un exemple classique d'un domaine où s'impose une gestion intégrée. Il faut tirer des synergies des stratégies provinciales nouvelles et innovatrices sur l'eau et de l'attention croissante que l'on accorde à l'eau sur des tribunes internationales, notamment le Sommet mondial pour le développement durable.

Environnement Canada continuera de chercher avant tout à diriger les activités scientifiques, la surveillance, et l'élaboration de lignes directrices qui sous-tendent la gestion de l'eau au Canada. Le Ministère collaborera aussi avec des partenaires des provinces et des États-Unis pour gérer des enjeux reliés aux eaux transfrontalières et établir des modèles de régie de l'eau fondés sur les bassins hydrographiques. Environnement Canada collaborera en outre avec d'autres ministères, les provinces, les municipalités et l'industrie pour comprendre les tendances de l'utilisation de l'eau et faire mieux connaître et utiliser des instruments stratégiques innovateurs comme la tarification de l'eau. Le Ministère travaillera enfin dans les milieux internationaux pour assurer que le Canada respecte ses engagements internationaux dans le domaine de l'eau.

Afin d'appuyer les recherches qui portent sur l'eau, le Service météorologique du Canada (SMC) entreprend des initiatives clés pour documenter et comprendre les répercussions sur les ressources en eau du Canada. Tout d'abord, le Service est en train de terminer, avec les provinces et les territoires, des négociations bilatérales qui garantiront la collecte et l'archivage continus de données administratives sur l'eau qui sont uniformes d'un bout à l'autre du Canada. Puis, le SMC collabore avec des scientifiques du Ministère et d'autres ministères pour produire une évaluation intégrée des « Menaces à la disponibilité de l'eau au Canada ».

❖ Pour en savoir davantage au sujet des initiatives d'Environnement Canada reliées à la qualité de l'eau, veuillez vous référer à la Section 4.2.3 du secteur d'activité de la nature et à la Section 4.3.1 du secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales.

PLANIFICATION INTÉGRÉE DE LA CONSERVATION PAR DES INITIATIVES AXÉES SUR LES ÉCOSYSTÈMES

Il n'y a pas au Canada de secteur de la société qui répond directement du milieu naturel. C'est pourquoi Environnement Canada cherche à faire œuvre de pionnier pour modifier notre façon de gérer les recherches afin d'assurer la planification intégrée de la conservation. Si l'on veut maintenir l'intégrité des écosystèmes, les décisions relatives aux activités humaines qui s'y déroulent doivent aussi être interdépendantes et cohérentes. C'est parce que l'on n'a pas reconnu cette interdépendance dans la gestion des panoramas terrestres et marins du Canada que l'impact des efforts déployés pour conserver le patrimoine naturel du Canada n'a pas été entièrement satisfaisant.

Les six initiatives écosystémiques lancées par Environnement Canada d'un bout à l'autre du pays constituent un exemple de planification intégrée de la conservation mise en pratique. Ces initiatives réunissent des décideurs clés (p. ex., les municipalités, les propriétaires fonciers) d'une région géographique particulière pour examiner ce qui se passe dans un écosystème. Les intervenants déterminent aussi, en collaboration, la meilleure façon de réagir aux enjeux du processus décisionnel comme la mise en œuvre d'un programme en particulier.

Environnement Canada collabore aussi avec d'autres ministères à des initiatives stratégiques transversales sur la conservation comme le Cadre stratégique pour l'agriculture, la Stratégie nationale sur les forêts, la Stratégie sur les océans du Canada et les activités dans l'Arctique et l'Antarctique afin d'assurer que l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes tiennent compte des priorités reliées à la nature.

Pour en savoir davantage au sujet des initiatives d'Environnement Canada qui ont trait à la planification intégrée de la conservation, veuillez vous référer au secteur d'activité de la nature à la section 4.2.3.

Priorité 4 – Réduire les risques causés par les phénomènes météorologiques, les changements environnementaux et d'autres dangers

La variabilité du climat, la qualité de l'air et les phénomènes météorologiques marquants sont d'importance considérable pour les Canadiens et ont suscité de l'intérêt dans plusieurs secteurs, notamment celui de l'agriculture, du transport maritime, de la construction, des médias, de la santé, de la conservation de l'environnement, de l'exploitation forestière et des loisirs, ainsi que dans le public. Tous souhaitent de meilleurs délais de réaction, des avertissements plus précis, de meilleures capacités de prévision des conditions météorologiques et environnementales à long terme, et une amélioration de la capacité à prévoir la présence et l'importance des menaces dans l'air, qu'elles soient naturelles, d'origine humaine ou liées à la sécurité publique.

Pour répondre à ces besoins, le Service météorologique du Canada (SMC) d'Environnement Canada concentre ses efforts sur un programme de transformation d'une durée de cinq ans qui renforcera la capacité globale opérationnelle et scientifique de l'organisation.

Transformation du service météorologique

Le 13 mars 2003, le ministre de l'Environnement a annoncé l'investissement de 75 millions de dollars sur une période de cinq ans afin de transformer, de renforcer et de revitaliser les activités du SMC et d'améliorer le service général offert à la population canadienne. La transformation de l'infrastructure humaine et matérielle du SMC ainsi que son orientation sur les services, ses activités et ses travaux de recherche visent avant tout à répondre de façon plus efficace, efficiente et soutenue aux besoins de la population canadienne. L'investissement permettra au SMC de suivre l'évolution de la météorologie et d'offrir les renseignements et les services météorologiques les meilleurs et les plus utiles possible afin de protéger la santé, la sécurité, la croissance économique et la qualité de vie de la population canadienne.

❖ Pour en savoir davantage au sujet des initiatives d'Environnement Canada qui ont trait à la transformation du service météorologique, veuillez vous référer au secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales à la section 4.3.1.

PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES VIOLENTS ET DANGERS CONNEXES

Les services de prévisions météorologiques et environnementales prennent de plus en plus d'importance à mesure que les Canadiens deviennent plus vulnérables aux phénomènes météorologiques violents et à d'autres dangers. Le défi pour Environnement Canada consiste à améliorer la qualité, la rapidité de diffusion et l'accessibilité à l'information sur les avertissements afin de permettre à la population canadienne de réduire les risques posés par les menaces environnementales. Ce défi peut être relevé en concentrant davantage les efforts sur les phénomènes violents et en automatisant le plus possible les prévisions régulières, en appliquant les progrès des sciences et de la technologie, en modernisant le matériel de surveillance, en collaborant avec les médias au sujet de normes et de technologies pour assurer la diffusion rapide, fiable et crédible des avertissements et en aidant les Canadiens et l'industrie à mieux comprendre leur vulnérabilité grâce à de meilleurs services de protection civile et d'intervention en cas d'urgence.

Dans le contexte des mesures de sécurité annoncées en décembre 2001, Environnement Canada a reçu 20,5 millions de dollars répartis sur une période de six ans afin de resserrer la réglementation sur les urgences environnementales et les mesures prises à la frontière pour contrôler l'importation et l'exportation de substances dangereuses, par exemple mieux suivre le transport transfrontalier des déchets dangereux. En cas d'urgence environnementale, il est aussi possible de déployer rapidement les compétences spécialisées, les modèles, les techniques et l'infrastructure qu'Environnement Canada utilise pour les prévisions météorologiques et les avertissements de dangers météorologiques afin de prévoir l'effet de dangers d'origine humaine comme les explosions nucléaires et chimiques.

❖ Pour en savoir davantage au sujet des initiatives d'Environnement Canada qui ont trait aux phénomènes météorologiques violents, veuillez vous référer au secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales à la section 4.3.2.

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUE, ATMOSPHÉRIQUES ET AQUATIQUES

La population de divers secteurs du Canada se sensibilise rapidement aux risques émergents posés par le changement climatique et la variabilité du climat. En partenariat avec les universités, les provinces et le secteur privé, le Service météorologique du Canada s'engage à assurer que le Canada dispose des données, de l'information et de la capacité scientifique en météorologie, climatologie et hydrologie nécessaires pour appuyer la prise de décisions solides. Le SMC répondra à ce besoin de prévisions à très long terme du changement climatique, mais il continuera aussi à répondre aux besoins en information nécessaire à la prise des décisions quotidiennes, hebdomadaires et saisonnières qui ont trait au niveau de l'eau, aux conditions météorologiques et à la qualité de l'air aux échelles locale, régionale, nationale et même internationale. Ce défi est relevé notamment en améliorant ses compétences en prévisions climatiques, en continuant d'évaluer l'état de l'atmosphère et du cycle de l'eau et de produire des rapports à ce sujet, en catalysant l'augmentation de la capacité prévue en météorologie, en améliorant l'accès aux données et en définissant mieux les services offerts aux industries vulnérables.

Pour en savoir davantage au sujet des initiatives d'Environnement Canada qui ont trait à la recherche météorologique, veuillez vous référer au secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales à la section 4.3.3.

3.3 Approche innovatrice des priorités ministérielles

Des approches innovatrices des politiques et des programmes, ainsi que des pratiques de gestion intégrée, appuient les quatre priorités ministérielles d'Environnement Canada. Les efforts que le Ministère déploie à cet égard font l'objet d'un rapport dans le contexte de son quatrième résultat stratégique : assurer une gestion stratégique et efficace du Ministère pour obtenir des résultats sur le plan de l'environnement. La section 4.4 contient plus de détails.

APPROCHE INNOVATRICE DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES

Comme les enjeux environnementaux sont complexes et que le public s'attend de plus en plus à des résultats environnementaux, Environnement Canada doit élaborer des stratégies qui mettent l'accent sur une approche plus innovatrice de la gestion de l'environnement afin d'encourager une perspective à long terme plus intégrée.

Élaboration du programme pangouvernemental sur l'environnement et le développement durable Le Ministère préconise la création, au sein de l'appareil fédéral, d'un cadre global qui situerait le programme de l'environnement dans le contexte du développement durable et qui aiderait à déterminer des priorités fondées sur une compréhension factuelle qui permet de savoir où, quand et comment le gouvernement doit intervenir.

Dans toute l'administration fédérale, Environnement Canada joue un rôle de premier plan dans le développement durable. Le Ministère poursuit ses efforts de promotion d'une stratégie pangouvernementale durable de développement qui favoriserait une vision commune et des interventions prioritaires coordonnées afin d'appuyer le développement durable au Canada et à l'étranger.

Pour en savoir davantage au sujet de nos initiatives reliées au développement durable, consultez la section 6.3.

Faire mieux connaître et utiliser des instruments stratégiques innovateurs

Toute intervention innovatrice commence obligatoirement par une solide connaissance de l'environnement – c'est le seul moyen de nous assurer qu'Environnement Canada définisse les problèmes, trouve des solutions efficaces et prenne les mesures qui s'imposent pour produire des résultats durables.

La création d'un système d'information stratégique où convergent les efforts des nombreux services et organisations qui s'occupent de questions environnementales est un moyen important de mobiliser les ressources en science de l'environnement pour augmenter et améliorer l'échange d'information à l'appui de la prise de décisions. Le Ministère poursuit le travail de développement associé à la création des indicateurs environnementaux. Le rapport sur les indicateurs publié récemment par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie et la proposition de Statistique Canada visant à élargir le système des comptes nationaux pour y inclure le capital naturel, sont des efforts de pointe qui pourraient produire de meilleurs instruments pour les décideurs et permettre de mieux rendre compte à la population canadienne, et placer le Canada à l'avant-scène de la mesure de l'importance de l'environnement pour la prospérité économique.

Pour relever les défis posés par l'environnement, la clé consistera à agir sur les comportements de l'industrie et de la population canadienne. Le Ministère a besoin d'instruments stratégiques qui l'aideront à gérer plus efficacement l'interdépendance entre l'économie et l'environnement. En utilisant l'éventail complet des instruments stratégiques – économiques, réglementaires et volontaires –, le Ministère peut assurer que les bonnes décisions économiques seront aussi de bonnes décisions environnementales. C'est ce qu'on appelle une réglementation judicieuse.

Renforcer la coopération dans le domaine de l'environnement avec des partenaires clés L'environnement constitue l'enjeu horizontal ultime. Afin de gérer efficacement les risques, le gouvernement fédéral doit collaborer de plus en plus avec les provinces et les territoires, les peuples autochtones, les chefs de file de l'industrie, les organismes de recherche, les collectivités, les groupes de citoyens et la population dans l'ensemble. La lutte contre les enjeux environnementaux constitue une responsabilité partagée et la définition de solutions durables passe obligatoirement par des partenariats entre différents secteurs de la société.

En se faisant porte-parole de grandes questions comme la lutte contre la pauvreté, les droits des femmes et la gouvernance internationale de l'environnement et en abordant d'un point de vue mondial de grands dossiers comme l'eau et la biodiversité et les liens entre la santé et le développement durable, le Canada a joué un rôle de premier plan au Sommet mondial pour le développement durable (SMDD). Afin de continuer la progression de son programme, le Canada doit bâtir sur la crédibilité qu'il a acquise auprès d'institutions mondiales et régionales clés et, de façon plus générale, de la collectivité internationale.

Environnement Canada doit collaborer avec d'autres pays et des organismes internationaux pour augmenter l'efficacité des mécanismes internationaux de gouvernance environnementale et permettre à des pays qui ont des cultures diverses et des réalités économiques étendues de conjuguer leurs efforts et de trouver un terrain d'entente afin d'aller de l'avant. Le Canada joue aussi un rôle actif en préconisant l'appui mutuel de la politique commerciale et environnementale dans les accords sur le commerce international. Il s'agit là d'un défi important - mais qui est aussi critique si l'on veut aborder les enjeux environnementaux au Canada.

❖ Pour en savoir davantage au sujet des initiatives d'Environnement Canada qui ont trait à des approches innovatrices des politiques et des programmes, veuillez vous référer au secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques à la section 4.4.1.

GESTION INTÉGRÉE

Responsabilisation, gérance et gestion des risques

Depuis deux ans, Environnement Canada met en œuvre son Plan d'action pour la gestion moderne (PAGM), qui vise avant tout à transformer la façon de faire du Ministère en créant la capacité de gestion nécessaire pour réaliser des initiatives de politiques et de programmes. Le plan vise à saisir les possibilités d'amélioration définies au cours d'une autoévaluation ministérielle des systèmes financiers et administratifs de base, et des procédures et capacités opérationnelles nécessaires pour jeter les bases solides de méthodes de gestion moderne.

Le PAGM d'Environnement Canada, qui s'inspire des *Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes – Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*, est jusqu'à maintenant le moyen d'assurer l'amélioration continue dans de nombreux secteurs administratifs. Les travaux en cours portent sur l'élaboration d'une deuxième génération du plan initial qui s'appuie sur les

progrès réalisés jusqu'à maintenant, mais qui aussi converge davantage vers les attentes établies dans le nouveau Cadre de responsabilisation et de gestion du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Environnement Canada continuera de veiller à ce que les gestionnaires disposent des outils et de l'expertise nécessaire pour se conformer aux normes générales établies par les organismes centraux afin d'instaurer une culture de gestion et de responsabilisation saines dans la fonction publique fédérale. À cette fin, il faut notamment créer des capacités améliorées de gestion dans un environnement de réaménagement financier.

Service axé sur les citoyens

Environnement Canada accorde une importance particulière aux services aux Canadiens. Le Ministère prépare une stratégie de transformation des services qui repose sur notre relation avec les Canadiens. Le Canada réussira plus efficacement à atteindre son objectif sociétal que constitue le développement durable dans la mesure où nous pourrons établir un meilleur lien entre la population canadienne et les activités scientifiques, les politiques, les règlements, l'information et les conseils d'Environnement Canada.

La stratégie aidera Environnement Canada à prendre des décisions plus éclairées sur les services que le Ministère offre à la population canadienne. Elle aidera le Ministère à savoir s'il offre le bon service aux bonnes personnes, de la bonne façon, avec les bons partenaires, dans le contexte de son mandat et dans celui de priorités émergentes. Cette connaissance permettra à Environnement Canada d'intervenir pour améliorer ses services actuels, en créer de nouveaux et déterminer quand un service offert n'est plus utile.

Le Service météorologique du Canada a commencé à appuyer un effort d'amélioration des services. Les initiatives lancées à cette fin comprennent la prestation automatisée et la personnalisation de l'information et des produits, le renouvellement du site Web sur la météo, l'importance accrue accordée à l'accès du public à l'ensemble des données et de l'information, ainsi que de nouvelles ententes de prestation de services conclues avec des partenaires du secteur privé et des médias clés.

Les ressources humaines d'Environnement Canada

Environnement Canada vient de vivre une décennie de changements importants dont une restructuration, une transformation et l'adoption de nouvelles exigences législatives et réglementaires. Le vieillissement des ressources humaines du Ministère signifie en outre qu'il relèvera de nombreux nouveaux défis en recrutant de nouveaux employés.

Environnement Canada se trouve à une croisée en ce qui concerne la gestion des ressources humaines. Les retombées des pressions qui changent et le nouveau Cadre de modernisation des ressources humaines obligeront à prendre d'importantes décisions stratégiques sur la façon de gérer les ressources humaines au Ministère et sur les endroits où nous voulons investir pour améliorer notre démarche et nos systèmes à long terme.

À compter de 2004-2005, un « Plan des ressources humaines » d'orientation générale guidera les activités de gestion des ressources humaines à Environnement Canada. Cette initiative vise à diffuser, à la direction et au personnel de tous les niveaux, les engagements du Ministère et son orientation générale dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

❖ Pour en savoir davantage au sujet des initiatives d'Environnement Canada qui ont trait à la gestion intégrée, veuillez vous référer au secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques à la section 4.4.2.

La science et la technologie : l'assise du programme d'Environnement Canada

La science et la technologie (S-T) sont indispensables à la réalisation du mandat d'Environnement Canada. Elles sont les piliers sur lesquels reposent les politiques, les programmes et les services d'Environnement Canada. L'administration fédérale regroupe plus de 40 % de la capacité de recherche en environnement du Canada, dont environ la moitié à Environnement Canada. Il est crucial pour la réussite d'Environnement Canada et pour la gestion de l'environnement au Canada que la gestion des activités de S-T au Ministère soit de haute qualité, harmonisée avec les buts du Ministère et du gouvernement fédéral et reliée à la capacité du Canada et des milieux internationaux en matière de S-T de l'environnement. Il faut aussi l'appliquer efficacement pour répondre aux besoins des Canadiens dans les domaines de l'environnement et du développement durable. La science et la technologie sont des éléments d'actif essentiels dans une société et une économie qui reposent de plus en plus sur le savoir.

Par les initiatives de S-T qui ont trait au changement climatique, à la santé et aux répercussions environnementales des substances toxiques et des pesticides, ainsi qu'à la gestion des bassins hydrographiques et des eaux côtières, Environnement Canada fait progresser le but fixé par le gouvernement qui est de renforcer la science dans l'administration publique, d'intégrer ses efforts aux ministères et aux disciplines et de concentrer l'attention sur les priorités des Canadiens. Conscients de la prévalence croissante des enjeux horizontaux, les milieux fédéraux de la S-T préparent une nouvelle structure de gouvernance pour gérer ces grands dossiers.

Le Ministère est aussi en train d'élaborer des façons nouvelles et plus efficaces de collaborer avec le système de S-T en général, tant au Canada qu'à l'étranger, afin de mettre à contribution des ressources de l'extérieur et d'établir des synergies avec d'autres organisations. Le Ministère a déjà créé d'importants réseaux de S-T d'un bout à l'autre du Canada et il étudie de nouveaux modèles de partenariat et de collaboration avec les universités, le secteur privé et les organisations non gouvernementales. La nomination d'un conseiller national en matière de sciences témoigne de la nouvelle importance que l'administration fédérale attache aux sciences et à la technologie.

Comme les activités de S-T constituent un des domaines les plus complexes au Ministère et sont d'une importance fondamentale, le Ministère s'efforce de favoriser de solides politiques et pratiques de gestion de la S-T harmonisées avec la politique fédérale en la matière. Il élabore ces politiques et ces pratiques par son système de gestion des activités de S-T, qui inclut à la fois des comités internes et un organe consultatif de l'extérieur qui collabore avec les gestionnaires de S-T et les conseillers fédéraux en politiques. Renforcée par l'appui et le leadership de cadres supérieurs, cette structure institutionnelle a permis à Environnement Canada de gérer son investissement en S-T de façon saine et innovatrice.

❖ Pour en savoir davantage au sujet des activités de S-T à Environnement Canada, consultez : http://www.ec.gc.ca/scitech/index_f.htm.

3.5 Conclusion

Nous avons établi un contexte et tracé un plan précis de ce que nous devons faire – et mieux encore, la démarche que nous devons suivre pour soutenir les mesures à long terme. En continuant à travailler ensemble et en mettant l'accent sur les résultats environnementaux et sociétaux plus généraux que nous visons, nous protégerons et maintiendrons notre capital naturel au profit des générations futures tout en protégeant la population canadienne des dangers environnementaux.

Section 4 Plans et priorités par résultat stratégique

Cette section décrit les quatre résultats stratégiques d'Environnement Canada et les principales priorités que le Ministère cherchera à atteindre au cours des trois prochaines années. Pour chaque résultat stratégique, nous décrivons les grandes lignes du plan qu'Environnement Canada veut suivre en vue d'atteindre ses priorités. Cette section porte surtout sur les stratégies de gestion, sur les initiatives et les programmes principaux, ainsi que sur les défis et les risques administratifs de chaque secteur prioritaire qui assureront, au fil du temps, le succès. Elle contient aussi un historique stratégique de haut niveau des plans et des priorités du Ministère.

Vous trouverez un historique détaillé des engagements clés et des échéanciers des initiatives et des programmes principaux constituant chaque secteur prioritaire est disponible via les liens électroniques fournis dans cette section. Cette information supplémentaire est aussi disponible dans le document d'information détaillée à l'appui de ce présent rapport.

À la section 7, vous trouverez un tableau du contexte stratégique du Ministère qui illustre comment les secteurs prioritaires s'harmonisent aux programmes, aux initiatives principales et aux résultats clés pour chaque résultat stratégique.

4.1 Secteur d'activité de l'environnement sain

Résultat stratégique : Protéger les Canadiens et leur environnement contre les sources nationales et mondiales de pollution

Les polluants provenant de nombreuses sources et qui se présentent sous de nombreuses formes différentes ont des effets sur la population canadienne. Chaque année, la pollution de l'air cause des milliers de décès prématurés. Des produits chimiques toxiques s'accumulent chez les êtres humains et dans nos écosystèmes – les lacs, les rivières, la faune et le Nord. Les émissions de gaz à effet de serre altèrent le climat. Nous avons un rôle à jouer à la fois dans le nettoyage des dégâts causés par d'anciennes contaminations et dans la prévention de la pollution. Puisque notre expérience nous à appris que les coûts reliés à la décontamination sont beaucoup plus importants que ceux reliés à prévenir la pollution, nous nous concentrons désormais sur la prévention.

Environnement Canada intervient sur deux fronts pour protéger les Canadiens et leur environnement contre les sources nationales et mondiales de pollution. Le Ministère cherche d'abord à réduire l'impact de l'activité humaine sur la qualité de l'atmosphère et de l'air. Il cherche ensuite à prévenir ou à réduire les menaces que posent les substances toxiques ou d'autres substances préoccupantes dans l'environnement.

Selon le Cadre de gestion d'Environnement Canada, le résultat stratégique du secteur d'activité de l'environnement sain s'appuie sur deux résultats clés. Nous avons regroupé les préoccupations prioritaires du Ministère et les résultats clés auxquels elles se rattachent. Le tableau qui suit illustre cette structure logique.

Secteur d'activité de l'environnement sain Protéger les Canadiens et leur environnement contre les sources nationales et mondiales de pollution Résultats clés Réduire l'impact des substances Réduire les effets nuisibles sur toxiques sur la santé humaine et l'atmosphère et la qualité de l'air celle de l'environnement **Priorités** Amélioration de Changement Substances toxiques la qualité de l'air climatique Dépenses prévues brutes par facteur d'intrant Dépenses brutes prévues par résultat (\$416,5 millions de dollars) en 2004-2005 (\$416,5 millions de dollars) en 2004-2005 Autres dépenses Grands projets de fonctionnement substances d'immobilisation toxiaues 32 % 3 % 42% qualité de l'àir Salaires Subventions et 58% contributions 33 % 32 % Prévision des Dépenses Dépenses Dépenses dépenses prévues prévues prévues 2003-2004* 2004-2005 2005-2006 2006-2007 Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur 248,3 242,7 128,6 100,9 l'atmosphère et sur la qualité de l'air. Compréhension et prévention ou réduction des menaces à la santé environnementale et humaine 171,4 173,8 197,1 189,6 posées par les substances toxiques et autres substances préoccupantes 419.7 416,5 325.7 290.5 Dépenses brutes prévues (11,3)(9,2)(8,6)(8,1)Moins: Recettes disponibles 408,4 407.3 317,1 282,4 Dépenses nettes prévues

Les totaux peuvent varier à l'intérieur des tableaux et entre eux en raison de l'arrondissement des montants.

En 2003-2004, le montant prévu pour la réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et sur la qualité de l'air inclut une subvention en un seul versement pour appuyer la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable.

^{*} Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice en cours.

4.1.1 Résultat clé : Atmosphère et qualité de l'air

Réduction des impacts de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air

PRIORITÉ : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

De quoi s'agit-il?

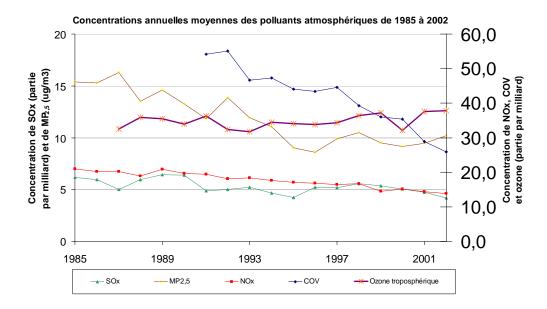
La qualité de l'air est un enjeu local et régional affecté par l'activité humaine, les conditions météorologiques et la topographie. Elle a un impact sur l'habitat faunique, le rendement agricole, les forêts et notre santé – une meilleure qualité d'air réduirait le nombre d'adultes souffrant de troubles respiratoires, le nombre de crises d'asthme chez les enfants, le nombre des admissions dans les hôpitaux et celui des décès prématurés.

Même si les émissions de certains polluants atmosphériques ont diminué dans beaucoup de régions du pays, autant rurales qu'urbaines, de nombreux Canadiens doivent encore, surtout en été, vivre des périodes où la qualité de l'air est inacceptable. Beaucoup de polluants, soit seuls ou combinés avec d'autres, détériorent la qualité de l'air. Lorsqu'ils sont combinés, ces polluants forment du smog qui, au Canada, est constitué principalement d'ozone troposphérique et de particules microscopiques en suspension dans l'air. L'ozone troposphérique et plus de la moitié des matières particulaires sont produits par la réaction d'autres polluants atmosphériques appelés gaz précurseurs, qui comprennent les oxydes d'azote (NO_x), les composés organiques volatils (COV) et l'anhydride sulfureux (SO₂). Ces gaz sont formés principalement par l'activité humaine, comme l'utilisation de combustibles fossiles pour les véhicules motorisés, les fonderies, les habitations, les centrales thermiques et autres industries, sans oublier l'évaporation de solvants. Les composés organiques volatils peuvent toutefois provenir aussi de sources naturelles. L'ozone troposphérique dépend grandement de la lumière du soleil et des conditions météorologiques. Il constitue donc une source de préoccupation importante le printemps et l'été, et plus particulièrement dans le corridor Windsor-Québec et, à un degré moindre, dans le sud de la région de l'Atlantique et dans la vallée du bas Fraser.

La qualité de l'air est mesurée par les concentrations moyennes de polluants atmosphériques au Canada et par les niveaux les plus élevés d'ozone troposphérique au Canada.

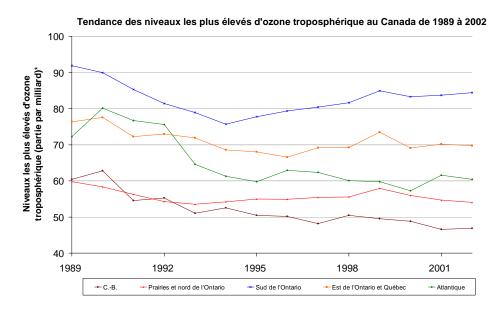
Qualité de l'air : concentrations moyennes des polluants atmosphériques

Depuis le milieu des années 80, les concentrations, dans l'air urbain, d'anhydride sulfureux (SO_2) , d'oxydes d'azote (NO_x) , de composés organiques volatiles et de matières particulaires fines $(MP_{2,5})$ ont diminué, alors que depuis le milieu des années 90, aucun changement notable dans les concentrations des matières particulaires fines $(MP_{2,5})$ n'a été mesuré. Les tendances à la baisse font contraste avec celles des niveaux saisonniers moyens de l'ozone troposphérique, celui-ci ayant augmenté durant la même période.



Qualité de l'air : Niveaux les plus élevés d'ozone troposphérique

Les niveaux d'ozone troposphérique peuvent varier d'heure en heure ou encore sur une base quotidienne ou mensuelle, selon les conditions météorologiques prévalentes (particulièrement la température et la stabilité de l'air), l'origine des masses d'air et les émissions. Malgré les réductions observées dans les concentrations de NO_x et de COV ambiants, la moyenne des niveaux les plus élevés d'ozone troposphérique mesurés à partir de tous les sites un peu partout au Canada, est demeurée relativement stable depuis la fin des années 80. Ces niveaux varient partout au Canada. Ils ont tendance à être plus élevés à l'est de la frontière Manitoba-Ontario, particulièrement dans le corridor Windsor-Québec.



^{*} Moyenne mobile mesurée aux trois ans de la 4^e mesure d'ozone la plus élevée observée sur une période de 8 heures à tous les jours.

Note: Un système de mesure standard des niveaux les plus élevés d'ozone a été développé pour respecter les standards pancanadiens qui reflètent la quatrième mesure quotidienne la plus élevée observée durant la saison d'ozone (avril à septembre) à différents sites à travers le Canada.

Source: Données du RNSPA (Réseau National de Surveillance de la Pollution Atmosphérique), adaptées par Environnement Canada

Que faisons-nous à ce sujet?

Le Programme de l'air pur d'une durée de 10 ans annoncé en 2001 décrit en détail la politique générale et la stratégie de programme qu'Environnement Canada suit pour réagir aux préoccupations reliées à la qualité de l'air. Le programme met l'accent sur les activités suivantes :

- ☐ Travailler en partenariat avec les ministères provinciaux et territoriaux de l'Environnement pour atteindre et améliorer les objectifs des standards pancanadiens sur les matières particulaires (MP) et l'ozone.
- ☐ Réduire les flux transfrontaliers de polluants en mettant en oeuvre l'Annexe sur l'ozone de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air de 1991.
- □ Réduire les émissions des grandes industries et d'autres secteurs, particulièrement les émissions de composés organiques volatils (COV) provenant des solvants utilisés par de nombreux produits de consommation et produits commerciaux, en élaborant un programme fédéral pour la réduction des émissions de COV provenant des produits de consommation et des produits commerciaux.
- □ Accroître la surveillance de la qualité de l'air et les capacités de prévision pour informer le public, protéger la santé publique et surveiller l'évolution de nos stratégies de lutte contre la pollution atmosphérique.
- □ Augmenter la participation de la population pour réduire la pollution de l'air par des programmes, des initiatives et des services continus, comme le Défi d'une tonne, pour que les Canadiens continuent d'apprendre.
- □ Poursuivre les autres travaux en cours dans le domaine de l'air pur, des pluies acides, des PAD et de l'ozone stratosphérique.

Initiative ou programme principal : Programme de l'air pur

Résultats attendus :

Partenariats avec les ministères provinciaux et territoriaux de l'Environnement pour atteindre, revoir et améliorer les standards pancanadiens sur les matières particulaires (MP) et l'ozone.

Réduction des flux transfrontaliers de polluants atmosphériques.

Réduction des émissions provenant des véhicules, des moteurs et des carburants.

Réduction des émissions de l'industrie et d'autres secteurs.

Capacité des Canadiens à interpréter l'information relative à la qualité de l'air et conscience des mesures qu'ils peuvent prendre.

Participation des Canadiens à la réduction de la pollution atmosphérique.

Poursuite du progrès national, binational et multilatéral dans le domaine des pluies acides, des PAD et de l'ozone stratosphérique.

Partenaires: Ministères provinciaux et territoriaux de l'Environnement et de l'Énergie, Ressources naturelles Canada, É.-U., secteur des transports, industrie, provinces, territoires et municipalités, Conseil canadien des ministres de l'environnement, organisations non gouvernementales à vocation écologique (ONGE), ONG de la santé, Affaires étrangères Canada, Commerce international Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence canadienne de développement international, Santé Canada, ministère des Affaires indiennes et du Nord, Industrie Canada, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire – Groupes d'étude.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Notre méthode de gestion des questions de qualité de l'air a évolué avec le temps pour englober les facteurs de réussite cruciaux suivants :

- Stratégies sectorielles: L'expérience démontre que les stratégies de réduction des émissions réussissent le mieux lorsqu'elles abordent le problème dans une optique intégrée et à long terme. Élément clé du Programme de l'air pur, le programme fédéral pour des véhicules, des moteurs et des carburants moins polluants reflète cette stratégie. Tout d'abord, le programme utilise une approche systémique pour réduire les émissions et regroupe les véhicules, les moteurs et les carburants dans un programme intégré d'activité. Le programme s'étale sur une période de 10 ans et vise l'amélioration continue. Comme la conception des moteurs et des véhicules peut précéder de 3 ou 4 ans leur lancement sur le marché et comme la planification et la mise en œuvre de changements dans les raffineries peuvent prendre plusieurs années, il faut donner aux industries en cause le temps d'appliquer les nouveaux standards. Finalement, le Programme est fondé en grande partie sur le marché nord-américain et se base, dans la mesure du possible, sur les standards et les échéanciers de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis.
- Partenariats: Un élément clé de la réaction d'Environnement Canada face aux problèmes de qualité de l'air, qui est aussi un objectif clé du Programme de l'air pur, consiste à mobiliser d'autres intervenants (industries, collectivités, ONG, provinces et territoires) pour qu'ils agissent. L'engagement des provinces et des territoires face au processus des standards pancanadiens (SPC) est un exemple important. Les partenariats permettent aussi de faire avancer la recherche et de parfaire notre compréhension de l'impact de la qualité de l'air sur la santé humaine et celle de l'environnement. Plusieurs organisations non gouvernementales, y compris l'Association médicale canadienne et l'Association pulmonaire du Canada, participent activement à l'identification et à l'évaluation des effets de la pollution atmosphérique sur la santé humaine. D'autres encore, comme Vert l'action et l'Association canadienne du transport urbain, participent à des initiatives reliées à la Journée de l'air pur.
- Coopération et harmonisation avec les États-Unis: L'harmonisation des standards du Canada et des États-Unis sur les émissions permettrait aux deux pays de hausser la barre de leurs objectifs. Les standards sur les émissions des véhicules et des moteurs sont un bon exemple d'harmonisation entre le Canada et les États-Unis. La réaction coordonnée et efficace aux pluies acides au cours des années 80 et 90 prouve la réussite de l'approche fondée sur la collaboration. Les émissions d'anhydride sulfureux (SO₂), un des polluants à l'origine des pluies acides, ont diminué de 45 % au Canada et de plus de 35 % aux États-Unis par rapports aux niveaux des années 80.

Quels sont les principaux défis et risques administratifs?

Le Programme fédéral pour des véhicules, des moteurs et des carburants moins polluants continuera à se concrétiser. Les règlements sur les véhicules routiers étant en place, le Ministère se concentrera davantage sur la finalisation des règlements sur les véhicules non routiers (p. ex., moteurs de tondeuses à gazon, de chariots élévateurs à fourche, de motomarines, de motoneiges et de machines utilisées en construction et en agriculture), ainsi que sur la conformité, la surveillance et la production de rapports découlant de la mise en œuvre de règlements sur les véhicules non routiers.

Des occasions importantes s'offrent à nous pour établir des règlements intelligents, des relations fédérales-provinciales et d'autres partenariats. Nous étudierons plus à fond la possibilité d'ajouter une annexe sur les matières particulaires à l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air pur. L'initiative Canada-États-Unis de la qualité de l'air transfrontalier annoncée le 23 juin 2003 est un partenariat clé qui nous permettra de respecter les engagements du Programme de l'air pur, soit de réduire les émissions transfrontalières. Dans le contexte de cette initiative, nous continuerons de repérer des activités en collaboration et à élaborer des stratégies régionales pour réagir de manière coopérative à la pollution atmosphérique dans le bassin des Grands-Lacs, le bassin atmosphérique de Georgia et Puget Sound au sud de la Colombie-Britannique, et d'étudier les échanges de droits d'émissions. La stratégie appuie aussi notre engagement à améliorer les programmes de prévisions de la qualité de l'air et de l'indice de la qualité de l'air pour desservir une plus grande population et étudier plus de polluants. Le Ministère collaborera aussi avec la collectivité médicale, les provinces et les organisations non gouvernementales afin de créer un indice de la qualité de l'air basé sur les risques pour la santé qui pourra servir partout au Canada. La collaboration qui porte sur la mise en oeuvre des standards pancanadiens (SPC) sur les matières particulaires (MP) et l'ozone continuera et portera aussi sur la planification et les revues des SPC qu'il faudra présenter au Conseil canadien des ministres de l'environnement en 2005 et 2010. Le Ministère continuera d'intégrer les programmes de l'air pur et du changement climatique, illustrant et appuyant la santé de l'environnement, la santé humaine, ainsi que les retombées économiques simultanées des politiques et des mesures. Des programmes de sensibilisation et d'information du public, la coordination des politiques, des programmes de mise au point de technologies, la coordination des rapports sur les émissions et par stratégies sectorielles appuieront, dans la mesure du possible, l'intégration.

Il faudra poursuivre les efforts en vue de contrer la pollution qui découlera de la croissance de l'économie, notamment les émissions atmosphériques. Ce défi deviendra encore plus complexe avec l'évolution du commerce international et la mise au point de technologies nouvelles. Une priorité clé consistera à collaborer de plus près avec les États-Unis afin de réduire les émissions transfrontalières. Nous continuerons également de tirer parti des fonds affectés à l'Annexe sur l'ozone, afin de produire des retombées simultanées pour d'autres activités et sous-résultats, comme le changement climatique.

Pour en savoir davantage au sujet de la qualité de l'air, consultez : http://www.ec.gc.ca/air/introduction_f.html.

PRIORITÉ: CHANGEMENT CLIMATIQUE

De quoi s'agit-il?

Les gaz à effet de serre (GES) retiennent la chaleur dans l'atmosphère terrestre et rendent la terre habitable. Cependant, un changement dans la concentration de ces gaz entraîne des changements de notre climat. Des recherches scientifiques ont démontré qu'une augmentation des GES produits par l'activité humaine (surtout par la combustion de combustibles fossiles comme l'essence et le charbon), combinée au déboisement, modifie l'équilibre de l'atmosphère. Ainsi, la température moyenne sur la terre est à la hausse.

À l'échelon mondial, le changement climatique est reconnu comme un des trois grands enjeux,

sur le même pied que la sécurité et le commerce. Au Canada, le changement climatique a des répercussions sur l'environnement, la santé et la compétitivité.

Que faisons-nous à ce sujet?

Au milieu des années 70, Environnement Canada prenait déjà part à l'effort mondial visant à comprendre la science et les impacts du changement climatique mondial. Depuis la fin des années 80, l'élaboration de politiques et de plans visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre est une priorité au Ministère. Les stratégies de politiques et de programmes du Ministère mettent l'accent sur la conception et l'élaboration d'un nouveau plan national sur le changement climatique en collaboration avec les provinces/territoires et les intervenants :

Initiative ou programme principal : Mettre en oeuvre des réductions à court terme et durables des émissions et fixer des buts à long terme afin de réaliser les réductions importantes des émissions qui s'imposent pour faire face avec succès au changement climatique et commencer à essayer de les réaliser.

Résultats attendus :

Production et utilisation durables de l'électricité.

Transport durable.

Industrie propre et efficiente.

Villes durables.

Partenaires: Autres ministères gouvernementaux (AMG), provinces, territoires, municipalités et secteur privé.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Initiative ou programme principal : Aider les Canadiens à faire leur part pour relever le défi posé par le changement climatique

Résultats attendus :

Les Canadiens participent activement au Défi d'une tonne et aux mesures de réduction des émissions.

Les Canadiens tiennent compte de la conservation et de l'efficience de l'énergie dans leurs décisions relatives à ce qu'ils consomment et utilisent, ainsi qu'à leur style de vie.

Partenaires : Municipalités, groupes communautaires, éducateurs, secteur privé, y compris détaillants, secteur financier, constructeurs d'automobiles, organisations professionnelles (architectes, ingénieurs, planificateurs de la gestion de la demande de transport), et les jeunes.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Initiative ou programme principal : Jouer un rôle de chef de file dans l'établissement d'un lien vers un nouveau régime de changement durable du climat mondial.

Résultats attendus :

Progrès continus dans la mise en oeuvre internationale des dispositions clés du Protocole de Kyoto.

Contexte d'un nouveau cadre du changement climatique international, durable et inclusif qui inclut tous les pays industrialisés et des pays en développement clés et dont les engagements et les échéanciers sont fondés sur les transformations à long terme qui s'imposent à l'échelon mondial.

Accords bilatéraux avec des pays en développement clés.

Partenaires: AMG, secteur privé, autres pays, ONG, organisations autochtones et organisations multilatérales.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Initiative ou programme principal : Adaptation à un climat changeant (Veuillez vous référer à la section 4.3.3 : Secteur prioritaire du secteur d'activité de PME : Faire connaître la politique par la science)

Résultats attendus :

Connaissance des répercussions du changement climatique sur les processus de planification et de développement économique.

Scénarios et options pour guider la prise de décisions sur l'adaptation dans les domaines vulnérables à un climat changeant.

Stratégies d'adaptation au climat changeant, particulièrement dans le Nord et dans les municipalités, ainsi que stratégies de gestion de l'eau.

Partenaires: AMG, provinces, territoires, municipalités, universités et secteur privé.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Quels sont les principaux défis et risques administratifs?

Respecter nos engagements dans le domaine du changement climatique sera une tâche ardue. Les principaux défis comprennent les suivants :

- Assurer la compétitivité à long terme du Canada et bâtir sur notre cadre de politiques environnementales et économiques.
- Mettre en oeuvre des politiques et des programmes nouveaux afin de produire davantage de réductions à court terme et durables des émissions.
- Intégrer le changement climatique à d'autres politiques et programmes gouvernementaux dans des secteurs tels que les stratégies industrielles et la nouvelle stratégie pour les villes et les affaires étrangères et la politique commerciale.
- Relever les défis techniques, structuraux, financiers et politiques clés.
- Jouer un rôle de chef de file dans le processus international d'élaboration d'un cadre international inclusif à long terme.
- Assurer que les compétences internes d'Environnement Canada soient organisées le mieux possibles afin d'assurer le leadership pangouvernemental dans le dossier.
- Pour en savoir davantage au sujet du changement climatique, visitez : http://www.ec.gc.ca/climate/home-f.html.

4.1.2 Résultat clé : Substances toxiques

Réduire l'impact des substances toxiques et d'autres substances préoccupantes sur la santé humaine et celle de l'environnement.

PRIORITÉ: SUBSTANCES TOXIQUES ET AUTRES SUBSTANCES PRÉOCCUPANTES

De quoi s'agit-il?

Le problème des substances toxiques est complexe. Les substances toxiques et les autres substances préoccupantes peuvent provenir de sources industrielles, agricoles, nationales et internationales. Une fois rejetées dans l'environnement, elles peuvent être transportées au loin par l'air et l'eau. Ces substances peuvent être dangereuses en soi (p. ex. le mercure) ou peuvent se combiner à d'autres substances et contaminer l'air, l'eau et le sol. Environnement Canada cherche avant tout à réduire la production de substances toxiques par l'activité humaine, mais d'autres substances, comme les métaux lourds, sont présentes naturellement dans l'environnement.

Il existe d'autres substances qui sont persistantes dans l'environnement et qui, même en petites quantités, peuvent avoir des effets sur beaucoup d'espèces et d'écosystèmes. Elles s'accumulent dans les tissus d'organismes vivants comme le poisson et la faune que de nombreux Canadiens consomment. Les Autochtones, les Inuits et d'autres groupes qui en consomment régulièrement sont particulièrement vulnérables. Les substances toxiques peuvent avoir un impact sur tous les Canadiens, mais les plus vulnérables restent les jeunes enfants et les personnes âgées.

Au sens de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement 1999* (LCPE 1999), est toxique toute substance qui pénètre ou peut pénétrer dans l'environnement en une quantité ou concentration assez élevée pour avoir un effet nocif sur la vie ou la santé humaines, sur l'environnement et sa diversité biologique, ou sur l'environnement duquel dépend la vie.

Que faisons-nous à ce sujet?

La LCPE de 1999 établit le cadre législatif de prévention et de gestion des risques posés par les substances toxiques. La loi reconnaît que la gestion et le contrôle des substances toxiques et des déchets dangereux contribuent à réduire les menaces qu'ils posent pour la biodiversité écologique et les écosystèmes du Canada. Environnement Canada est le principal responsable de la mise en œuvre de

La Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)

La Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) vise à contribuer au développement durable par la prévention de la pollution et la protection de l'environnement, la santé et la vie des humains contre les risques posés par les substances toxiques.

Pour de l'information sur la LCPE 1999, veuillez vous référer à : http://www.ec.gc.ca/RegistreLCPE/default.cf

la LCPE 1999 et administre, en collaboration avec Santé Canada, la recherche, la catégorisation, l'évaluation et la gestion des substances toxiques.

La meilleure façon d'expliquer nos activités, c'est un cycle qui s'étend de l'identification et de l'évaluation des risques jusqu'à la production de rapports, en passant par la gestion directe de ces

risques et la gestion indirecte par l'élaboration de stratégies de gestion des risques et l'assurance de l'observation de ces stratégies et la surveillance. Nous cherchons aussi à influencer la mise au point de technologies environnementales pour assurer que des solutions environnementales soient disponibles sur le marché. Les principaux éléments de la gestion des substances toxiques comprennent les suivants :

Les risques posés par les substances toxiques sont compris et les substances qu'il faut mieux gérer sont identifiées dans le contexte de la mise en œuvre de la LCPE 1999 et du Programme des substances nouvelles (PSN).

Initiative ou programme principal : Évaluation du risque

Résultats attendus :

Compréhension des risques posés par les substances toxiques et identification des substances qu'il faut mieux gérer. Priorité à accorder à l'élaboration de stratégies de recherche et d'étude scientifique portant sur les nouvelles menaces, notamment les substances qui perturbent le système endocrinien, les polluants organiques persistants, les organismes génétiquement modifiés et les produits pharmaceutiques.

Programme des substances nouvelles – Utilisation non autorisée de substances nouvelles ou utilisation nouvelle de substances existantes évitées.

Partenaires : Santé Canada, Agence canadienne d'inspection des aliments.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

☐ Les risques posés par les substances toxiques et les autres substances préoccupantes sont gérés dans le contexte de la mise en œuvre de la LCPE de 1999 et de la Politique de gestion des substances toxiques (GST) administrée conjointement avec Santé Canada.

Initiative ou programme principal: Gestion du risque

Résultats attendus :

Mesures de gestion des risques pour contrer les sources les plus préoccupantes des substances ajoutées à l'Annexe 1. Élimination quasi totale des substances persistantes, bioaccumulatives, toxiques et anthropiques.

Respect des obligations internationales en ce qui a trait aux mouvements transfrontaliers des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses, et aux biphényles polychlorés (BPC).

Prévention des répercussions indésirables des activités terrestres rattachées aux ressources naturelles sur les environnements côtiers et marins.

Prévention de la contamination des sols et des eaux souterraines causée par les produits pétroliers et les installations de stockage des produits pétroliers.

Partenaires : Conseil canadien des ministres de l'environnement, Organisation de coopération et de développement économiques, Secrétariat du Conseil du Trésor, Santé Canada, Pêches et Océans Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada et pays partenaires du Conseil de l'Arctique, Ressources naturelles Canada.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

☐ Les polluants qui posent des risques pour l'environnement et la santé humaine sont gérés directement par des interventions directes comme la délivrance de permis, les évaluations environnementales, la planification en cas d'urgence environnementale, l'application de plans de prévention et de techniques de contrôle et l'assainissement des sites contaminés.

Initiative ou programme principal: Les polluants sont gérés directement.

Résultats attendus : Amélioration de la gestion directe des polluants qui constituent un risque pour l'environnement et la santé humaine.

Partenaires: Ministère des Pêches et des Océans, Transports Canada, Garde côtière canadienne, Agence canadienne d'évaluation environnementale, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, province de la Nouvelle-Écosse, Municipalité régionale de Cap Breton, Santé Canada, Parcs Canada, ministère de la Défense nationale, Affaires indiennes et du Nord Canada, Gendarmerie royale du Canada, Ressources naturelles Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor, Agence canadienne d'inspection des aliments, Affaires étrangères Canada,

Commerce international Canada, Service correctionnel du Canada, Agriculture et Agroalimentaire, gouvernements provinciaux.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

☐ Assurance de la conformité à la *Loi sur la protection de l'environnement* en mettant l'accent sur la sensibilisation, en informant la collectivité réglementée au sujet des lois et des règlements sur la prévention de la pollution (LCPE 1999, article 36 de la *Loi sur les pêches*), et par des programmes de promotion de l'observation et des activités d'application de la loi.

Initiative ou programme principal: Conformité à la Loi sur la protection de l'environnement

Résultats attendus :

Amélioration de la conformité à la *Loi sur la protection de l'environnement* (activité courante).

Partenaires : Ministère des Pêches et des Océans, Gendarmerie royale du Canada, Agence des services frontaliers du Canada, Garde côtière canadienne et ministères provinciaux et territoriaux de l'Environnement.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

☐ Amélioration de la surveillance et les rapports afin d'éclairer les interventions futures du secteur public, des milieux d'affaires et de la population pour prévenir et contrôler la pollution en recueillant et en fournissant de l'information par l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), le Registre de la LCPE et autrement.

Initiative ou programme principal : Surveillance et production de rapports

Résultats attendus :

Collecte d'information par l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), le Registre de la LCPE, l'étude de suivi des effets de l'industrie sur l'environnement et autrement, et disponibilité des données pour les Canadiens.

Partenaires : Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique (RNSPA), gouvernements provinciaux et territoriaux. Santé Canada.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Quels sont les principaux défis et risques administratifs?

Notre stratégie continue de gestion des risques posés par les substances toxiques vise avant tout à utiliser l'outil ou l'ensemble d'outils qui convient le plus pour atteindre le résultat environnemental visé. Les outils prévus à la LCPE 1999 comprennent de nouvelles mesures comme des plans de prévention de la pollution et varient de l'intervention réglementaire aux mécanismes à participation volontaire. Nous continuerons d'établir des partenariats efficaces avec l'industrie, d'autres ordres de gouvernement, y compris les provinces, les territoires et les municipalités, des groupes autochtones et d'autres ministères fédéraux. La revue obligatoire de la LCPE 1999 en 2005 permettra de revoir les progrès accomplis, de repérer les modifications justifiées et des possibilités d'amélioration.

Environnement Canada catalyse et facilite l'établissement de partenariats qui stimulent et appuient le leadership de la durabilité dans les entreprises canadiennes. Sans compter que ces partenariats produisent des résultats dans les domaines de la protection de l'environnement et de la santé des Canadiens, ils contribuent aussi à approfondir l'engagement des milieux d'affaires envers des pratiques harmonisées avec le concept du développement durable. Les entreprises profitent de technologies éco-efficientes qui aident à réduire leurs coûts de production et à répondre à la demande croissante de produits et de services qui ne sont pas dommageables pour l'environnement.

Dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement fédéral pour accroître la sécurité économique et personnelle des Canadiens, prévenir les activités terroristes et protéger l'environnement, ainsi que la santé et la sécurité humaines, le Ministère continuera de mettre en œuvre des mesures dans les domaines suivants : urgences environnementales, déchets dangereux et sites contaminés, et promotion de la conformité et application de la loi.

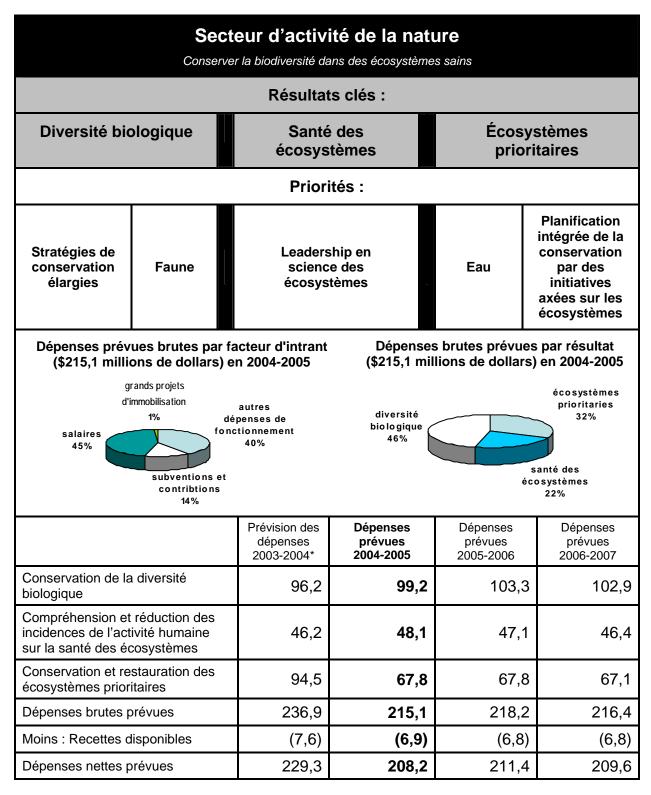
4.2 Secteur d'activité de la nature

Résultat stratégique : Conserver la biodiversité dans des écosystèmes sains

Le Canada est reconnu sur le plan international pour ses richesses naturelles; sa faune, ses forêts, ses eaux et ses aires protégées. La faune et les écosystèmes du Canada font partie, pour les Canadiens, de leur patrimoine – ils font partie intégrante de leur identité en tant que Canadiens et sont des ressources naturelles à protéger pour les générations futures. Le Canada compte plus de 71 500 espèces d'animaux sauvages, de végétaux et d'autres organismes, dont 200 espèces de mammifères, 400 espèces d'oiseaux, 1 100 espèces de poissons et 4 000 espèces de plantes. Sur le plan mondial, le Canada héberge 20 % de la faune sauvage, 7 % des eaux douces renouvelables, 25 % de toutes les terres humides, 10 % des forêts, ainsi que les côtes les plus longues au monde. Voilà pourquoi il importe pour le Canada et les Canadiens de chérir et de protéger la faune et les écosystèmes canadiens.

Par son secteur d'activité de la nature, Environnement Canada cherche à conserver la biodiversité dans des écosystèmes sains grâce à des stratégies communes de durabilité pour les espèces sauvages, les écosystèmes, les eaux douces et les terres humides du Canada en aidant les scientifiques à comprendre les écosystèmes, en élaborant des pratiques scientifiques et technologiques et en établissant des partenariats pour améliorer la santé des écosystèmes importants à l'échelon national.

Dans le Cadre de gestion d'Environnement Canada, le résultat stratégique du secteur d'activité de la nature repose sur trois résultats clés. Nous avons rattaché les questions ministérielles prioritaires aux résultats clés correspondants. Les questions prioritaires identifiées visent à aborder la troisième priorité ministérielle : « Conserver notre environnement naturel ». Le tableau ci-dessous illustre cette structure logique.



^{*} Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant. Les totaux peuvent varier à l'intérieur des tableaux et entre eux en raison de l'arrondissement des montants.

4.2.1 Résultat clé : Diversité biologique

Conservation de la diversité biologique

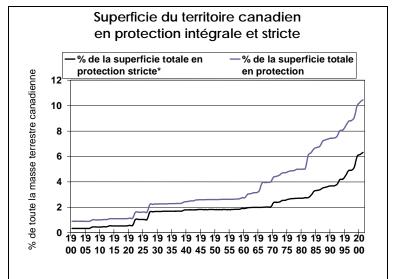
PRIORITÉ: DES STRATÉGIES DE CONSERVATION ÉLARGIES

De quoi s'agit-il?

La plus importante menace à la biodiversité est la perte, la dégradation et la fragmentation des habitats essentiels à la survie des animaux et des végétaux. Les parcs et les aires protégées aident à protéger les habitats naturels, mais ceux-ci sont dispersés d'un bout à l'autre du pays et les liens naturels qui les relient sont limités. Certaines aires protégées se trouvent en haute altitude ou encore sur des terres biologiquement non productives pouvant abriter moins d'espèces que les terres à moins haute altitude.

Les espèces exotiques envahissantes constituent la seconde menace en importance à la biodiversité. Une espèce envahissante est définie comme une espèce 1) qui ne provient pas naturellement de l'écosystème en question et 2) dont l'introduction cause ou est susceptible de causer des dommages pour l'environnement ou la santé humaine. Les espèces envahissantes peuvent être des plantes, des animaux ou d'autres organismes (p. ex. des microbes). L'activité humaine est la principale cause de l'introduction des espèces envahissantes.

Au Canada, le nombre d'espèces exotiques envahissantes continue d'augmenter et les voies



Source : Service canadien de la faune, Environnement Canada, Conseil canadien des aires écologiques (CCAE), 2003.

* Les zones strictement protégées correspondent aux classes I-III de l'Union mondiale pour la nature (UICN). Sont exclues des activités humaines comme l'exploitation forestière et minière et l'agriculture.

d'introduction ne sont pas encore réglementées ou suffisamment surveillées. En septembre 2002, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux chargés de la Faune, des Forêts, des Pêches et de l'Aquaculture ont approuvé un document de travail qui servira de base à la consultation visant à établir un projet de plan national de lutte contre la menace des espèces exotiques envahissantes. Des groupes de travail s'attarderont aux thèmes particuliers des espèces aquatiques envahissantes, des animaux terrestres, des plantes terrestres et du leadership et de la coordination. Ils devront identifier et évaluer les principales voies d'introduction, les questions politiques prioritaires et élaborer des plans d'action connexes pour évaluer ces questions et ces voies.

Pour que la conservation de la nature soit un succès au Canada, nous devons élargir notre zone d'attention auparavant limitée à la protection des terres et des eaux pour gérer le continuum complet des écosystèmes, des étendues sauvages jusqu'aux zones urbaines, en passant par les parcs et les paysages humanisés. Les décisions relatives à l'activité humaine sur terre et en mer doivent être interreliées et cohérentes si l'on veut maintenir l'intégrité des écosystèmes. Si cette interrelation entre les ressources du Canada n'est pas considérée à sa juste valeur, l'impact des mesures visant à conserver le patrimoine naturel du Canada sera beaucoup moins important qu'il pourrait l'être. Il est urgent d'établir des partenariats avec les industries, les milieux universitaires et les organisations non gouvernementales visant à promouvoir et à faire avancer la planification et la gestion intégrées de la conservation.

Que faisons-nous à ce sujet?

Dans le but d'aborder les questions reliées au maintien de l'intégrité des écosystèmes et à la protection des espèces, le Ministère participe activement aux travaux généraux en cours suivants sur les écosystèmes :

☐ Mise en oeuvre de la Stratégie canadienne de la biodiversité avec des partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et autres pour identifier les priorités relatives à la conservation et pour établir des partenariats de collaboration. Cet effort comprend une attention particulière à l'élaboration d'une stratégie nationale d'évaluation de la menace des espèces exotiques envahissantes.

Initiative ou programme principal : Stratégie canadienne de la biodiversité

Résultats attendus :

Établissement d'un programme pour la science de la biodiversité au Canada qui comportera un volet gestion de l'information sur la biologie.

Amélioration de la capacité de surveillance et de production de rapports sur l'état et les tendances de la biodiversité.

Évaluation de la menace des espèces exotiques envahissantes (EEE).

Participation des Canadiens par l'intendance de la biodiversité.

Établissement de recommandations concernant de nouvelles priorités intergouvernementales.

Partenaires : Pêches et Océans Canada, Ressources naturelles Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, provinces et territoires, secteur privé et organisations non gouvernementales à vocation écologique (ONGE).

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

☐ Mise en oeuvre, en partenariat avec d'autres ministères fédéraux, d'un programme du patrimoine naturel qui convergera vers une approche plus intégrée de la protection, de la conservation et de l'utilisation durable des ressources naturelles du Canada.

Initiative ou programme principal: Programme du patrimoine naturel

Résultats attendus :

Conservation des ressources vivantes sauvages. (Voir aussi les résultats attendus des initiatives ou programmes principaux « Protection des espèces en péril » et « Conservation des populations d'oiseaux migrateurs ».)

Élargissement et progrès de l'intendance privée et publique des terres et des eaux du Canada.

Établissement, élargissement et restauration des aires protégées du Canada (Voir aussi les résultats attendus de l'initiative ou programme principal « Protection et conservation des habitats »).

Renforcement de la base d'information scientifique.

Partenaires : Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, peuples autochtones, Commission de coopération internationale, ONG, organismes communautaires, Pêches et Océans Canada, Parcs Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Quels sont les principaux défis et risques administratifs?

L'absence de partenariats coordonnés et efficaces visant à atteindre des résultats demeurera le plus grand défi que pose la gestion des écosystèmes élargis. Le processus comporte aussi un autre risque, celui de ne pas mettre suffisamment l'accent sur la mise en oeuvre du Programme de la nature en héritage en partenariat avec d'autres ministères fédéraux.

Le Ministère cherchera aussi à établir un système coordonné d'intégration des idées et des suggestions de ses partenaires, ce qui inclut la réaction à des rapports récents comme celui de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) intitulé *La protection du capital naturel du Canada : vision de la conservation de la nature au XXI*^e siècle, L'État de l'habitat faunique au Canada d'Habitat faunique Canada (HFC) et *La nature dans tous ses états* 2003 du Fonds mondial pour la nature (WWF).

Pour en savoir davantage au sujet de la Stratégie canadienne de la biodiversité consultez : http://www.bco.ec.gc.ca/fr/document/default.cfm.



De quoi s'agit-il?

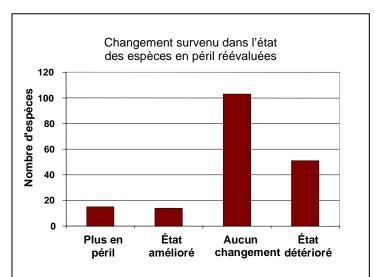
abondance de ressources naturelles et si ses habitants ont la nature à cœur, le capital naturel du Canada est en péril. Les pressions induites par l'homme contribuent de manière significative au déclin de nombreuses espèces animales et végétales. Au Canada, 429 espèces sont reconnues par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) comme disparues, en voie de disparition, menacées ou encore préoccupantes. L'urbanisation, la surexploitation des terres agricoles, l'exploitation forestière et d'autres activités d'exploitation des ressources mènent de plus en plus à la perte et à la

fragmentation des habitats. Les effets

l'utilisation en pleine expansion des pesticides et d'autres substances

à long terme des pluies acides,

Même si le Canada est béni par une



Notes:

- Les données sont fondées sur les réévaluations effectuées par le COSEPAC. Les réévaluations basées uniquement sur les rapports de situation existants ont été exclues. Ce type de réévaluations consistait seulement à utiliser les nouveaux critères de l'UICN, sans s'appuyer sur de nouvelles données.
- Dans certains cas, le fait d'avoir revu à la baisse la situation de l'espèce ou d'avoir retiré l'espèce de la liste des espèces en péril vient de la collecte de nouvelles informations, plutôt que d'un changement réel de la situation de l'espèce.
- On considère comme nouvelles les réévaluations qui donnent lieu à la division d'une espèce en sous-groupes (par exemple, en populations).
 Source : Comité de la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), 2003

chimiques toxiques et la menace du changement climatique mondial exacerbent la situation. Enfin, l'augmentation des déplacements internationaux et du commerce a causé l'introduction au Canada de maladies et d'espèces exotiques envahissantes, créant ainsi une nouvelle menace pour les espèces sauvages et leur habitat.

Que faisons-nous à ce sujet?

Environnement Canada s'acquitte des responsabilités fédérales en matière de gestion de la faune, et plus particulièrement des oiseaux migrateurs, des espèces en péril et de leur habitat. Le Plan stratégique 2000 du Service canadien de la faune (SCF) fixe l'orientation et la portée des efforts de conservation de la faune du Ministère jusqu'en 2010. Le Plan vise principalement à préserver la diversité biologique et met l'accent sur trois enjeux clés identifiés dans ce rapport comme les trois éléments prioritaires.

□ Protéger les espèces en péril – mettre en oeuvre la Stratégie nationale pour la protection des espèces en péril en s'assurant de s'acquitter de son mandat par rapport à la nouvelle *Loi* fédérale *sur les espèces en péril* (LEP).

Initiative ou programme principal : Protection des espèces en péril

Résultats attendus :

Mise en oeuvre de la Stratégie nationale pour la protection des espèces en péril et de la *Loi sur les espèces en péril*.

- Évaluation et classement des espèces en vertu de la LEP;
- Mise en place de stratégies de rétablissement des espèces reconnues comme disparues, en voie de disparition ou menacées;
- Participation des gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que des organisations autochtones;
- Consultation des intervenants qui contribue à l'atteinte des résultats attendus;
- Établissement de la capacité d'application de la Loi sur les espèces en péril;
- Respect des obligations internationales relatives aux espèces en péril.

Partenaires: Pêches et Océans Canada, Parcs Canada, autres ministères, provinces et territoires, ONG et organisations autochtones.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

☐ Maintenir des populations d'oiseaux migrateurs – maintenir des populations saines à des niveaux acceptables.

Initiative ou programme principal: Conservation des populations d'oiseaux migrateurs

Résultats attendus :

Acquisition de connaissances sur la situation des populations d'oiseaux migrateurs et prise de mesures de conservation.

Promotion de l'observation et application de la Loi sur la conservation des oiseaux migrateurs.

Sensibilisation accrue des intervenants et du public et appui des initiatives pour la conservation des oiseaux migrateurs.

Établissement de processus et de structures coopératives de gestion visant à tenir compte des droits des Autochtones et des droits prévus aux traités dans les règlements des revendications territoriales et à y répondre.

Élaboration et mise en oeuvre d'initiatives de partenariat pour la conservation des oiseaux migrateurs.

Compréhension et atténuation de l'impact des substances toxiques et des maladies sur les oiseaux migrateurs.

Partenaires : États-Unis et Mexique principalement, mais participation limitée d'autres pays de l'hémisphère occidental. Agences et organisations gouvernementales et non gouvernementales.

☐ Protéger et conserver des habitats – protéger, conserver et remettre en état les habitats essentiels aux oiseaux migrateurs et aux espèces en péril.

Initiative ou programme principal: Protection et conservation des habitats

Résultats attendus :

Conservation des espèces en péril et de leur habitat grâce au Programme d'intendance de l'habitat.

Établissement et conservation des réserves nationales fauniques et aquatiques, des refuges d'oiseaux migrateurs et des sites RAMSAR.

Conservation grâce aux dons de terres rendus possibles par le Programme des dons écologiques.

Participation continue des organisations et des communautés autochtones.

Poursuite de la consultation et de la participation des intervenants pour l'atteinte des résultats.

Partenaires: Peuples autochtones, autres ministères, provinces et territoires.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Quels sont les principaux défis et risques administratifs?

Environnement Canada entame une nouvelle étape de l'élaboration et de la mise en oeuvre de programmes afin de s'acquitter de responsabilités beaucoup plus lourdes que lui confie la nouvelle *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Le Ministère travaille notamment à créer et à acquérir une nouvelle expertise afin d'évaluer les menaces qui guettent un nombre beaucoup plus important d'espèces et d'habitats qu'auparavant et d'y réagir. La LEP a aussi imposé des exigences claires en matière de coopération et de consultation (avec une plus grande variété d'intervenants), des exigences quant au processus de production de rapports et des échéanciers en ce qui a trait au rendement afin d'assurer la mise en oeuvre de programmes ouverts et transparents. Ces nouvelles responsabilités exercent des pressions sur nos ressources et nos capacités.

Les milieux de la conservation accordent énormément d'attention à la question à cause de l'importance du programme des espèces en péril. Les préoccupations relatives à la perte des habitats, la nécessité d'augmenter la superficie des terres protégées au Canada, les maladies de la faune et les espèces exotiques envahissantes prennent toutefois de l'importance dans le programme de conservation. Le déclin de la qualité et de la quantité des habitats au Canada est de plus en plus évident et c'est pourquoi on demande de plus en plus l'achèvement et l'expansion du réseau des aires protégées du Canada. Il faut de plus créer de meilleurs outils (p. ex. des systèmes de surveillance et d'échange de données) dans tout le programme de conservation afin d'évaluer comment les espèces sauvages réagissent aux modifications de leur habitat et à d'autres facteurs de stress, et d'utiliser davantage les indications et les programmes (p. ex. politiques fiscales et servitudes de conservation) afin d'agir sur la planification et le processus décisionnel relatifs à l'utilisation des terres.

Même si les obligations et les défis du Ministère en matière de conservation ont continué de prendre de l'ampleur, les ressources nécessaires pour relever certains des défis n'ont pas augmenté proportionnellement. Par exemple, la pression est de plus en plus forte pour qu'Environnement Canada élargisse l'utilisation des réserves nationales fauniques comme moyen clé d'augmenter le nombre d'aires protégées fédérales au Canada. C'est pourquoi nos partenariats sont plus importants que jamais. Les partenaires non gouvernementaux sont reconnus de plus en plus comme des intervenants à part entière de la conservation des espèces

sauvages, apportant à la table des connaissances techniques, des ressources et d'autres façons de faire. Le Ministère continuera de favoriser les partenariats avec les organisations de conservation des espèces sauvages, les universités, les associations de l'industrie et les propriétaires fonciers d'un bout à l'autre du Canada.

La circulation transfrontalière de plus en plus importante des marchandises et des personnes est à l'origine de défis de plus en plus nombreux sur le plan de la conservation des espèces sauvages. Les risques accrus de colonisation par des espèces exotiques envahissantes, ainsi que les menaces auxquelles font face les espèces migratrices en dehors du Canada, alourdissent les préoccupations internationales. On considère maintenant que beaucoup de conventions et d'ententes internationales dont le Canada est signataire imposent de nouvelles obligations tout en offrant de nouvelles possibilités. De concert avec d'autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires, Environnement Canada s'attaque actuellement au problème des espèces exotiques envahissantes dans le contexte des quatre engagements de la Stratégie canadienne de la biodiversité (SCB) auxquels il est prioritaire de donner suite.

Pour en savoir davantage au sujet des espèces en péril au Canada, consultez : http://www.cws-scf.ec.gc.ca/theme.cfm?lang=f&category=12.

4.2.2 Résultat clé : Santé des écosystèmes

Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes.

PRIORITÉ : LEADERSHIP EN SCIENCE DES ÉCOSYSTÈMES

De quoi s'agit-il?

La possibilité d'assurer un environnement sain et en santé aux Canadiens dépend de notre capacité à comprendre les effets des facteurs de stress causés par l'activité humaine sur nos écosystèmes et à partager ce savoir avec les Canadiens et la collectivité mondiale. C'est alors seulement qu'on pourra l'incorporer au processus décisionnel. La compréhension de la structure, des processus et des fonctions des écosystèmes, ainsi que les effets des activités économiques, sont des éléments essentiels à une gestion efficace axée sur les écosystèmes et sont d'importance fondamentale pour la prise de décisions sages.

Que faisons-nous à ce sujet?

Environnement Canada travaille en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires (individuellement ou par l'entremise du Conseil canadien des ministres de l'environnement), les réseaux scientifiques qui s'intéressent à l'environnement et le public (notamment les organisations non gouvernementales, les milieux universitaires et les municipalités) pour partager de l'information, déterminer les priorités relatives à la surveillance et à la recherche et fournir aux décideurs de l'information et des conseils scientifiques intégrés et opportuns.

Le centre d'intérêt d'Environnement Canada dans le secteur prioritaire de la santé des écosystèmes comprend quatre domaines d'intérêt :

□ Détermination de « *ce qui change* » dans les écosystèmes – assurer que les Canadiens reçoivent de l'information et des conseils opportuns sur la situation et les tendances de la santé des écosystèmes.

Initiative ou programme principal : Surveillance et compte rendu de la situation et des tendances de la qualité de l'environnement

Résultats attendus :

Solidification des liens avec les réseaux au Canada et amélioration du partage de l'information sur les changements des écosystèmes.

Approche intégrée de la production, de l'acquisition et de la diffusion de l'information et du savoir.

Information sur la santé des écosystèmes plus accessible et sensibilisation accrue du public aux changements des écosystèmes.

Les stratégies, les décideurs et les Canadiens ont l'information scientifique sur la situation et les tendances de la santé des écosystèmes dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées sur la protection et la conservation de l'environnement.

Partenaires : Autres ministères fédéraux, provinces et territoires, (individuellement ou par le Conseil canadien des ministres de l'environnement), réseaux des sciences et public (ONGE, milieux universitaires).

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Détermination des « *causes* » de ces changements – faire progresser la compréhension scientifique des impacts de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes.

Initiative ou programme principal: Progression et partage des connaissances scientifiques

Résultats attendus :

Meilleure compréhension des facteurs de stress et meilleurs outils d'aide à la prise de décisions, grâce aux partenariats, afin d'évaluer, de prévoir et de connaître la santé des bassins hydrographiques et des écosystèmes nationaux, binationaux et internationaux.

Les stratégies, les décideurs et les Canadiens ont l'information et les connaissances dont ils ont besoin pour prendre des décisions sur la protection et la conservation de l'environnement, modifier les politiques et leurs habitudes.

Partenaires : Autres ministères fédéraux, provinces et territoires, (individuellement ou par le Conseil canadien des ministres de l'environnement), réseaux des sciences et ONGE, milieux universitaires canadiens et internationaux.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Détermination de « *ce que nous pouvons faire à ce sujet* » – fournir des solutions et des conseils axés sur la science qui contribuent à réduire les incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes.

Initiative ou programme principal : Des approches et des outils axés sur la science

Résultats attendus :

Application accrue et améliorée des lignes directrices au Canada et dans les bassins hydrographiques et les écosystèmes partagés.

Amélioration des outils et des méthodes de gestion intégrée des ressources et d'assainissement des écosystèmes. Amélioration de la participation et de l'appui pour trouver des moyens de conserver, de protéger et d'assainir les écosystèmes.

Respect des exigences des lois, des règlements, des évaluations environnementales et des accords nationaux et internationaux.

Partenaires: Autres ministères fédéraux, provinces et territoires, (individuellement ou par le Conseil canadien des ministres de l'environnement), réseaux de sciences et ONGE, milieux universitaires et municipalités.

□ « Assurer l'excellence de la gestion des sciences et des technologies » – gestion stratégique de la S-T d'Environnement Canada conformément à la politique fédérale de la S-T.

Initiative ou programme principal: Gestion de la S-T

Résultats attendus :

Les activités S-T d'Environnement Canada sont de grande qualité.

Les activités S-T d'Environnement Canada appuient avec efficacité et efficience la mission du Ministère et contribuent à l'atteinte des résultats fédéraux.

Les activités de S-T d'Environnement Canada sont intégrées à la capacité fédérale, canadienne et internationale en S-T environnementale.

Les activités de S-T d'Environnement Canada répondent efficacement aux besoins de la population canadienne dans les domaines de l'environnement et du développement durable.

Partenaire : Organismes subventionnaires et fondations (p. ex. Fondation canadienne pour l'innovation, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines), autres ministères, universités.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Quels sont les principaux défis et risques administratifs?

Les impacts des habitudes d'utilisation des terres et les effets sur l'écosystème des facteurs de stress tels que les substances toxiques et autres substances préoccupantes, du changement climatique, sans oublier les effets des changements dans la biodiversité sur la santé des écosystèmes aquatiques préoccupent toujours les Canadiens.

Par l'intermédiaire du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), Environnement Canada collabore avec ses homologues des provinces et des territoires pour offrir aux décideurs et aux Canadiens des connaissances nouvelles sur les répercussions de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes. Des efforts continus et à venir visent à protéger la qualité de l'eau, de la source au robinet, en mettant l'accent sur les priorités en matière de recherche sur la qualité de l'eau, en mettant en commun les pratiques de gestion exemplaires, en établissant un réseau de réseaux de surveillance de la qualité de l'eau, en améliorant l'information électronique sur la qualité de l'eau et en accélérant la formulation de recommandations sur la qualité de l'eau.

Pour en savoir davantage au sujet des travaux en cours dans le cadre de ce résultat clé, consultez : http://www.nwri.ca/nwri-f.html et http://www.ec.gc.ca/CEQG-RCQE/Francais/default.cfm.

4.2.3 Résultat clé : Écosystèmes prioritaires

PRIORITÉ: INITIATIVES RELIÉES À L'EAU

De quoi s'agit-il?

L'eau propre, salubre et sans danger pour les hommes et les écosystèmes constitue toujours une vision commune pour les gouvernements à l'échelle nationale et internationale. Globalement, l'objectif du développement du millénaire (ODM) relié à l'eau et l'objectif d'assainissement du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) sont d'une grande importance et visent respectivement, d'ici à 2015, à réduire de moitié le nombre de personnes qui n'ont pas accès à de l'eau potable salubre ni à des installations sanitaires adéquates. Dans le Plan conjoint de mise en

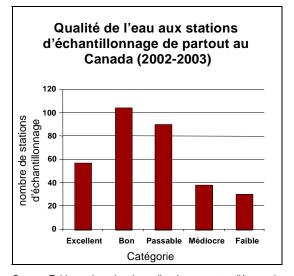
oeuvre de la SMDD, les pays s'engagent à formuler, d'ici à 2005, des plans d'utilisation efficiente de l'eau et de gestion intégrée des ressources en eau. La Commission du développement durable des Nations Unies a aussi choisi l'eau, l'assainissement et les établissements humains comme thèmes de son premier cycle de travail biennal (2004-2005).

Au Canada, les questions reliées à la qualité, à la quantité et à l'utilisation de l'eau sont complexes et plurigouvernementales. L'eau est un élément essentiel à la vie des écosystèmes et est indispensable à la santé et au mieux-être humains, à la croissance durable et à la biodiversité.

Des pressions s'exercent sur la qualité et les réserves d'eau de certaines régions au Canada. Des réserves adéquates d'eau potable sont nécessaires au soutien de chacun des piliers du développement durable. Des incidents comme la contamination de l'eau potable à Walkerton, en Ontario, et à North Battleford, en Saskatchewan, minent la confiance du public en ce qui a trait aux

Indices de la qualité de l'eau

On a dégagé un premier tableau national approximatif de la qualité de l'eau douce au pays dans une étude pilote où on a calculé des valeurs d'indice de qualité de l'eau. Les eaux échantillonnées dans cette étude étaient généralement concentrées dans les régions plus populeuses du pays où la qualité de l'eau risque invariablement d'être la plus compromise. Les résultats de l'exercice ne livrent pas le tableau absolu de la qualité de l'eau douce au Canada, mais les indications données sont positives, puisque pour la majorité des stations d'échantillonnage, la cote obtenue était excellent, bon ou passable.



Source : Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, Indicateurs de l'environnement et du développement durable.

systèmes de gestion des eaux. Les événements reliés à des inondations ou à des sécheresses augmentent dans d'autres régions (dans les Prairies, par exemple) les préoccupations soulevées par la stabilité économique. Au Canada, la consommation d'eau par habitant est élevée et a, en fin de compte, des répercussions sur la durabilité des infrastructures.

Le gouvernement fédéral joue, sur le plan scientifique, un rôle clé qui inclut l'identification des menaces à la qualité et la disponibilité de l'eau. La science est essentielle si l'on veut aider tous les ordres de gouvernement à établir des priorités et à intervenir pour assurer que les Canadiens aient accès à de l'eau propre, salubre et sans danger.

Que faisons-nous à ce sujet?

Les gouvernements, l'industrie et chaque Canadien se partagent la responsabilité de la gestion de l'eau douce. Ce sont les provinces et les territoires qui ont la compétence principale sur la plupart des aspects de la gestion et de la protection de l'eau, et la plupart des gouvernements délèguent certains de ces pouvoirs aux municipalités. La compétence fédérale englobe la conservation et la protection des océans et de leurs ressources, les pêches, la navigation, le transport des marchandises, ainsi que les relations et les accords internationaux (eaux frontalières Canada-É.-U.). Le gouvernement fédéral est aussi responsable des eaux situées sur les terres fédérales, notamment dans les territoires, les parcs et les collectivités de Premières Nations. Même si la Constitution ne le prévoit pas expressément, le gouvernement fédéral joue un rôle de premier plan dans le domaine de la science de l'eau et de la surveillance afin d'appuyer la gestion de l'eau par tous les niveaux de compétence. Le Canada joue aussi un rôle clé dans l'élaboration de recommandations scientifiques pour la qualité de l'eau. Il faut appliquer ces recommandations dans la grande maison fédérale (p. ex. à Parcs nationaux), ainsi que dans les autres niveaux de compétence et d'autres secteurs.

Environnement Canada s'attaque aux enjeux importants reliés à l'eau sur de nombreux fronts :

☐ Leadership en science de l'eau en accélérant diverses stratégies de recherche afin d'améliorer la protection de l'eau.

Initiative ou programme principal: Recherche

Résultats attendus :

Approches fondées sur la collaboration avec les intervenants et l'utilisation de modèles et d'outils d'analyse intégrée de la qualité, de la quantité et de l'utilisation de l'eau pour aborder les enjeux reliés à la gestion durable de l'eau.

Application, à des rivières et des bassins hydrographiques en particulier, de stratégies de gestion durable de l'eau.

Partenaires : Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, municipalités, industrie, Affaires indiennes et du Nord Canada, Santé Canada.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Renforcement de la gouvernance de l'eau et promotion de la gestion intégrée des ressources en eau chez les partenaires clés dans le domaine de l'eau.

Initiative ou programme principal: Gouvernance

Résultats attendus :

Mise en oeuvre du plan d'action sur l'eau du CCME.

Promotion d'une approche intégrée de la gestion de l'eau au Canada fondée sur les bassins hydrographiques. Mise en œuvre de la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations dans les collectivités des Premières Nations par une approche axée sur le partenariat (Environnement Canada, Santé Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada).

Partenaires: Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, administrations municipales, Affaires indiennes et du Nord Canada et Santé Canada.

☐ Information sur l'utilisation durable de l'eau rendue accessible pour le public canadien et les décideurs.

Initiative ou programme principal : Sensibilisation

Résultats attendus :

Approfondissement des connaissances et de la compréhension de l'utilisation de l'eau, et diffusion ciblée et intégrée aux Canadiens.

Partenaires : Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, administrations municipales, ONG, milieux universitaires et grand public.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

☐ Création d'outils et d'instruments innovateurs qui appuient la gestion de l'eau.

Initiative ou programme principal: Outils et instruments

Résultats attendus :

Amélioration de l'indice de la qualité de l'eau suivant les recommandations du rapport de la TRNEE (Environnement et Indicateurs du développement durable) et production de rapports périodiques nationaux et régionaux. Promotion de l'utilisation de divers outils et instruments pour la gestion de l'eau.

Partenaires : Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, administrations municipales, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Administration du rétablissement agricole des Prairies, Santé Canada, intervenants, ONG, milieux universitaires

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

☐ Respect des engagements internationaux.

Initiative ou programme principal: Initiatives internationales et binationales reliées à l'eau

Résultats attendus :

Élaboration de la Stratégie canadienne des eaux mondiales.

Consensus sur les eaux transfrontalières Canada-É.-U.

Partenaires : Conseil canadien des ministres de l'environnement, gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, administrations municipales, ONG, Commission mixte internationale, industrie et milieux universitaires

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Quels sont les principaux défis et risques administratifs?

La vérificatrice générale a exprimé des inquiétudes à l'égard de la tendance à détourner des ressources des systèmes de surveillance de la qualité de l'environnement. Des efforts importants en cours visent à améliorer l'information sur l'état de la qualité de l'eau aux niveaux national et local dans tout le Canada, mais des programmes qui portent fruit mettent à contribution des ressources et des services non financiers importants de la part des provinces, des collectivités, des organisations non gouvernementales et d'autres ministères. Il faut renforcer les partenariats existants et en créer de nouveaux aux niveaux national et international afin d'en arriver à une approche et un programme intégrés pour s'attaquer à ces problèmes.

De plus, les responsabilités reliées à la recherche sur l'eau sont partagées entre plusieurs ministères fédéraux. De grands dossiers comme l'agriculture, les eaux souterraines, les transports, la fabrication et l'exploitation minière, l'énergie (hydroélectrique et thermoélectrique), l'exploitation forestière et les pêches ne sont que quelques exemples clés qui chevauchent les compétences de divers ministères et administrations. Les travaux avancent à un rythme différent

dans chacun de ces secteurs et un grand défi au cours des trois prochaines années consistera à mieux intégrer et coordonner les travaux de l'ensemble des secteurs.

Pour en savoir davantage au sujet des enjeux reliés à l'eau, consultez : http://www.ec.gc.ca/water_f.html.

PRIORITÉ: PLANIFICATION INTÉGRÉE DE LA CONSERVATION PAR DES INITIATIVES AXÉES SUR LES ÉCOSYSTÈMES

De quoi s'agit-il?

La planification intégrée de la conservation est souvent employée comme synonyme d'autres expressions comme gestion écosystémique, gestion du paysage, approche écosystémique et gestion des bassins hydrographiques, par exemple. Toutes ces expressions reposent sur des

concepts parallèles qui encouragent une stratégie globale de gestion des ressources. Les paysages terrestres et marins du Canada sont variés et contiennent divers habitats et écosystèmes, notamment la toundra, les prairies, les estuaires et les forêts. Beaucoup de ressources et une partie de l'économie découlent de ces écosystèmes, soit au niveau du sol (c.-à-d. arbres, faune, terres humides et sols), soit sous la terre ou la mer (c.-à-d. pétrole et gaz, minéraux et eaux souterraines). Le défi consiste à élaborer une approche générale fondée sur le

Six initiatives axées sur l'écosystème sont en place à Environnement Canada :

- Le Plan d'assainissement du littoral Atlantique
- Le Plan d'action Saint-Laurent
- Le Plan d'action des Grands Lacs
- L'Initiative des écosystèmes boréaux de l'Ouest
- L'Initiative des écosystèmes nordiques
- Le Plan d'action du bassin de Georgia

regroupement de stratégies de gestion axées davantage sur les ressources, les espèces, les habitats et les aires protégées pour former un cadre complet qui contribuera aux objectifs plus généraux de gestion de la conservation et des ressources.

Que faisons-nous à ce sujet?

Les initiatives axées sur les écosystèmes (IE) sont des exemples clés de la planification intégrée de la conservation mentionnée plus haut. En fait, les IE sont des efforts en collaboration qui visent à trouver des solutions aux enjeux environnementaux complexes qui touchent des écosystèmes en particulier. Ces initiatives aident les Canadiens à obtenir des résultats sur le plan de l'environnement par des partenariats, la mise en commun de ressources, des travaux scientifiques ciblés, la coordination des efforts, l'échange d'information et d'expériences, ainsi que la création d'une vaste assise de soutien. Elles aident tous les intervenants à acquérir la capacité nécessaire pour prendre de meilleures décisions et provoquer des changements.

Environnement Canada collabore avec divers niveaux d'administration publique et des groupes qui ont des intérêts communs pour chercher à atteindre des objectifs communs dans le cadre de six initiatives axées sur l'écosystème au Canada :

□ Programme d'assainissement du littoral atlantique – Par son Programme d'assainissement du littoral atlantique (PALA), Environnement Canada a habilité des coalitions d'intervenants dans le domaine des écosystèmes au niveau de bassins hydrographiques et d'estuaires en particulier, ainsi qu'au niveau écosystémique plus général de la région, travaille directement avec elles et les appuie. Ces collectivités axées sur les écosystèmes ont élaboré et sont en train de mettre en œuvre des plans de gestion intégrée clairs et ciblés.

Initiative ou programme principal: Programme d'assainissement du littoral atlantique (PALA)

Résultats attendus :

Amélioration de la sensibilisation du public et meilleure compréhension scientifique des enjeux environnementaux.

Création de capacités de jouer un rôle de premier plan au service de la durabilité dans leurs collectivités. Amélioration et mise en valeur de l'environnement par des mesures tirées des plans de gestion intégrée de l'environnement.

Partenaires : Collectivités du PALA, provinces de l'Atlantique, autres ministères, secteur privé, organisations non gouvernementales, milieux universitaires.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

□ Plan d'action Saint-Laurent – Le Plan d'action Saint-Laurent (PASL) est guidé par la vision d'un écosystème du Saint-Laurent sain et prospère qui favorise l'intégrité écologique, la santé humaine, les activités économiques sans danger pour l'environnement et l'engagement des collectivités. Des interventions de ministères fédéraux et provinciaux et de divers partenaires fondées sur la coopération visent à produire des résultats tangibles et importants dans des secteurs comme l'engagement communautaire, l'assainissement des terres agricoles, la conservation de la biodiversité, le nettoyage industriel et urbain et la navigation.

Initiative ou programme principal : Plan d'action Saint-Laurent

Résultats attendus :

L'écosystème du Saint-Laurent est mieux connu (impacts des facteurs de stress, biodiversité, surveillance).

Le public connaît mieux l'état de santé de l'écosystème (Cyberespace Saint-Laurent, Biosphère).

Appui des groupes communautaires locaux (14 comités ZIP) et établissement de nouveaux partenariats (avec la Biosphère, des groupes de gestion côtière).

Travail collectif pour la mise en place de mesures qui contribuent à la santé et à la prospérité de l'écosystème du Saint-Laurent.

Partenaires : Ministères fédéraux (Environnement Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, ministère des Pêches et des Océans, Transports Canada, Agence spatiale canadienne, Développement économique Canada, Association canadienne des paiements, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, gouvernement du Québec, zones prioritaires (ZIP), organisations non gouvernementales, industrie.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

□ Plan d'action des Grands Lacs – Issu d'un partenariat entre huit ministères fédéraux, le Programme fédéral des Grands Lacs vise 1) un environnement sain; 2) des citoyens en santé, et; 3) des collectivités durables. Le gouvernement fédéral a annoncé dans le Budget 2000 qu'il injectera 40 millions de dollars de plus en cinq ans dans la restauration de la qualité de l'environnement des secteurs préoccupants très dégradés désignés dans l'Accord canado-américain sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Initiative ou programme principal: Plan d'action des Grands Lacs

Résultats attendus :

Restauration de la qualité de l'environnement dans deux secteurs préoccupants afin qu'ils ne soient plus considérés comme « secteurs préoccupants ».

Achèvement de toutes les mesures nécessaires aux plans d'assainissement d'au moins six secteurs préoccupants.

Progrès vers la remise en état des systèmes écologiques dans les secteurs préoccupants restants.

Progrès vers la quasi-élimination ou une réduction importante des substances toxiques bioaccumulatives persistantes comme le mercure, les dioxines, les furanes et les BPC.

Partenaires : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Pêches et Océans Canada, Santé Canada, Parcs Canada, Ressources naturelles Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Transports Canada, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, organismes du gouvernement fédéral des États-Unis et les huit États des Grands Lacs.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

☐ Initiative des écosystèmes boréaux de l'Ouest (IEBO) – Lancée en avril 2003, l'Initiative des écosystèmes boréaux de l'Ouest vise à orienter vers la forêt boréale l'important mandat de conservation d'Environnement Canada et la convergence des efforts des divers niveaux de compétence. La forêt boréale représente plus de la moitié de la masse terrestre du Canada et contient d'énormes richesses environnementales pour la biodiversité, l'eau propre et l'air pur. En 2004-2005, l'IEBO mettra l'accent sur la réalisation de ses projets.

Initiative ou programme principal : Initiative des écosystèmes boréaux de l'Ouest (IEBO)

Résultats attendus de la phase I (2003-2008) :

Production de connaissances et d'interventions fructueuses pour la conservation des forêts boréales, et pour le maintien et l'augmentation des populations d'oiseaux migrateurs de la forêt boréale.

Grâce aux partenariats, la gestion des forêts boréales au Canada devient un exemple de paysages axés sur la conservation, suivant les principes des aires protégées et du développement durable.

Mise en place de partenariats et de ressources qui permettront à la Phase II de l'IEBO de fonctionner comme programme national pour toute la forêt boréale.

Aucune nouvelle espèce de la forêt boréale ne figure sur la liste des espèces en péril et l'on a contribué à assurer le rétablissement de celles qui étaient en péril.

Augmentation de la sensibilisation aux forêts boréales et à leur biodiversité, ainsi que de l'intérêt qu'on y porte au Canada.

Partenaires : Ministères provinciaux et territoriaux, autres ministères fédéraux, ONG, industrie forestière et de l'énergie, milieux universitaires, peuples autochtones.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

□ Initiative des écosystèmes nordiques – L'Initiative des écosystèmes nordiques (IEN) vise à promouvoir la santé et la durabilité futures des collectivités et des écosystèmes du Nord canadien et appuie les efforts visant à nous aider à mieux connaître et comprendre les effets du changement climatique, des contaminants et des activités d'utilisation des ressources. Cette initiative vise finalement à augmenter la capacité à gérer les écosystèmes, ainsi que les biens qui s'y trouvent, et à appuyer des collectivités durables dans le contexte d'un environnement changeant.

Initiative ou programme principal : Initiative des écosystèmes nordiques (IEN)

Résultats attendus :

Promotion de la santé et de la durabilité futures des collectivités et des écosystèmes du Nord.

Meilleure compréhension et plus grande sensibilisation face aux effets du changement climatique, des contaminants et des activités d'utilisation des ressources sur les écosystèmes.

Poursuite du développement d'un réseau de surveillance du Nord capable de fournir de l'information sur l'état et les tendances des écosystèmes.

Meilleures capacités des collectivités du Nord et des organisations autochtones.

Partenaires: Affaires indiennes et du Nord Canada, Ressources naturelles Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, ministère des Pêches et des Océans, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Yukon, Nunavut, Québec, Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador, Nation Innu, Inuit Tapiriit Kanatami, Nation dénée, Conseil des Premières nations du Yukon, Conseil des Cris du nord du Québec, Premières Nations Naskapi, Inuits du Nunavik, milieux universitaires, secteur privé, organisations non gouvernementales et les communautés nordiques.

□ Plan d'action du bassin de Georgia - Le Plan d'action du bassin de Georgia (PABG) vise à instaurer des écosystèmes et des collectivités sains, productifs et durables dans le bassin de Georgia. Le Plan d'action du bassin de Georgia est une intervention fondée sur la collaboration entre les gouvernements et des partenaires et vise à produire des résultats environnementaux mesurables et à augmenter la capacité des personnes, des collectivités et du secteur privé à prendre des décisions favorables au développement durable.

Initiative ou programme principal: Plan d'action du bassin de Georgia (PABG)

Résultats attendus :

Mesures d'intendance fondées sur la collaboration qui appuient la durabilité du bassin de Georgia.

Terres durables, planification et gestion des eaux et des ressources qui appuient la conservation, la protection et la restauration de l'environnement, qui contribuent au mieux-être humain et à une économie plus solide.

Connaissances scientifiques et indigènes qui appuient l'amélioration de la prise de décisions en faisant mieux comprendre les facteurs de stress qui affectent les écosystèmes.

Protection d'écosystèmes en particulier contre les activités humaines dommageables et restauration des éléments clés des écosystèmes affectés.

Partenaires : Pêches et Océans Canada, Parcs Canada, ministère de la Protection de l'eau, de l'air et des terres de la Colombie-Britannique et ministère de la Gestion durable des ressources de la Colombie-Britannique.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Quels sont les principaux défis et risques administratifs?

Chacune des IE a connu un franc succès en bâtissant des partenariats et en dégageant des consensus et a produit des gains énormes du point de vue de l'environnement. Il reste toutefois des défis connexes à relever : il faut notamment établir les programmes et les priorités pour chaque initiative, rendre les résultats environnementaux transparents, tenir compte des moyens financiers et des capacités limités des partenaires et élaborer une approche nationale solide.

Lorsqu'on travaille avec différents partenaires à intérêts multiples, il est difficile d'établir des priorités et des programmes d'intervention cohérents. Durant plusieurs années, Environnement Canada a travaillé avec des coalitions d'intervenants dans le domaine des écosystèmes pour élaborer des démarches et des programmes communs.

Investir dans la création de compétences organisationnelles et dans des partenariats à long terme n'aboutit pas nécessairement à des résultats environnementaux immédiats. Notre expérience démontre toutefois qu'en aidant à bâtir des organisations solides et compétentes axées sur les écosystèmes, nous avons multiplié nos investissements financiers et les résultats environnementaux tangibles, ainsi que notre capacité sur le terrain de continuer à faire progresser un programme environnemental à long terme.

Des gouvernements provinciaux du Canada ont des capacités financières et des compétences limitées, parfois même à la baisse, ce qui restreint leur capacité à appuyer ces mesures régionales. Malgré tout, on les encourage toujours à participer à chacune de ces initiatives. Ils sont reconnus pour leurs contributions non financières et traités comme partenaires égaux.

Un autre défi clé à relever consistera à continuer de bâtir et de renforcer l'approche « nationale » du programme tout en demeurant réceptifs aux priorités communautaires des différents secteurs géographiques et socio-culturels. Encourager une large représentation des membres, notamment des régions et des services d'Environnement Canada, ainsi que des Peuples autochtones, des organisations non gouvernementales, des milieux scientifiques, des établissements d'enseignement supérieur, des groupes d'experts et des gouvernements provinciaux et territoriaux de partout au Canada, c'est une occasion sans pareille de partager nos idées, nos

points de vue, nos accomplissements et nos défis. Il est essentiel de bâtir les partenariats sur des idées communes si l'on veut maintenir des collectivités et des écosystèmes sains. Avec leurs partenariats nationaux, institutionnels et locaux, les IE sont bien placées pour devenir un élément constituant important d'interventions renouvelées en sciences et en technologie, et appuyer les engagements nationaux du Canada reliés aux politiques et à la prise de décisions.

Pour en savoir davantage au sujet des initiatives d'Environnement Canada sur les écosystèmes, consultez : http://www.ec.gc.ca/ecosyst.

4.3 Prévisions météorologiques et environnementales

Résultat stratégique : Aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de façon à protéger leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement

Les Canadiens subissent les effets des conditions météorologiques et environnementales : tornades, tempêtes hivernales, inondations, ouragans, sécheresse, variations du niveau d'eau des lacs, températures et précipitations extrêmes, turbulences causées par les avions, glaces marines et routes glacées. Tous ces phénomènes ont des répercussions sur la santé et la sécurité, les biens, les entreprises, l'économie et l'environnement. Le Service météorologique du Canada (SMC), qui est le service principal du secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales (PME), fonctionne en permanence pour établir les prévisions météorologiques et environnementales d'un bout à l'autre du pays aux échelles local, régional, national et international.

Le Service météorologique d'Environnement Canada cherche à réduire les risques que représentent pour les Canadiens les dangers météorologiques et environnementaux en les avertissant des conditions climatiques mauvaises ou dangereuses et en aidant les autres ministères et organismes fédéraux à prendre leurs décisions. Le Service aide aussi les industries vulnérables, comme celles des transports, de l'énergie, des pêches, des forêts et du tourisme afin d'améliorer leur productivité et leur compétitivité, et de les amener à œuvrer dans le respect de l'environnement. Le Service météorologique du Canada fournit aussi au gouvernement fédéral l'information scientifique essentielle dont il a besoin pour élaborer de bonnes politiques sur de grands dossiers comme l'air pur, l'eau propre, la gestion de l'eau et le changement climatique.

Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales

Aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de façon à protéger leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement

Résultats clés :

Réduction des répercussions des phénomènes météorologiques et des dangers connexes

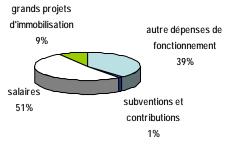
Adaptation aux changements environnementaux

Priorités:

Réduction des répercussions des phénomènes météorologiques et des dangers connexes Transformation du Service météorologique du Canada Améliorer la qualité des prévisions Éclairer les politiques par la science

Dépenses prévues brutes par facteur d'intrant (\$282,4 millions de dollars) en 2004-2005

Dépenses brutes prévues par résultat (\$282,4 millions de dollars) en 2004-2005





	Prévision des dépenses 2003-2004*	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Réduction des répercussions des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.	206,7	204,2	195,1	188,2
Adaptation aux changements quotidiens et à long terme des conditions atmosphériques et hydrologiques, ainsi que de l'état des glaces.	117,5	78,2	71,9	69,6
Dépenses brutes prévues	324,2	282,4	267,0	257,8
Moins: Recettes disponibles	(62,8)	(64,1)	(64,3)	(63,7)
Dépenses nettes prévues	261,4	218,3	202,7	194,1

^{*} Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant. Les totaux à l'intérieur des tableaux ou encore entre eux peuvent varier en raison de l'arrondissement des nombres.

4.3.1 Transformation du Service météorologique du Canada

PRIORITÉ: TRANSFORMATION DU SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE DU CANADA (SMC)

En mars 2003, le ministre de l'Environnement a annoncé l'investissement de 75 millions de dollars sur une période de cinq ans et de 5 millions de dollars par année par la suite afin de permettre au SMC de mieux répondre aux besoins de la population canadienne. Grâce à ce nouveau financement, les Canadiens constateront que les prévisions quotidiennes et à long terme, ainsi que celle des phénomènes météorologiques violents, s'amélioreront et seront plus opportunes. Le nouveau financement servira à transformer, renforcer et revitaliser les activités du Service météorologique du Canada. Il servira aussi à assurer que les Canadiens aient un accès continu et durable à de l'information météorologique et climatique de qualité afin de protéger leur santé et leur sécurité, ainsi que leur mieux-être social et économique.

De quoi s'agit-il?

Un des grands rôles du gouvernement consiste à réduire la vulnérabilité de la société et de l'économie et, à cette fin, offrir des services fédéraux pour assurer la sécurité des Canadiens, qui souhaitent que ces services demeurent modernes et adaptés à l'évolution des besoins de l'économie et de la société. Le Service météorologique du Canada existe depuis 130 ans, mais, avec les ravages du temps conjugués aux progrès rapides des sciences et des technologies, des éléments de son infrastructure de surveillance se sont dégradés ou sont maintenant désuets, ce qui met en péril l'intégrité des données observées. Dans certains cas, il faudra remettre en état des sites plus âgés de l'infrastructure de surveillance afin de les rendre conformes aux normes environnementales en vigueur.

Le Service doit en outre faire face au vieillissement de son personnel scientifique. Les départs à la retraite et d'autres mesures représentent un risque important pour l'organisation sur les plans de la perte de savoir et d'expertise. Sans une planification de la relève et une gestion des ressources humaines appropriées, le service pourrait perdre graduellement des compétences professionnelles et techniques spécialisées si les nouveaux membres du personnel et ceux qui restent n'ont pas suffisamment de formation pour prendre la relève. Le SMC doit trouver une solution générale pour faire face à la menace posée par son infrastructure et ses ressources humaines, et pour maintenir l'intégrité du service météorologique et hydrographique du Canada. Le SMC a un besoin urgent de financement nouveau pour moderniser ses activités et jeter les bases d'améliorations continues de sa durabilité et de ses services.

Que faisons-nous à ce sujet?

Le secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales (PME) a entrepris un examen complet des affectations de ses ressources financières au cours de l'exercice 1999-2000. L'exercice a entraîné un examen complet des affectations budgétaires existantes dans l'organisation et des résultats visés ou qu'il faudrait viser au moyen de ces ressources. Les fonds de transformation annoncés en mars 2003 visent des enjeux clés qu'il faut aborder afin d'assurer que la réaffectation budgétaire complète prévue en 2004-2005 pourra produire l'amélioration des services, la durabilité et les résultats prévus pendant l'exercice en cours et par la suite.

Le nouveau financement a permis au Service météorologique du Canada de commencer à regrouper ses 14 activités prévues en cinq centres de prévision des tempêtes (CPT) afin d'optimiser l'efficience des opérations. Les nouveaux laboratoires de recherche financés grâce à des réaffectations internes partageront des locaux avec des activités de prévision regroupées dans les centres de prévision des tempêtes. La colocalisation rendra plus efficace le transfert de savoir entre des secteurs fonctionnels de la recherche scientifique et des activités de prévision. Les efficiences produites par le regroupement devraient aider à offrir de meilleurs services de prévision et d'avertissement à la population canadienne en permettant aux spécialistes des prévisions de concentrer leur attention sur les phénomènes météorologiques violents tout en automatisant les fonctions plus routinières. Les mesures de regroupement jetteront les bases essentielles à des initiatives futures qui réaliseront la vision à long terme du SMC, qui est d'appuyer une plus grande protection de la santé, de la sûreté et de la sécurité de la population canadienne, des activités météorologiques fédérales plus efficientes et efficaces, ainsi que l'innovation et la compétitivité accrues des secteurs vulnérables et des industries météorologiques émergentes.

Le service créera en outre de nouveaux Bureaux de services nationaux afin de concentrer les efforts sur des interlocuteurs clés comme le milieu du transport maritime et les organisations médiatiques, ainsi que sur les industries vulnérables comme celles des forêts, des transports et de l'agriculture. L'existence d'une masse critique d'expertise dans les nouveaux centres de production, de recherche et de services augmentera les possibilités de recherche-développement (R-D), améliorera l'utilisation de technologies existantes comme les satellites, les aéronefs et les radars, resserrera la collaboration avec des universités et d'autres partenaires des secteurs public ou privé, améliorera le service à la clientèle et les activités d'éducation et de sensibilisation du public, sans oublier l'amélioration de la qualité des activités fondamentales de prévision et d'avertissement. Afin d'assurer que le SMC garde l'expertise dont il aura besoin dans le futur, les efforts porteront sur le recrutement actif et la formation de nouveaux scientifiques, météorologues et techniciens afin de remplacer ceux qui partent à la retraite.

Au cours des quatre prochaines années, le Service météorologique du Canada repositionnera l'organisation conformément à l'annonce faite par le ministre le 13 mars 2003. La transformation du SMC comportera les cinq éléments principaux suivants :

Restructuration et réorientation des activités de prévision du Service météorologique du Canada – regrouper en cinq centres plus importants les activités de prévision destinées au public et au secteur maritime et portant sur les phénomènes météorologiques violents de 14 centres disséminés d'un bout à l'autre du Canada.

Initiative ou programme principal : Restructuration et réorientation des activités de prévision du SMC

Résultats attendus :

Établissement de cinq nouveaux Centres de prévision des tempêtes et du bureau satellite à Winnipeg. Amélioration des prévisions et des avertissements relatifs aux phénomènes météorologiques violents grâce à une amélioration de la formation donnée aux météorologues professionnels, aux outils opérationnels, à la gestion du rendement et à l'automatisation.

Partenaires : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Commission de la fonction publique, NAV Canada, fournisseurs de services de télécommunications, services météorologiques internationaux.

☐ Création de bureaux de services nationaux, sensibilisation accrue et partenariats renforcés – consacrer plus de ressources aux partenariats avec les intervenants et les clients clés, en particulier les médias, les intervenants en cas d'urgence, les fournisseurs privés de services météorologiques et les industries vulnérables, ainsi que les services qui leur sont destinés.

Initiative ou programme principal : Création de bureaux de services nationaux, sensibilisation accrue et partenariats renforcés

Résultats attendus :

Amélioration des services offerts aux intervenants clés et aux clients vulnérables et renforcement des partenariats avec eux par l'établissement de nouvelles structures de prestation de services.

Création de trois bureaux de services nationaux et d'une unité de services nationaux.

Utilisation accrue, par les partenaires et les clients, des données des services atmosphériques et amélioration de leur efficacité par l'établissement de nouveaux réseaux de surveillance au Canada.

Partenaires : Ministère des Pêches et des Océans – Garde côtière canadienne, Transports Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Commission de la fonction publique, Pelmorex (The Weather Network/Météomédia), Association canadienne des radiodiffuseurs, Broadcast News, Société canadienne de météorologie et d'océanographie (comité du secteur privé).

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Gestion du cycle de vie des réseaux de surveillance – intégrer des technologies nouvelles et plus innovatrices dans les réseaux de surveillance existants afin d'améliorer la capacité d'observation.

Initiative ou programme principal: Gestion du cycle de vie des réseaux de surveillance

Résultats attendus :

Amélioration de l'assurance-qualité de données clés sur l'atmosphère, l'eau, la glace et la qualité de l'air, ainsi que de l'accès à celles-ci.

Amélioration des prévisions en offrant une mesure nouvelle et améliorée des conditions atmosphériques.

Partenaires: Organisations provinciales de levés de l'eau, municipalités, compagnies aériennes, NAV Canada.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

☐ Réorientation des activités de R-D – créer cinq nouveaux laboratoires nationaux qui augmenteront la capacité de recherche-développement et de formation dans les bureaux régionaux et qui amélioreront le transfert de technologies à l'intérieur du Ministère et avec ses clients.

Initiative ou programme principal : Réorientation des activités de R-D

Résultats attendus :

Création de cinq nouveaux laboratoires nationaux de R-D dans les régions afin d'appuyer les centres de prévision des tempêtes (SPT).

Les milieux de la recherche en général participent au programme de recherche du Service météorologique du Canada.

Partenaires : Universités, instituts de recherche et organismes.

☐ Ensemble de compétences spécialisées clés des employés et recrutement – engagement d'assurer que le SMC demeure un bon employeur pendant tous les changements importants reliés à la transformation.

Initiative ou programme principal: Ensemble de compétences spécialisées clés des employés et recrutement

On mobilise les employés du SMC pour réaliser la vision du secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales (PME) et accomplir sa mission.

Un effectif productif et une capacité nouvelle afin de répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Milieu de travail sécuritaire et sain qui répond aux besoins du personnel du SMC.

Effectif durable.

Partenaires : Commission de la fonction publique, syndicats, milieux de la santé et sécurité au travail, sociétés de sondage.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

La transformation et le renouvellement sont des éléments fondamentaux de la plupart de ces initiatives, qu'il s'agisse de renouveler le capital humain du SMC ou de moderniser son infrastructure informatique matérielle et logicielle. La transformation constitue un projet d'envergure pour le SMC qui se déroule de concert avec les activités courantes de fonctionnement et de R-D. Cette transformation et les réaffectations du budget 2004-2005 du secteur des prévisions météorologiques et environnementales (PME) constituent des initiatives habilitantes clés qui garantiront que le Service météorologique du Canada soit bien positionné pour réaliser de façon efficace et efficiente ces deux résultats clés.

Quels sont les principaux défis et risques administratifs?

Le nouveau financement annoncé en mars 2003 et les plans de transformation permettront au SMC de mieux produire les deux résultats clés du secteur d'activité des PME.

Cela dit, comme on néglige depuis trop longtemps la gestion du cycle de vie de l'infrastructure, il se peut que cet investissement ne suffise pas pour rattraper « l'accumulation » des investissements qui s'imposent pour régler le problème de l'infrastructure de surveillance rendue désuète. On relèvera le défi en poussant les analyses plus loin pendant toute cette initiative de cinq ans et en cherchant de nouvelles possibilités de financement et de surveillance comme l'initiative internationale du Groupe sur l'observation de la Terre (GOT).

La mise en oeuvre de changements importants tout en maintenant les activités courantes entraîne des risques évidents : il faut assurer un service ininterrompu, continu et permanent tout en relocalisant des activités complexes. En outre, comme il est crucial d'assurer le service dans les pires situations d'urgence et de phénomènes météorologiques violents, on se penche aussi les plans d'intervention d'urgence pour les cinq centres au lieu de 14 que comptera le nouveau modèle opérationnel.

La relocalisation de certaines des activités du SMC et les changements découlant des réaffectations budgétaires et de la réorientation des activités ont des répercussions claires et causent les désagréments habituels au personnel. Il faudra communiquer efficacement et régulièrement, appuyer et former les RH afin d'assurer que les employés ont les renseignements et les compétences spécialisées nécessaires pour relever les défis personnels et professionnels qui les attendent.

À mesure que les attentes du public et des clients augmenteront, les résultats complets de la transformation risquent de ne pas être visibles pendant des années puisqu'il faudra du temps pour créer de nouveaux bureaux et une nouvelle infrastructure, et pour bâtir le capital humain. Le maintien de relations positives avec les partenaires à mesure que le SMC rationalise ses réseaux de surveillance pose aussi un défi. Pour gérer ces risques au cours des premières années de cette initiative de cinq ans, il sera crucial de consulter périodiquement ces partenaires et interlocuteurs, et d'organiser des activités de communication stratégique qui mettront en vedette les premiers résultats de la transformation.

Le Service météorologique du Canada cherche activement à contrer ces risques en gérant et en suivant de près les activités de transformation et les résultats.

4.3.2 Résultat clé : Réduction des répercussions des phénomènes météorologiques et des dangers connexes

Réduction des répercussions des phénomènes météorologiques et des dangers connexes sur la santé, la sécurité et l'économie

PRIORITÉ : ACCENT SUR LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES ET LES DANGERS CONNEXES

De quoi s'agit-il?

Le Service météorologique du Canada vise à long terme à améliorer la capacité des Canadiens à s'adapter aux phénomènes météorologiques violents et aux dangers connexes, à les prévoir, à les atténuer, à y résister et à s'en rétablir pour aider à assurer qu'ils vivent dans un milieu sain et que les menaces posées par les dangers environnementaux sont minimisées.

Les risques que représentent pour la santé, la sécurité, les biens et l'économie les dangers environnementaux d'origine naturelle comme les tempêtes de verglas, les inondations, les ouragans, la sécheresse et le vent ne cessent d'augmenter. Les Canadiens deviennent plus vulnérables aux phénomènes météorologiques violents et aux dangers connexes à cause de la migration vers des régions plus vulnérables comme les plaines d'inondation, parce que la densité urbaine augmente, que les infrastructures vieillissent et que l'on crée des réseaux de production et de distribution complexes mais vulnérables. L'activité humaine peut provoquer ou alourdir d'autres dangers environnementaux comme la mauvaise qualité de l'air. Les pertes de biens matériels et les pertes économiques causées par les dangers d'origine naturelle grimpent en flèche depuis quelques années. En 1998, le Canada a dépensé trois milliards de dollars pour réparer les dommages causés par des phénomènes météorologiques violents et dangers connexes. Selon le Bureau d'assurance du Canada, les règlements découlant de sinistres (par les sociétés d'assurance et les contribuables) ont doublé à tous les cinq ans pendant les années 80 et 90. Cette tendance devrait s'accentuer au cours du siècle.

Que faisons-nous à ce sujet?

Le secteur public, l'industrie et les universités ont conjugué leurs efforts pour assurer que le Canada garde une expertise de haut niveau dans le domaine des phénomènes météorologiques violents et du climat. Le SMC continue, par exemple, d'appuyer la Fondation canadienne pour la science du climat et de l'atmosphère (FCSCA), créée en 2000 pour subventionner des recherches universitaires en science du climat et de l'atmosphère.

Les médias et des entreprises privées, comme Pelmorex (société-mère de The Weather Network/Météomédia), sont des partenaires clés dans la diffusion d'avertissements et de prévisions à la population canadienne. Ils aident aussi à diffuser de l'information sur la façon dont les Canadiens peuvent protéger leur personne et leurs biens contre les dangers environnementaux.

Afin d'améliorer les avantages tirés des avertissements météorologiques, Environnement Canada continue de chercher des façons innovatrices de diffuser l'information et les avertissements météorologiques à temps pour permettre aux Canadiens de réagir afin de protéger leur personne et leurs biens. Des technologies comme le téléphone cellulaire, l'assistant numérique personnel (ANP), l'ordinateur portatif, Internet et la radio numérique offrent tout un éventail de possibilités futures, comme les bandeaux qui défilent au bas des écrans de télévision pour prévenir les téléspectateurs de phénomènes météorologiques violents et les technologies qui interrompent les émissions de radio automatisées en période d'avertissement météorologique. Ces technologies permettront d'établir de nouveaux partenariats avec des radiodiffuseurs, des câblodistributeurs et des entreprises de télécommunications.

L'eau demeure une priorité croissante au Canada et le SMC joue un rôle clé dans la surveillance, la compréhension et la prévision des répercussions sur les ressources en eau du Canada. Grâce à ses programmes de recherche et de prévision et à Relevés hydrologiques du Canada, le SMC collabore de près avec des partenaires provinciaux et autres afin d'assurer que la connaissance des conditions actuelles et prévues de la pluie, de la neige et de la glace sont disponibles pour que l'on puisse atténuer les répercussions critiques des dangers causés par la sécheresse et les inondations.

En collaboration avec d'autres intervenants, Environnement Canada tient à améliorer notre capacité de prévoir les phénomènes météorologiques violents et les dangers connexes, de les atténuer, d'y résister et de s'en remettre et, à cette fin, à allonger le délai de réaction et à améliorer l'exactitude et l'utilité des avertissements, ainsi que la satisfaction à cet égard. À cette fin, on applique les grandes stratégies suivantes :

Stratégies et technologies de surveillance qui accroîtront la probabilité de détection hâtive des phénomènes météorologiques violents et de leurs précurseurs.

Initiative ou programme principal : Surveillance des phénomènes météorologiques, du climat, des eaux de surface, de la glace et de l'ozone stratosphérique

Résultats attendus :

Surveiller les phénomènes météorologiques, le climat, les eaux de surface, la glace et l'ozone stratosphérique. Gérer les relations et les activités nationales de relevés et de surveillance de l'eau.

Gérer les relations et les activités de surveillance de la glace avec le ministère des Pêches et des Océans – Garde côtière.

Assurer l'optimisation des données de surveillance internationale, la contribution et l'accès continu à celles-ci par des initiatives comme celles du Groupe d'observation de la Terre (GOT).

Mieux détecter les conditions météorologiques ou environnementales dangereuses ou changeantes en continuant de moderniser les équipements de surveillance.

Continuer de faire preuve de leadership en intendance de l'environnement en nettoyant les sites de surveillance fédéraux contaminés.

Partenaires: Organisations provinciales de relevés hydrologiques, provinces, municipalités, Organisation météorologique mondiale, Sommet sur l'observation de la Terre, intervenants intergouvernementaux et internationaux, Global Atmospheric Inc., sociétés aériennes, NAV Canada, National Oceanic and Atmospheric Administration/National Environmental Satellite, Data and Information Service, RadarSat International, Ressources naturelles Canada, Agence spatiale européenne.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

☐ Améliorer la capacité de production et de diffusion d'avertissements en modernisant la production.

Initiative ou programme principal : Avertissements portant sur les phénomènes météorologiques violents et les dangers connexes

Résultats attendus :

Production transparente et continue d'avertissements par les spécialistes des prévisions à partir des nouveaux centres de prévision des tempêtes regroupés.

Améliorations des avertissements par le transfert des connaissances scientifiques dans les opérations, l'augmentation de la formation et le perfectionnement professionnel des spécialistes des prévisions et automatisation de la production de routine.

Accessibilité, utilisation et fiabilité accrues des avertissements diffusés par les moyens d'Environnement Canada (Web, téléphone et Météomédia) et ceux de partenaires (médias, radio et télévision).

Partenaires : NAV Canada, fournisseurs de services de télécommunications, Services météorologiques internationaux, ministère des Pêches et des Océans – Garde côtière canadienne, Pelmorex (The Weather Network/Météomédia), Association canadienne des radiodiffuseurs, Broadcast News, médias (électroniques et imprimés).

☐ Cibler les activités reliées aux sciences de l'atmosphère, à l'hydrométéorologie et à la glaciologie, ainsi que la capacité connexe de modélisation de prévisions.

Initiative ou programme principal : Cibler les activités reliées aux sciences de l'atmosphère, à l'hydrométéorologie et à la glaciologie, ainsi que la capacité connexe de modélisation de prévisions.

Résultats attendus :

Amélioration des prévisions par les progrès des prévisions météorologiques numériques.

Concentration et augmentation des efforts scientifiques reliés aux avertissements par l'entremise des nouveaux laboratoires nationaux.

Meilleure compréhension de la nature et des caractéristiques des vulnérabilités et des adaptations aux phénomènes météorologiques violents, à la suite d'analyses scientifiques effectuées au besoin avec des partenaires.

Amélioration de la capacité de prévision et de modélisation hydrométéorologiques par la collaboration avec d'autres intervenants.

Partenaires : Universités, collectivités, Institut national de recherche sur les eaux, Weather Service des États-Unis, ministère des Pêches et des Océans.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Améliorer l'appui à la préparation et aux interventions en cas d'urgence dans la population et chez les premiers intervenants, y compris la capacité de faire face aux menaces à la sécurité atmosphérique.

Initiative ou programme principal : Sécurité et intervention d'urgence

Résultats attendus :

Amélioration de l'accès à l'information, en particulier par les médias et les premiers intervenants, sur les phénomènes météorologiques violents et d'autres dangers afin d'assurer que la population canadienne soit consciente de sa vulnérabilité, qu'elle comprenne nos produits et services et qu'elle soit prête à faire face à des événements dangereux.

Achèvement de la fortification du Centre météorologique canadien (CMC) afin d'assurer qu'il soit disponible et fiable pendant les phénomènes météorologiques violents et des incidents en matière de sécurité.

Appui à la sécurité nationale, ainsi qu'à la préparation et les interventions nationales en cas d'urgence.

Partenaires : Protection civile, Défense nationale, organismes provinciaux et municipaux de mesures et d'interventions d'urgence, médias, Santé Canada.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Quels sont les principaux défis et risques administratifs?

L'importance des services météorologiques et environnementaux augmente à mesure que les Canadiens deviennent plus vulnérables aux nouvelles conditions météorologiques et environnementales. Le défi que doit relever Environnement Canada consiste à améliorer le délai de réaction aux dangers et aux problèmes posés par l'environnement, comme le changement climatique et la santé de l'environnement, afin de donner aux Canadiens ainsi qu'à leur gouvernement, le temps de prévenir plus efficacement ces situations, d'y résister ou de s'y adapter.

Dans l'ensemble, le Service météorologique du Canada doit poursuivre dans la voie de l'amélioration continue par la réaffectation et le renouvellement qui visent ces priorités. Le Service doit continuer de conjuguer ses contributions à celles de partenaires clés et chercher des moyens innovateurs de diffuser ces avertissements vitaux à la population canadienne.

4.3.3 Résultat clé : Adaptation aux changements environnementaux

Adaptation aux changements quotidiens et à long terme qui se produisent dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et les glaces

PRIORITÉ : AMÉLIORER LA QUALITÉ DES PRÉVISIONS DE QUOTIDIENNES À SAISONNIÈRES

De quoi s'agit-il?

La population, les industries sensibles aux conditions météorologiques et les institutions du Canada comptent sur la disponibilité de l'information du Service météorologique du Canada pour prendre des décisions quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles et saisonnières sur leurs plans, leur qualité de vie, leur santé et leur mieux-être économique. Le Service météorologique du Canada exploite son investissement très important en capacité de surveillance et de prévision qui vise la sûreté et la sécurité afin de fournir les renseignements nécessaires pour répondre à ce besoin énorme.

Le besoin prend de l'ampleur à mesure que nous progressons en cette ère de l'information parce que l'on optimise de plus en plus les décisions face aux pressions qu'exercent l'économie et le besoin de rapidité pour accroître le délai d'avertissement et la précision des prévisions afin d'en tirer un avantage concurrentiel ou simplement de répondre aux exigences de la vie quotidienne. Les utilisateurs d'information deviennent en outre plus avertis et exigent d'avoir un accès complet aux données brutes, à des données en direct et à des archives détaillées afin de personnaliser l'utilisation qu'ils font de cette information ou d'effectuer eux-mêmes, ou en collaboration avec des fournisseurs privés de services météorologiques, certaines des évaluations portant sur des états futurs. L'évolution de la capacité des technologies de l'informatique et des télécommunications est à l'origine de cette tendance.

Les prévisions sur la variabilité du climat, la qualité de l'air, le niveau de l'eau, les précipitations et les prévisions météorologiques en général sont de plus en plus importantes pour l'agriculture, la navigation, la construction, les médias, la santé, la conservation de l'environnement, l'exploitation forestière, les loisirs et la population. Ces secteurs recherchent des capacités accrues de prévisions météorologiques, climatiques et environnementales à court et à long terme, ainsi qu'une capacité améliorée de prévoir la présence et l'importance des menaces dans l'air et sur l'eau. Les statistiques indiquent que même le Canadien moyen est plus programmé – mobilisé activement au cours de périodes ou de jours précis d'activités prévues de travail ou de loisir – qu'auparavant, qu'il est donc moins adaptable à l'évolution du contexte environnemental ou météorologique et qu'il recherche donc davantage d'assurance pendant qu'il établit ses plans. Toutes ces exigences exercent des pressions sur les ressources limitées du Service météorologique du Canada, mais stimulent aussi sa volonté de servir et le besoin d'améliorer continuellement le service.

Que faisons-nous à ce sujet?

Le Service météorologique du Canada appuie les systèmes de prévision et de diffusion de données, établit activement des relations avec des clients, cherche à collaborer avec le secteur privé pour s'implanter sur de nouveaux marchés et dispose d'un personnel spécialisé en communication avec le public qui est chargé de catalyser l'utilisation de l'information du SMC et d'en assurer l'efficacité pour nos interlocuteurs. La distribution efficiente de produits et de services météorologiques constitue un élément clé de la réduction du risque en optimisant les délais offerts aux décideurs. Nous diffusons des produits directement sur le Web, sur notre propre réseau d'émetteurs radio et de technologies téléphoniques avancées qui permettent l'accès automatisé ou en direct à l'information sur les prévisions. Nous comptons aussi énormément sur les médias pour la distribution générale de nos prévisions. L'année dernière, nous avons reçu quelque 40 millions d'appels téléphoniques du public à la recherche d'information météorologique et environnementale et le site Web du *Bureau météorologique* a accueilli 100 millions de visiteurs. La plupart de nos services sont gratuits pour le public, mais nous servons aussi en mode de recouvrement des coûts les clients qui ont besoin de renseignements spécialisés non disponibles sur le marché.

Le Service météorologique du Canada fournit l'infrastructure de surveillance, de production et de prestation de services nécessaire pour produire des prévisions météorologiques à long terme et saisonnières sur la qualité de l'air. Nous continuons d'améliorer ce service et de le raffiner à mesure que les forces motrices de la technologie, des connaissances scientifiques et de la demande le permettent. Dans son récent exercice de réaffectation et par les fonds continus supplémentaires réservés à ces fins annoncés en mars 2003, le SMC s'est clairement engagé à prendre des mesures dans les domaines clés suivants :

Améliorer l'exactitude des prévisions à court terme et l'accès à celles-ci pour la population, les industries et les institutions vulnérables.

Initiative ou programme principal : Prévisions à court terme pour la population, les industries et les institutions vulnérables

Résultats attendus :

Amélioration des prévisions par la formation des spécialistes des prévisions et l'amélioration des outils et du milieu de travail.

Accessibilité, utilisation et fiabilité accrues des prévisions diffusées par les services d'Environnement Canada (Web, téléphone et radiométéo) et ceux de partenaires (médias, radio et télévision).

Améliorations de services clés qui s'adressent à des secteurs de l'économie très vulnérables comme ceux des pêches, de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de l'énergie et des transports.

Capacité et rôle accrus du secteur privé lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins météorologiques et hydrologiques au Canada.

Attribution accrue, dans les médias quotidiens, de l'information météorologique diffusée par Environnement Canada.

Partenaires : Fournisseurs de services de télécommunications, Nouvelles Télé-Radio, médias (électroniques et imprimés), services météorologiques internationaux, Pelmorex (The Weather Network/Météomédia), ministère des Pêches et des Océans – Garde côtière canadienne.

Améliorer l'accès à la totalité des fonds de données en temps réel et archivées et soumettre ces informations à un contrôle de qualité de haut niveau.

Initiative ou programme principal : La collecte et l'archivage des données appuient l'amélioration de la qualité des prévisions quotidiennes à saisonnières.

Résultats attendus :

Amélioration de l'accès du public, du secteur privé et des universités aux données météorologiques, hydrométriques et climatologiques de base.

Ensembles de données améliorés pour bien documenter et comprendre les processus climatiques.

Partenaires : Ministère des Pêches et des Océans – Garde côtière canadienne, provinces et territoires, services météorologiques et hydrologiques internationaux.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

☐ Améliorer l'exactitude et l'utilisation des prévisions saisonnières et à long terme destinées aux industries et aux institutions vulnérables.

Initiative ou programme principal : Prévisions à long terme et saisonnières à l'intention des industries et des institutions vulnérables

Résultats attendus :

Amélioration des prévisions à long terme et saisonnières.

L'utilisation plus efficace de l'information tirée des prévisions environnementales à long terme éclaire la prise de décisions sur le développement durable.

Partenaires : Services météorologiques nationaux, Ressources naturelles Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, industries vulnérables comme l'agriculture et l'énergie.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

☐ Appuyer davantage les utilisateurs d'information par un programme de surveillance étendu.

Initiative ou programme principal: Communication avec la population et les secteurs vulnérables

Résultats attendus :

Programme de communication étendu afin de catalyser l'efficacité et l'utilisation accrues des données, des prévisions et des services du SMC.

Partenaires : Industries vulnérables, fournisseurs privés de services météorologiques, écoles, médias, provinces, municipalités.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Quels sont les principaux défis et risques administratifs?

Le public et les clients spécialisés qui demandent de plus en plus d'information de grande qualité et en temps opportun continueront d'exercer des pressions sur les ressources financières et humaines limitées du Service météorologique du Canada dans l'optique des sciences et de la prestation des services. Une technologie nouvelle comme la prévision d'ensemble (généralisation de prévisions probabilistes) pourrait produire des prévisions à court et à long terme de plus grande qualité, mais elle exigera plus d'efforts et un investissement en éducation et en communication avec le public et les secteurs vulnérables afin d'assurer que les nouveaux produits sont interprétés et utilisés de façon appropriée.

Chaque amélioration scientifique ou technique entraîne une hausse correspondante des attentes des clients, que ce soit à l'égard d'échelles à plus long terme (saisons), de la résolution

géographique ou de l'exactitude plus poussée, et donne un accès plus important aux données à utiliser à leurs propres fins. Le Service météorologique du Canada devra continuer d'assurer qu'il est possible de répondre aux besoins des clients, que ce soit en collaborant avec le secteur météorologique privé du Canada pour accroître la capacité globale, en augmentant le nombre de modes possibles de prestation de services à mesure que les budgets et les technologies le permettent, et en améliorant l'accessibilité et la qualité des données nécessaires pour répondre à toutes ces demandes croissantes.



PRIORITÉ: ÉCLAIRER LES POLITIQUES PAR LA SCIENCE

De quoi s'agit-il?

Les activités de recherche-développement (R-D) du SMC restent essentielles à la santé et à la sécurité du public et à la formulation de politiques éclairées par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les administrations locales et d'autres intervenants au Canada. Le changement climatique montre des signes réels de répercussions sur nos vies, notre environnement et notre économie. C'est seulement par l'évaluation des scénarios sur le changement climatique aux échelons planétaire, national et local que les particuliers, les gouvernements et les industries pourront prendre des mesures d'adaptation.

En général, l'évaluation scientifique de la situation des facteurs de stress environnementaux et les progrès réalisés dans l'atténuation de leurs répercussions sur notre société constituent une activité fonctionnelle cruciale qui permet de prendre des décisions portant sur des orientations et les interventions actuelles et futures des gouvernements et d'autres intervenants. Il est clair que c'est urgent pour l'enjeu que constitue le changement climatique, mais cela demeure aussi crucial pour d'autres priorités comme l'air pur et l'eau propre et disponible, notamment.

Que faisons-nous à ce sujet?

Le Service météorologique du Canada fait des recherches afin d'assurer qu'Environnement Canada puisse s'appuyer sur une assise scientifique solide pour élaborer ses politiques et ses stratégies de protection de l'environnement et de la santé humaine. Nous appuyons aussi des initiatives comme BIOCAP – une organisation sans but lucratif qui collabore avec l'industrie et les organisations gouvernementales et non gouvernementales ainsi que la communauté nationale de recherche et les agences de financement universitaire pour promouvoir et encourager la recherche universitaire destinée à :

- ☐ Réduire les émissions de gaz à effet de serre (particulièrement les N2O et les CH4) provenant de sources biologiques, notamment l'agriculture, les sites d'enfouissement et les zones humides;
- ☐ Séquestrer le carbone atmosphérique en rehaussant les puits de carbone dans les exploitations agricoles, forestières et dans les marécages;
- □ Remplacer les sources d'énergie actuelles par des systèmes de biomasse et des systèmes biologiques qui produiront une source d'énergie, des matériaux et des produits chimiques durables et renouvelables.

Le Service météorologique du Canada effectue des recherches dans un vaste éventail de domaines reliés aux enjeux prioritaires du Ministère, notamment dans les domaines clés suivants :

☐ Climat et changement climatique, qualité de l'air et capacité connexe de modélisation prédictive.

Initiative ou programme principal : Climat et changement climatique, qualité de l'air et capacité connexe de modélisation prédictive : politique d'appui et amélioration des services

Résultats attendus :

Approche coordonnée de la science du changement climatique entre les ministères, les universités et d'autres intervenants.

Amélioration de la science et de la modélisation locales, régionales, nationales et mondiales du climat et du changement climatique comme contribution clé au développement durable au Canada et sur la scène internationale.

Amélioration de la science et des prévisions relatives à la qualité de l'air pour appuyer les décisions.

Partenaires : Milieux universitaires, partenariat Ouranos, BIOCAP, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Ressources naturelles Canada, Institut national de recherche sur l'eau, autres ministères, organismes provinciaux chargés de l'environnement et de la qualité de l'air.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

☐ Changement climatique – Répercussions et adaptation

Initiative ou programme principal : Science des répercussions du changement climatique et de l'adaptation à l'appui de l'amélioration des politiques et des services

Résultats attendus :

Évaluation et compréhension accrues des répercussions du changement climatique et des stratégies d'adaptation.

Partenaires : Organisation météorologique mondiale, autres services météorologiques nationaux, secteurs et collectivités vulnérables au changement climatique.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

☐ Évaluation, conseils et communications scientifiques

Initiative ou programme principal : Procéder à des évaluations scientifiques intégrées d'enjeux stratégiques clés pour Environnement Canada afin d'améliorer les politiques par la science.

Résultats attendus :

Solide participation du Canada à l'évaluation de la science du changement climatique planétaire ou international. Poursuivre l'évaluation des menaces à l'eau.

Partenaires : Groupe d'experts international sur l'évolution du climat, universités, milieux internationaux de la recherche-développement, Instituts de recherche, autres ministères, provinces, conseillers en politique.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Quels sont les principaux défis et risques administratifs?

La clé de la réussite des activités de recherche-développement (R-D) d'Environnement Canada réside en fin de compte dans l'obtention d'un financement à long terme pour les recherches dont les résultats se concrétisent à long terme seulement. Le financement de certaines activités de recherche peut être en péril à cause de la temporarisation de programmes et c'est pourquoi il faut essayer de garantir un appui continu aux activités scientifiques vitales. L'adoption récente d'un plan stratégique pour les activités de R-D du SMC est une étape importante à cette fin.

En outre, le Ministère a beaucoup de difficulté à attirer, former et retenir des scientifiques de talent, étant donné que les concurrents peuvent souvent offrir plus rapidement aux candidats des postes plus attrayants. Ce facteur est particulièrement important étant donné le grand nombre de départs à la retraite qui surviendront au cours des cinq prochaines années. Le Service météorologique du Canada devra aussi relever d'autres défis au moment où il élabore des plans pour appliquer les recommandations du groupe d'experts de l'extérieur et où l'on affecte des ressources financières à ces priorités.

4.4 Secteur d'activité de la Gestion, de l'administration et des politiques

Résultat stratégique : Assurer la gestion stratégique et efficace du Ministère de façon à produire des résultats environnementaux.

Dans le contexte où Environnement Canada évolue, les problèmes environnementaux sont de nature planétaire, les compétences sont partagées et il faut trouver des solutions aux défis de l'intégration des facteurs environnementaux, économiques et sociaux. Pour cette raison, il importe de veiller à ce qu'il y ait dans tout le Ministère des liens solides en ce qui concerne l'élaboration des orientations stratégiques portant à la fois sur la gestion horizontale et sur les questions stratégiques.

Avec son secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques (GAP), Environnement Canada élabore un programme intégré de gestion et d'élaboration des politiques. Il s'agit du programme stratégique à moyen et à long terme du Ministère qui porte essentiellement sur le leadership, la gestion du savoir et les partenariats nécessaires pour éclairer et mobiliser la population, ainsi que sur les moyens d'offrir, à l'interne et à l'externe, des services de soutien efficaces et innovateurs.

Dans le Cadre de gestion d'Environnement Canada, le résultat stratégique du secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques repose sur deux résultats clés. Nous avons rattaché les questions ministérielles prioritaires aux résultats clés correspondants. Le tableau ci-dessous illustre cette structure logique.

Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques Assurer la gestion stratégique et efficace du Ministère de façon à produire des résultats environnementaux. Résultats clés : Priorités et plans stratégiques **Organisation performante Priorities** Politique innovatrice et intégrée Gestion intégrée Dépenses prévues brutes par facteur d'intrant Dépenses brutes prévues par résultat (\$125,7 millions de dollars) en 2004-2005 (\$125,7 millions de dollars) en 2004-2005 priorités et plans stratégiques grands projets 22 % d'immobilisation autres 1% dépenses de fonctionnement organisation 40% performante salaires 78 % 57% subventions et contributions 2% Prévision des Dépenses Dépenses Dépenses prévues dépenses prévues prévues 2004-2005 2005-2006 2006-2007 2003-2004* Des priorités et des plans stratégiques intégrés en matière 27,1 22,9 31,2 31,2 de politiques. Une organisation performante appuyée par des services 114,0 98,6 97,5 96,4 efficaces et innovateurs. Dépenses brutes prévues 136,9 125,7 128,7 127,6 Moins: Recettes disponibles (8,0)(0,8)(0,8)(0,8)Dépenses nettes prévues 136,1 124,9 127,9 126,8

^{*} Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant. Les totaux à l'intérieur des tableaux ou encore entre eux peuvent varier en raison de l'arrondissement des nombres.

4.4.1 Résultat clé : Des priorités et des plans stratégiques intégrés en matière de politiques

Des priorités et des plans stratégiques intégrés en matière de politiques



PRIORITÉ : POLITIQUE INNOVATRICE ET INTÉGRÉE

De quoi s'agit-il?

Les enjeux environnementaux ont tendance à être complexes, interdépendants, omniprésents et transfrontaliers. La pollution atmosphérique, les pluies acides et l'eau, par exemple, sont des enjeux qui ont de fortes répercussions sur la santé humaine et sur nos écosystèmes et qui ne connaissent pas les frontières entre les niveaux de compétence.

Les enjeux environnementaux sont aussi reliés étroitement aux enjeux économiques et sociaux, comme le démontre le défi posé par le changement climatique. Il s'agit d'un enjeu vraiment planétaire dont les solutions auront probablement des répercussions majeures sur l'économie et en particulier sur nos décisions au jour le jour portant sur l'énergie et les transports. À cause de ce lien, l'élaboration des bons outils stratégiques nécessaires pour faire face aux enjeux environnementaux présente à la fois un défi et une possibilité.

Que faisons-nous à ce sujet?

Le Ministère fait avancer stratégiquement le programme de l'environnement et du développement durable.

Même si les questions environnementales préoccupent de nombreux ministères, Environnement Canada demeure le responsable fédéral. Ce rôle place le Ministère dans une position idéale pour influer sur le programme d'autres ministères, et signifie aussi que le Ministère a besoin de l'appui de ses homologues pour mener à terme la plupart de ses initiatives puisque ce sont eux qui détiennent la plupart des moyens d'intervention. Reconnaissant cette relation de symbiose, le Ministère a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du programme gouvernemental sur l'environnement et le développement durable.

Dans ce rôle de premier plan, le Ministère explore le rôle que pourraient jouer des instruments stratégiques environnementaux plus innovateurs conçus en fonction du problème en cause. Même si la réglementation demeure une option stratégique, le Ministère recourt davantage à l'information, aux partenariats et aux instruments économiques.

La politique innovatrice et intégrée du Ministère vise avant tout à :

Initiative ou programme principal : Piloter l'établissement du programme sur l'environnement et le développement durable dans tout le gouvernement.

Résultats attendus :

Politiques stratégiques et démarches intégrées afin de faire progresser les priorités du Ministère.

Orientations stratégiques coordonnées du Ministère face aux enjeux environnementaux transversaux (p. ex. stratégies de développement durable, environnement et santé, programme urbain).

Amélioration de la prise de décisions intégrée grâce à de nouveaux outils d'aide à la décision.

Leadership du programme de l'environnement et du développement durable dans tout le gouvernement.

Partenaires: Provinces et territoires, autres ministères comme Ressources naturelles Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Santé Canada, le ministère des Pêches et des Océans, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Autochtones.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Initiative ou programme principal : Faire mieux connaître et utiliser des instruments stratégiques innovateurs

Résultats attendus :

Atteinte des buts de la politique environnementale par l'utilisation d'instruments innovateurs comme les instruments et les incitatifs économiques, les démarches volontaires et les outils d'information, lorsqu'il est démontré que ces instruments constituent les moyens les plus efficients, efficaces et pratiques.

Des indicateurs et des renseignements de meilleure qualité améliorent la base de connaissances d'Environnement Canada qui appuie la recherche stratégique et le développement durable

Partenaires : Provinces et territoires, Finances, Ressources naturelles Canada, Affaires étrangères Canada, et Commerce international Canada.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans la brochure des renseignements supplémentaires.

Initiative ou programme principal : Partenariats stratégiques et coordination

Résultats attendus :

Progrès réalisés vers le développement durable par l'élaboration et la mise en œuvre de façons innovatrices de collaborer avec des partenaires clés.

Leadership nécessaire pour établir un cadre pangouvernemental afin de faire progresser le programme dans un climat de collaboration.

Leadership international à l'égard des priorités du Canada.

Partenaires : Provinces et territoires, autres ministères comme Affaires étrangères Canada, Commerce international Canada, Ressources naturelles Canada, Santé Canada, autres pays comme les États-Unis, le Mexique, le Chili, le Costa Rica, l'Inde, organisations non gouvernementales (ONG), Autochtones.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Initiative ou programme principal: Donner au ministre et à la haute direction des conseils stratégiques en communications fondés sur une analyse solide du contexte public et des sondages d'opinion.

Résultats attendus :

Élaboration de stratégies de communications ministérielles, interministérielles et internationales.

Présentation des priorités et des orientations stratégiques ministérielles d'une façon uniforme, cohérente et coordonnée.

Conseils en communications, gestion des enjeux et appui opérationnel donnés au ministre, au sous-ministre et aux cadres supérieurs d'Environnement Canada.

Partenaires : Secrétariat du Conseil du Trésor, Bureau du Conseil privé, Comités du cabinet, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Commission de la fonction publique, Bibliothèque nationale du Canada, médias, public canadien, autres ministères comme Patrimoine canadien, Ressources naturelles, Santé Canada, Transports Canada, Industrie Canada, Pêches et Océans Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Quels sont les principaux défis et risques administratifs?

Environnement et développement durable

Afin de concrétiser le développement durable, le Ministère doit intégrer des facteurs sociaux, économiques et environnementaux dans tous ses programmes et ses politiques. On s'intéresse de plus en plus aux aspects sociaux (comme la pauvreté, les genres et la santé), ce qui suscite des préoccupations portant sur la santé de l'environnement, notamment celle des enfants, et le programme urbain. Il faut poursuivre le travail avec assiduité et il reste beaucoup à faire pour mieux intégrer les politiques environnementales et les facteurs économiques. Les politiques intégrées du secteur d'activité GAP reflètent sa responsabilité à l'égard du rôle de leadership du Ministère dans l'élaboration et la promotion du programme général du gouvernement du Canada sur l'environnement et le développement durable (DD). Pour tendre vers ces objectifs, le Ministère a recours à des partenariats stratégiques conclus à la fois avec des partenaires nationaux et avec des interlocuteurs internationaux clés.

Un défi en particulier consistera à faire mieux connaître et comprendre comment les ministères fédéraux peuvent utiliser le mieux un cadre établi pour fixer les priorités relatives à l'environnement et au développement durable et assurer que la stratégie de développement durable (SDD) du gouvernement fédéral joue un rôle stratégique en favorisant le développement durable dans l'appareil fédéral. Il sera aussi essentiel d'établir des partenariats pour mettre en œuvre les mesures qu'Environnement Canada prendra à la suite du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) et pour appliquer le Protocole de Kyoto.

Instruments stratégiques

Afin d'appuyer le Programme de l'environnement et du développement durable, le Ministère continuera aussi d'élaborer de nouvelles façons d'aborder les instruments stratégiques, y compris des indicateurs de l'environnement et du développement durable, et d'appuyer la recherche stratégique et l'analyse du développement. Les échanges de droits d'émissions de gaz à effet de serre constituent, par exemple, un élément clé du Plan du Canada sur le changement climatique. Cette reconnaissance du rôle important des instruments commerciaux émane des travaux réalisés pendant de nombreuses années à Environnement Canada et dans d'autres organismes fédéraux en collaboration avec les provinces, les territoires et des intervenants. On entreprendra aussi des travaux avec le ministère des Finances et d'autres ministères pour mettre en œuvre des mesures fiscales (taxes, frais et autres instruments commerciaux) afin d'atteindre les objectifs des politiques sur le changement climatique. Environnement Canada continuera à soutenir l'initiative fédérale générale pour faire des progrès sur une stratégie réglementaire judicieuse.

Partenariats stratégiques

Environnement Canada continuera de s'appuyer sur la solide présence internationale du Canada comme pays progressiste sur le plan de l'environnement en participant aux activités d'organismes et de tribunes comme le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le G8, sans oublier les activités bilatérales avec certains pays. Le Ministère continuera, par exemple, de mettre en œuvre des accords de coopération environnementale avec des partenaires des Amériques (États-Unis, Mexique, Chili et Costa Rica), ainsi que le Protocole d'entente (PE) avec la Chine. Environnement Canada travaille en partenariat avec d'autres ministères fédéraux afin de promouvoir l'entraide entre le commerce et l'environnement dans les Accords sur le commerce international comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et

l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'évaluation environnementale de négociations commerciales constitue une initiative fédérale importante pilotée par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à laquelle participe Environnement Canada. On continuera de collaborer avec des pays comme l'Inde, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international, afin de réaliser des améliorations concrètes dans le domaine de l'environnement et de créer des compétences dans les pays en développement et ceux dont l'économie est en transition. Environnement Canada continuera aussi de mettre en œuvre, en partenariat avec les États-Unis et le Mexique, un programme d'action pour l'Amérique du Nord. Les efforts conjugués avec les partenaires commerciaux du Canada dans les Amériques viseront aussi à promouvoir les interventions nationales et l'intervention hémisphérique coordonnée afin d'améliorer la santé humaine et celle de l'environnement.

4.4.2 Résultat clé : Organisation performante

Une organisation performante appuyée par des services efficaces et innovateurs.



PRIORITÉ: GESTION INTÉGRÉE

De quoi s'agit-il?

Environnement Canada doit transformer son mode de fonctionnement tant à l'interne qu'à l'externe. À l'interne, Environnement Canada doit chercher à renforcer sa capacité de gestion et améliorer la responsabilisation et l'information servant à la prise de décisions compte tenu de la complexité croissante et de l'urgence des problèmes environnementaux, du partage de la gouvernance et de la transparence exigée de plus en plus par la population. Cette capacité interne aidera Environnement Canada à offrir à la population canadienne des services meilleurs, plus innovateurs et mieux adaptés, à maintenir un dialogue plus riche avec la population et à améliorer les résultats pour l'environnement. Sans compter qu'il porte sur les enjeux liés à la capacité interne, le programme de gestion intégrée vise aussi les modes de prestation de services du Ministère, ce qui nous permet d'être à l'écoute des gens, des collectivités et des milieux d'affaires et de transformer nos services au besoin pour assurer que nous produisons les meilleurs résultats environnementaux pour la population canadienne.

Que faisons-nous à ce sujet?

Le programme de gestion intégrée d'Environnement Canada doit orienter la culture, les structures, les processus et les capacités de gestion de l'organisation afin de permettre au Ministère de produire des résultats à long terme. Dans le contexte de ce programme, le Ministère a lancé le Plan d'action pour la gestion moderne (PAGM) d'une durée de trois ans qui entame sa dernière année. Le plan présente une série d'activités intégrées qui visent à améliorer un vaste éventail de capacités. En appliquant le plan, Environnement Canada a édifié sa capacité dans cinq domaines clés de la gestion : gestion axée sur les citoyens, milieu de travail exemplaire, dépenses judicieuses, gestion axée sur les résultats et valeurs. Le programme de gestion intégrée comprend aussi des initiatives axées avant tout sur le partage du savoir et la transformation des services.

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada consacrera des efforts importants à la production de résultats dans un éventail choisi de dimensions du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) du Secrétariat du Conseil du Trésor qui correspond à divers éléments du Plan d'action pour la gestion moderne (PAGM). Ces dimensions sont les suivantes :

Initiative ou programme principal: Responsabilisation, gérance et gestion des risques

Résultats attendus :

Outils disponibles pour améliorer la capacité et les méthodes de gestion d'Environnement Canada.

Facilitation de la mise en œuvre de nouvelles pratiques de GI dans tout le Ministère.

Durabilité d'activités et de systèmes ministériels clés.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Initiative ou programme principal : Service axé sur les citoyens

Résultats attendus :

Services innovateurs et à l'écoute fournis à l'interne et aux Canadiens.

Meilleure réponse aux besoins en pleine évolution des clients.

Le savoir est géré de façon stratégique et facilement partagé au Ministère et à l'extérieur.

Établissement du leadership d'Environnement Canada dans l'Initiative fédérale *Prêcher par l'exemple*.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

Initiative ou programme principal: Ressources humaines d'Environnement Canada

Résultats attendus :

Les ressources humaines d'Environnement Canada se sentent valorisées et appuyées dans un milieu de travail qui perfectionne, garde et attire les talents variés dont le Ministère a besoin pour s'acquitter de son mandat.

Engagements détaillés : Cliquer ici ou consulter le tableau détaillé dans le document détaillé d'informations supplémentaires.

La structure des tableaux sur le rendement qui précèdent repose sur la structure de responsabilisation commune du secteur d'activité de la GAP. Comme le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) fixe essentiellement le cap à suivre pour faire progresser la gestion moderne, il a déjà réalisé des progrès dans la majorité des 10 éléments du cadre au moyen d'initiatives existantes décrites dans le Plan d'action d'Environnement Canada pour la gestion moderne (PAGM), ainsi que d'initiatives du Programme des connaissances et des services.

Quels sont les principaux défis et risques administratifs?

Les services fournis par le secteur d'activité de la GAP jouent un rôle fondamental lorsqu'il s'agit à la fois d'atteindre les priorités des politiques et des programmes et de respecter les attentes à l'égard d'une gestion moderne (p. ex. modernisation des ressources humaines, sécurité, vérification et examen, cybergouvernement, modernisation de la fonction de contrôleur). La promotion, à Environnement Canada, d'une culture de service active par les efforts de transformation des services et la viabilité des systèmes et des activités de base constitueront des défis importants pour le secteur d'activité.

Comme Environnement Canada visera avant tout à transformer les modes de prestation des services, à la fois à l'extérieur, à la population canadienne et aux clients du Ministère, et à l'interne, aux membres du personnel du Ministère qui fournissent les services à l'extérieur, il faudra demander aux intéressés de se pencher sur les services qu'ils fournissent, d'analyser à qui ils les fournissent, ce que les bénéficiaires en attendent et comment ceux-ci souhaitent qu'on les leur fournisse. Cette transformation fera plus que simplement exiger un changement de culture dans beaucoup de secteurs du Ministère : elle pourra aussi imposer des demandes aux voies et aux méthodes actuelles de prestation des services (p. ex. technologies de l'information). Environnement Canada devra pouvoir mieux répondre aux attentes et les gérer tout en continuant d'élaborer des stratégies financières pour appuyer des investissements que pourra exiger la transformation de nos modes de prestation de services.

Le Ministère doit aussi relever le défi d'élaborer des stratégies afin de maintenir la durabilité des programmes et services de base (p. ex., RH, GI/TI et administration) dans tout le Ministère. Il est probable que la croissance soutenue du Ministère au cours des prochaines années exacerbera les défis que pose actuellement GAP sur le plan des ressources. Le secteur d'activité devra analyser régulièrement les services qu'il fournit et positionner ses activités fonctionnelles de façon stratégique en vue du long terme. On élabore actuellement une stratégie financière à long terme qui portera sur ces enjeux financiers. Si l'on ne va pas de l'avant en abordant les problèmes de ressources de façon plus stratégique, on mettra à risque la capacité du Ministère de réaliser de nombreuses initiatives qui amélioreraient les services fournis aux clients internes et à ceux de l'extérieur.

Section 5 : Renseignements financiers

5.1 Aperçu des dépenses prévues

Le tableau 5.1 présente le plan de dépenses que le Ministère a établi pour respecter ses priorités précisées dans la section 3. Environnement Canada disposera d'un budget d'environ 958,7 M\$ en 2004–2005. Ce total est réparti entre les quatre secteurs d'activité de la façon illustrée dans le diagramme suivant. La section 4 donne plus de détails sur la répartition du budget en fonction des secteurs d'activités et des résultats à long terme.

Le budget du Ministère a diminué d'environ 76,6 M\$ par rapport au dernier exercice financier. Cette baisse est en grande partie due à des paiements uniques versés en 2003-2004. Ces paiements incluent une contribution de 50 M\$ à la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère, une contribution de 125 M\$ aux Technologies du développement durable Canada (un paiement de 100 M\$ est prévu pour 2004-2005), et une autre de 28 M\$ pour l'acquisition de la tourbière Burns en Colombie Britannique.

En 2004-2005, EC recevra aussi un financement accru pour diverses initiatives. Ces changements majeurs au budget incluent une augmentation de 9,8 M\$ pour la transformation du Service météorologique du Canada, de 6,1 M\$ pour la recherche et les négociations avec les États-Unis reliées à la Stratégie sur la qualité de l'air transfrontalier, et une nouvelle contribution totalisant 6,7 M\$ pour le Cadre stratégique sur l'agriculture.

Dans son budget de 2004, le gouvernement fédéral a aussi annoncé une augmentation du financement consacré à l'assainissement des sites fédéraux contaminés ainsi qu'un financement pour la mise en oeuvre des indicateurs environnementaux. Les montants indiqués dans les tableaux incluent environ 14,5 M\$ qui seront distribués à d'autres ministères fédéraux pour des projets d'assainissement. Les ressources identifiées dans les tableaux pour les indicateurs environnementaux incluent les ressources qui seront transférées à Statistique Canada.

On prévoit que le budget d'Environnement Canada diminuera encore au cours de la deuxième et de la troisième année de la période de planification. Cette réduction est attribuable principalement à la temporisation des ressources affectées aux programmes tels que le Fonds d'action pour le changement climatique, à la restauration du site contaminé des mares de goudron de Sydney et des fours à coke, et à la réduction de l'encaisse reliée à la transformation du Service météorologique du Canada et à diverses initiatives reliées au changement climatique. On n'a en outre pas indiqué de paiement de subvention à Technologies du développement durable Canada (TDDC) pour les deux exercices en cause.

À la lumière de la récente transition gouvernementale de décembre 2003 et de l'examen des programmes qui en découle, il est possible que les totaux et exposés dans la présente section, soient, à une date ultérieure, ajustés pour correspondre au résultat de divers exercices de révision des dépenses qui seront entrepris.

Les tableaux qui suivent décrivent les dépenses prévues pour la période de 2004-2005 à 2006-2007 à Environnement Canada (certains des totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre en raison de l'arrondissement des chiffres).

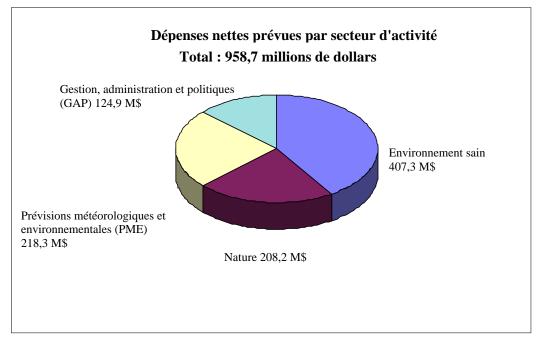
Tableau 5.2 Plan des dépenses ministérielles

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2003-2004*	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Budgétaire du budget des dépenses principal (brut)				
Environnement sain	239,4	273,1	266,0	253,5
Nature	190,2	210,4	206,1	204,3
Prévisions météorologiques et environnementales	253,5	278,1	263,2	254,0
Gestion, administration et politiques	120,1	124,6	122,5	117,3
Moins : Recettes disponibles	(82,5)	(81,0)	(80,5)	(79,4)
Total du budget des dépenses principal	720,7	805,2	777,3	749,6
Rajustements (les dépenses prévues ne figurent pas dans le budget des dépenses principal) :				
Budget supplémentaire des dépenses et rajustements techniques pour 2003-2004:				
- Mise en oeuvre de la <i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement</i> (Budget 2003)	25,2			
- Coûts supplémentaires des immobilisations et d'utilisation	13,0			
- Report du budget de fonctionnement	18,6			
- Contribution à l'acquisition de la tourbière Burns afin de protéger des terres écologiquement vulnérables	28,0			
- Subventions pour appuyer la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (Budget 2003)	50,0			
- Subvention pour appuyer la mise au point et la démonstration de technologies relatives au changement climatique et à l'air pur (Budget 2003 et 2004)	125,0	100,0		
- Mise en oeuvre du Plan du Canada sur le changement climatique (Budget 2003)	23,4	25.7	26.0	9,9
- Plan d'action sur les sites fédéraux contaminés (Budget 2003) ***	3,0	8,1	27,5	21,1
- Augmentations des salaires à la suite de la signature de nouvelles conventions collectives	16,1	11,3	11,7	11,7
- Autres ajustements techniques	12,3	5,0	(0,9)	(0,9)
- Queens Quay West Land Corporation		(4,0)	(4,0)	
- Indicateurs environnementaux (Budget 2004)**		5,0	10,0	10,0
- Programme des dons écologiques		2,4	2,4	2,4
- Stratégie sur la biotechnologie (Budget 1999)			1,0	1,0
- Plan d'action des Grands Lacs (Budget 2000)			8,0	8,0
Dépenses nettes prévues	1035,3	958,7	859,0	812,8
Moins : Recettes disponibles	(10,9)	(10,0)	(10,0)	(10,0)
Plus : Coût des services reçus sans frais				
- Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	32,8	33,5	34,9	36,3
- Cotisations comprenant la part des employés des primes d'assurance des employés et des coûts payés par le SCT	28,4	28,7	28,4	28,1
- Protection des accidents de travail assurée par Ressources humaines Canada	1,7	1,5	1,4	1,4
- Traitements et frais connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	2,4	2,3	2,4	2,5
Coût net du programme	1089,7	1014,7	916,1	871,1
Équivalents temps plein	5 878	5 871	5 902	5 881

Veuillez noter que les totaux à l'intérieur des tableaux ou encore entre eux peuvent varier en raison de l'arrondissement des nombres.

Prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice courant.
Le montant pour les indicateurs environnementaux inclut les ressources qui seront transférées à Statistique Canada.
Les montants pour 2005-2006 et 2006-2007 incluent environ 14,5 M\$ qui seront redistribués à d'autres ministères fédéraux pour divers projets d'assainissement.

Figure 1



Les chiffres n'incluent pas certaines initiatives annoncées dans le budget de 2004 comme celles qui portent sur les sites contaminés (3,5 G\$ en 10 ans) puisque l'on n'a pas encore confirmé la part de ces initiatives qui reviendra au Ministère.

La diminution prévue pour les dépenses de 2003-2004 à 2004-2005 est attribuable à des paiements uniques pour la tourbière Burns (28 M\$) et la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (50 M\$) en 2003-2004 et à la réduction des paiements à Technologies du développement durable Canada de 125 M\$ en 2003-2004 à 100 M\$ en 2004-2005. Une diminution du financement pour la transformation du Service météorologique du Canada (5,8 M\$) et le Plan d'action 2000 (5,1 M\$) au même titre que le financement pour un paiement à Technologies du développement durable Canada (TDDC) (100 M\$), les Fonds d'action pour le changement climatique (6,3 M\$) et le plan d'investissement à long terme (3 M\$) complété en 2004-2005, ont tous contribué à la diminution du budget ministériel de 2004-2005 à 2005-2006. La diminution du financement pour la transformation du Service météorologique du Canada (8,8 M\$) en 2006-2007 ainsi que le financement des éléments reliés aux initiatives sur le changement climatique complété en 2005-2006 ont contribué à la diminution du financement prévu par le Ministère de 2005-2006 à 2006-2007.

Tableau 5.3 Sommaire des dépenses d'immobilisations par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2003-2004*	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Environnement sain	17,8	13,4	11,2	11,6
Nature	3,3	2,6	2,6	2,6
Prévisions météorologiques et environnementales	22,2	25,5	19,2	18,5
Gestion, administration et politiques	1,2	1,2	1,2	1,2
Total	44,5	42,7	34,3	33,9

^{*} Prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice courant. Veuillez noter que les totaux à l'intérieur des tableaux ou encore entre eux peuvent varier en raison de l'arrondissement des nombres.

Le Plan d'immobilisations à long terme (PILT) est un sous-ensemble du plan d'activité du Ministère qui présente les dépenses d'immobilisations d'Environnement Canada par secteur d'activité et par résultat.

Environnement Canada est un ministère à vocation scientifique et un intervenant important en science et technologie (S T) sur la scène nationale. Le mandat d'Environnement Canada (EC) que lui confère la *Loi sur le ministère de l'Environnement* consiste à conserver et à améliorer la qualité de l'environnement naturel, à préserver les ressources renouvelables, à fournir des services météorologiques, à assurer le respect des règles de la Commission mixte internationale et à coordonner les plans et les programmes fédéraux relatifs à l'environnement.

Étant donné sa vocation scientifique, la majeure partie des immobilisations d'Environnement Canada sont axées sur la recherche et d'autres activités scientifiques qui produisent un « bien collectif » – fournir des connaissances à l'appui de l'élaboration de politiques, mettre au point de nouvelles méthodes pour améliorer la prestation de services et apporter des solutions technologiques permettant au Ministère de s'acquitter de sa mission. Celui-ci administre 15 établissements et laboratoires de recherche, compte 49 réserves nationales de faune et plus de 4 600 stations de surveillance de la pollution atmosphérique, du climat et de la pollution de l'eau dans toutes les régions du pays (dont beaucoup sont exploitées en partenariat avec les provinces, des universités canadiennes et des organismes scientifiques internationaux).

Le Ministère a quatre grandes catégories d'immobilisations, soit :

- des installations spécialisées et des biens immobiliers pour la conduite de recherches scientifiques en sciences de l'environnement, la mise au point de technologies et la protection des réserves critiques d'espèces sauvages;
- du matériel scientifique pour la réalisation des analyses en laboratoire et pour la surveillance de l'état et des tendances de l'environnement;
- une infrastructure de technologie de l'information et de l'équipement permettant de faire fonctionner le matériel scientifique et de faciliter les communications;
- un parc automobile, y compris des véhicules non routiers, pour transporter le personnel vers les lieux de recherche et satisfaire aux besoins d'intervention rapide.

Tableau 5.4 Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisations

(en millions de dollars)	Coût total estimatif actuel	Prévision des dépenses au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Besoins pour les exercices ultérieurs
Environnement Sain						
Ozone – Construction d'une installation d'essai des véhicules et des carburants (ADP-F)	13,4	11,5	1,9	-	-	-
Ozone – Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique (RNSPA) (ADP-F)	16,5	12,6	3,9	-	-	-
Réseau de surveillance de l'air et des précipitations (RSAP) (PD-F)	1,0	0,9	0,1	-	-	-
Prévisions météorologiques et environnementales						
Amélioration du Doppler – Modernisation du réseau de radars (ADP-F)	45,2	45,2	-	-	-	-
Construction d'une station météorologique Eureka (T.NO.) (ADP-F)	9,9	7,4	2,5	-	-	-
Modernisation du programme d'observation du climat (ADP-F)	8,6	3,7	0,5	0,5	0,5	3,4
Système d'acquisition de données océaniques (SADO) – Remplacement de la charge utile des bouées (PD-I)	2,2	1,4	0,2	0,1	0,5	-
Station météorologique de l'île de Sable (ADP-F)	3,0	2,0	-	0,5	0,5	-
Programme hydrométrique (ADP-F)	10,0	8,0	2,0	-	-	-
SMC – Site Web à guichet unique (PD-F)	4,6	2,9	1,0	0,7	-	-
Projet de remplacement du DSAT (PD-F)	1,9	1,4	0,4	0,1	-	-
Projet de remplacement d'électrolyseur de haute atmosphère (PD-F)	1,8	0,1	0,1	0,3	1,0	0,3
Retransmission de données météorologiques d'aéronefs (PD-F)	2,1	0,9	0,7	0,3	0,2	-
Centre météorologique canadien – Agrandissement des installations (APD-F)	8,3	7,1	0,6	0,6	-	-

^{*} Veuillez noter que les totaux à l'intérieur des tableaux ou encore entre eux peuvent varier en raison de l'arrondissement des nombres.

Le tableau 5.3 présente les grands projets d'immobilisations de plus d'un million de dollars par secteur d'activité. Tous les grands projets mentionnés ont obtenu une approbation définitive de projet (ADP) ou se situent dans les limites des pouvoirs délégués à Environnement Canada (PD). Une ADP suppose que le Conseil du Trésor a approuvé les objectifs de la phase de mise en œuvre du projet et qu'il a accordé l'autorisation de dépenser correspondante. Les ministères et organismes responsables sont tenus de demander une ADP seulement lorsque la portée de l'ensemble du projet a été définie et que l'estimation a été détaillée et est entièrement fondée. Par ailleurs, les PD supposent que le Conseil du Trésor a délégué au Ministère des pouvoirs pour réaliser des projets jusqu'à concurrence d'un montant donné Les pouvoirs délégués d'Environnement Canada sont de 2,5 M\$ pour les projets généraux, 5 millions pour les projets d'implantation de nouvelles technologies de l'information et 10 millions pour les projets de remplacement des technologies de l'information.

Ces projets portent aussi la mention « estimation fondée » (F) ou « estimation à titre indicatif » (I). Une estimation fondée signifie que l'estimation est de qualité assez grande et suffisamment fiable pour justifier que le Conseil du Trésor l'approuve comme centre de coût pour la phase de projet à l'étude. Une estimation à titre indicatif signifie que l'estimation est de moindre qualité et n'est pas suffisamment précise pour justifier que le Conseil du Trésor l'approuve comme centre de coût.

 Tableau 5.5
 Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2003-2004*	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Subventions				
Environnement sain	2,0	2,0	2,0	2,0
Prévisions météorologiques et environnementales	0,2	-	-	-
Total des subventions	2,2	2,0	2,0	2,0
Contributions				
Environnement sain	28,5	36,1	24,4	21,2
Nature	56,7	29,2	31,1	31,7
Prévisions météorologiques et environnementales	4,0	2,6	2,4	1,9
Gestion, administration et politiques	3,7	2,1	1,8	1,8
Total des contributions	92,9	70,0	59,7	56,6
Total des paiements de transfert	95,1	72,0	61,7	58,6
Subventions législatives				
Environnement sain – Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable (TDDC)	125,0	100,0	-	-
Prévisions météorologiques et environnementales – Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère	50,0	-	-	-
Total – Subventions législatives	175,0	100,0	-	-

^{*} Prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant. Veuillez noter que les totaux à l'intérieur des tableaux ou encore entre eux peuvent varier en raison de l'arrondissement des nombres.

Le secteur d'activité de la nature inclut en 2003-2004 le paiement d'une contribution ponctuelle de 28 M\$ pour l'acquisition de la tourbière Burns.

Tableau 5.6 Détails sur les programmes de paiements de transfert

Explication des subventions et contributions des secteurs d'activité lorsque le budget total des paiements de transfert dépasse cinq millions de dollars.

Secteurs d'activité	Objectif / Résultats prévus	
Subvention pour la mise en ceuvre du Protocole de Montréal relatif aux substances appauvrissant la couche d'ozone (Environnement sain)	Les buts de cette subvention sont de fournir une aide efficace aux pays en développement pour les aider à tenir les engagements qu'ils ont pris en vertu du Protocole de Montréal d'éliminer graduellement les substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) et partager et faire valoir le savoir-faire canadien dans le domaine de la réduction des SACO.	2 M\$
Subvention destinée à appuyer la mise au point et la démonstration de technologies relatives au changement climatique et à l'air pur (Environnement sain)	Les buts de cette subvention sont de financer la mise au point et la démonstration de nouvelles technologies de développement durable relatives au changement climatique et à l'air pur afin de réaliser des progrès vers le développement durable; favoriser et encourager la collaboration et les partenariats fondés sur l'innovation entre diverses personnes du secteur privé, ainsi que dans les milieux universitaires et des organismes sans but lucratif, afin de canaliser et de renforcer la capacité canadienne de mettre au point et de démontrer des technologies de développement durable relatives au changement climatique et à l'air pur; assurer la diffusion opportune par les bénéficiaires subventionnés de nouvelles technologies de développement durable dans des secteurs de marchés pertinents partout au Canada.	100 M\$
Contributions destinées à appuyer des travaux de R-D en environnement (Environnement sain, Nature et PME)	Ces contributions visent à stimuler la recherche scientifique en fournissant des fonds directement aux chercheurs, à créer ou à soutenir des chaires universitaires ou des postes de professeur pour promouvoir et coordonner des activités de R-D dans les domaines qui appuient les objectifs, les priorités, les programmes et les activités d'Environnement Canada. On prévoit en retirer des avantages dans les domaines des espèces sauvages et de la toxicologie.	2,4 M\$
Contributions destinées à appuyer des projets environnementaux et des projets de développement durable (Environnement sain, Nature et PME)	Permettre à des associations, des organismes et des groupes canadiens de participer activement à la réalisation de projets environnementaux et de projets de développement durable visant à protéger, améliorer et remettre en état des habitats, des emplacements et des écosystèmes, conserver, protéger, mettre en valeur ou restaurer des habitats du poisson et des espèces sauvages, l'environnement dégradé de ports, d'estuaires et de réseaux hydrographiques, de projets liés à la prévention et à la réduction de la pollution et à l'assainissement, ainsi que de projets de développement durable, p. ex. permettre aux industries de l'aquaculture et de l'écotourisme de répondre à la demande du marché.	13,9 M\$
Contributions destinées à faire mieux connaître et comprendre les questions d'environnement et de développement durable (Environnement sain, Nature, PME et GAP)	Fournir de l'information et des connaissances spécialisées aux particuliers, aux groupes et aux organismes intéressés, ainsi qu'aux gouvernements et aux organismes publics, notamment par la tenue d'une base de données nationale; promouvoir et souligner l'excellence dans les activités et les domaines liés à l'environnement; établir des réseaux et des partenariats afin d'échanger de l'information sur des questions, des initiatives et des activités dans les domaines de l'environnement et du développement durable; organiser des conférences visant à faire mieux connaître et comprendre les questions d'environnement et de développement durable.	3,3 M\$
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada (Environnement sain, Nature, PME et GAP)	Compenser les coûts directs et indirects d'activités et de projets débouchant sur l'élaboration et la signature d'ententes, de conventions et de protocoles internationaux. Payer les cotisations et les frais de fonctionnement d'initiatives et d'organisations environnementales internationales; et établir ou maintenir des comités, des groupes de travail, des secrétariats ou d'autres mécanismes semblables à l'échelle internationale ou nationale qui : (i) administrent les fonds au nom d'autres organisations, pays et organismes publics; (ii) coordonnent des projets ou des activités; ou (iii) communiquent les résultats pertinents aux stratégies et priorités d'Environnement Canada.	4,1 M\$

Tableau 5.6 (Suite)

Détails sur les programmes de paiements de transfert

Secteurs d'activité	Objectif / Résultats prévus	
ÉcoAction 2000 - Initiative de financement communautaire (Environnement sain et Nature)	Permettre à des groupes communautaires d'apporter des améliorations écologiques qui contribuent à réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement; trouver un appui financier et non financier volontaire (autre que celui du gouvernement fédéral) pour des activités environnementales qui offrent des avantages écologiques mesurables; fournir aux Canadiens les outils dont ils ont besoin pour appuyer le développement durable en mettant en pratique leurs connaissances et leurs valeurs personnelles et collectives. Les résultats escomptés incluent aussi l'achèvement de projets communautaires qui appuient l'action, le rayonnement et la mise en valeur du potentiel, à l'échelle locale et régionale, des sujets environnementaux prioritaires, et l'atteinte des objectifs du Gouvernement du Canada dans le dossier du changement climatique, résultats détaillés dans le Plan du Canada sur le changement climatique et le programme du Défi d'une tonne.	5,0 M\$
Contribution représentant la part canadienne du budget de la Commission de coopération environnementale (CCE) (Environnement sain)	Prendre en charge la portion du budget de la Commission de coopération environnementale (CCE) qui a été attribuée au Canada. La conclusion de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement était un des préalables à la décision du gouvernement de mettre en œuvre l'ALENA, afin d'élaborer et de promouvoir des politiques à l'appui de la protection de l'environnement, dans le contexte de l'intégration économique élargie en Amérique du Nord; de faciliter la mise au point de solutions coordonnées à l'échelle continentale et transfrontalière aux défis environnementaux que devra relever l'Amérique du Nord; de fournir un point de référence pour une information environnementale fiable.	4,6 M\$
Contribution pour l'assainissement des mares de goudron de Sydney et des fours à coke dans le bassin du ruisseau Muggah (Environnement sain)	Pour l'assainissement de la contamination d'années antérieures; la promotion d'une collectivité saine par la recherche de solutions réalisables engendrées principalement au sein de la collectivité du Cap-Breton par le processus du Groupe d'action conjointe (GAC); la mise en valeur des écosystèmes de la manière jugée appropriée à l'utilisation finale des terres et de l'eau; et, sous réserve des lois et ententes municipales, provinciales, nationales et internationales, le recours optimisé à la main-d'œuvre, aux services, aux produits, aux connaissances techniques et aux technologies applicables de la région.	7,2 M\$
Contributions pour le Programme de stages d'Environnement Canada pour les jeunes et le Service écojeunesse international (SEI) (Environnement sain, Nature)	Offrir des opportunités pour les jeunes scientistes et diplômés du domaine des sciences grâce à des stages dirigés par des mentors, leur offrir une expérience pratique dans le domaine et les jumeler avec des scientistes et gestionnaires de projet; offrir aux jeunes scientistes Canadiens une chance de placement international qui les rendera plus aptes à un emploi au sein du secteur environnemental privé et qui contribura à renforcer la capacité du secteur à développer l'exportation et les échanges environnementaux, et à un impact positif sur l'environnement global.	3,1 M\$
Le changement climatique : Programme de l'enveloppe des nouvelles possibilités (Environnement sain)	Réaliser l'investissement fédéral avec les provinces et les territoires dans des projets et des programmes qui réduiront de manière mesurable les gaz à effet de serre (GES) afin de respecter les objectifs du Canada pour la première période d'engagement du Protocole de Kyoto. Les résultats prévus comprennent le progrès plus rapide des plans d'action et des stratégies provinciales et territoriales sur le changement climatique et les GES, l'amélioration de la coordination horizontale du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la collaboration et aux consultations avec les provinces et les territoires au sujet du changement climatique et des GES, et une meilleure collaboration entre les gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement du Canada dans les dossiers d'intérêt commun.	9,6 M\$
Programme d'intendance de l'habitat (PIH) (Nature)	Le but du Programme d'intendance de l'habitat est de contribuer, en incitant les Canadiens de tous horizons à agir pour la conservation des espèces sauvages, pour le rétablissement des espèces en voie de disparition, menacées ou autre, et d'éviter que d'autres ne deviennent en péril. Les objectifs sont de sécuriser et de protéger les habitats importants pour protéger les espèces à risque et soutenir leur rétablissement, limiter les menaces des activités humaines pour les espèces à risque, et soutenir la mise en oeuvre d'autres activités prioritaires dans la stratégie de rétablissement ou dans les plans d'action, qu'ils soient déjà sur pied ou en développement.	10,0 M\$
Fonds d'action pour le changement climatique (Environnement sain et PME)	Élargir la compréhension du gouvernement afin d'assurer la prise de décisions éclairées sur des mesures d'atténuation et de réduction des émissions; bâtir sur le développement en cours d'analyses scientifiques et d'adaptation; sensibiliser davantage la population et faire participer les Canadiens à l'application de solutions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).	4,6 M\$
Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada (Nature)	Fournir une aide financière à Habitat faunique Canada pour la mise en œuvre de ses initiatives de conservation de l'habitat des espèces sauvages au Canada conformément à ses objectifs par la production et la promotion du timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada.	2,2 M\$

 Tableau 5.7
 Sources des recettes disponibles et non disponibles

Recettes disponibles				
(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2003-2004*	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Environnement sain				
Services professionnels et scientifiques	8,9	6,4	5,5	4,9
Produits d'information	0,3	0,3	0,3	0,3
Services de réglementation	2,0	2,5	2,8	2,8
Immobilier (Locaux)	0,1	0,1	0,1	0,1
	11,3	9,2	8,6	8,1
Nature				
Services professionnels et scientifiques	6,4	5,6	5,4	5,5
Produits d'information	0,2	0,2	0,2	0,2
Services de réglementation	0,2	0,3	0,3	0,3
Immobilier (Locaux)	0,9	0,9	0,9	0,9
	7,7	6,9	6,8	6,8
Prévisions météorologiques et environnementales				
Services professionnels et scientifiques	13,7	14,2	14,4	14,6
Produits d'information	48,9	49,7	49,7	49,0
Immobilier (Locaux)	0,1	0,1	0,1	0,1
Vente de commandites	0,1	0,1	0,1	0,1
	62,8	64,1	64,3	63,7
Gestion, administration et politiques				
Immobilier (Locaux)	0,8	0,8	0,8	0,8
Total des recettes disponibles	82,5	81,0	80,5	79,4

Le tableau 5.6 énumère les différentes sources de recettes disponibles et non disponibles (prochaine page). Voici de courtes définitions qui aideront à bien comprendre le genre de recettes qui entrent dans ces catégories :

Services professionnels et scientifiques : recherche et analyse, télécommunications, hydrométrie, services d'experts-conseils, formation et études et relevés des espèces sauvages

Produits d'information : extraction de données et accès à celles-ci, publications et produits hydrométriques et météorologiques.

Services de réglementation : demandes de permis d'immersion en mer et droits de surveillance, déclaration de nouveaux produits chimiques et autres droits et permis.

Immobilier (**locaux**) : locaux d'habitation, locations, droits d'accès, concessions, recouvrements relatif aux bâtiments de l'INRE.

Vente de commandites : ventes de commandites et de publicité.

La diminution des recettes disponibles prévues pour la période de 2003-2004 à 2005-2006 découle principalement d'une diminution des recettes prévues pour les services scientifiques et professionnels.

Tableau 5.7 (Suite)

Sources des recettes disponibles et non disponibles

Recettes non disponibles				
(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2003-2004*	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Environnement sain				
Divers	0,1	0,1	0,1	0,1
	0,1	0,1	0,1	0,1
Nature				
Services professionnels et scientifiques	0,2	0,2	0,2	0,2
Services de réglementation	4,4	4,4	4,4	4,4
Divers	0,2	0,2	0,2	0,2
	4,8	4,8	4,8	4,8
Prévisions météorologiques et environnementales				
Services professionnels et scientifiques	0,1			
Produits d'information	3,1	2,0	2,0	2,0
Redevances	0,1	0,4	0,4	0,4
Divers	2,7	2,7	2,7	2,7
	6,0	5,1	5,1	5,1
Total des recettes non disponibles	10,9	10,0	10,0	10,0
Total des recettes disponibles et non disponibles	93,4	91,0	90,5	89,4

Veuillez noter que les totaux à l'intérieur des tableaux ou encore entre eux peuvent varier en raison de l'arrondissement des nombres.

^{*} Prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

Tableau 5.8 Frais d'utilisation externe

Ce tableau présente de l'information sur la mise en vigueur ou la modification de frais d'utilisation externe.

Pouvoir d'établissement des frais	LCPE 1999 S.328
Nom de l'activité d'imposition de frais	Règlement sur les droits concernant les substances nouvelles (RDSN)
Type de frais	Service réglementaire (R)
Raison de l'imposition ou de la modification des frais	Des amendements s'imposent puisqu'on est en train de modifier le Règlement connexe sur les renseignements concernant les substances nouvelles (RRSN)
Date d'entrée en vigueur du changement prévu	2004-2005
Processus de consultation et d'examen prévu	On consultera le Groupe consultatif sur le RDSN au sujet des modifications mineures que l'on propose d'apporter au Règlement (RDSN). La version modifiée du RDSN sera ensuite prépubliée dans la partie I de la Gazette du Canada pour une période de consultation de 60 jours, en même temps que la version modifiée du RRSN.

Section 6: Arrangements réglementaires et délégués

6.1 Initiatives réglementaires prévues

Liste détaillée des initiatives réglementaires prévues

Secteur d'activité de	l'environnement sain			
Initiatives réglementaires (2004-2005)	Résultats prévus			
Pureté de l'air				
Règlement sur l'utilisation ou la libération de chrome hexavalent lors de l'électrodéposition ou l'anodisation du chrome ou de la gravure inversée (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Prévenir et réduire au minimum les émissions de l'électrodéposition ou de l'anodisation du chrome ou de la gravure inversée, de sorte que les établissements diminuent leurs émissions de chrome de 50 % à 90 %.			
Règlement modifiant le Règlement sur le soufre dans le carburant diesel (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Fixer la concentration limite du soufre dans les carburants diesel de transport non routier, ferroviaire et maritime à 500 mg/kg en 2007 et à 15 mg/kg en 2010 dans le cas du carburant diesel de transport non routier. Il y aura ainsi des avantages pour l'environnement et la santé, et l'on s'assurera que la concentration de soufre dans le carburant diesel des véhicules non routiers au Canada ne nuise pas à l'efficacité des techniques de pointe de réduction des émissions.			
Règlement sur les émissions des moteurs à explosion de type marin et des véhicules récréatifs non routiers (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Introduire, pour la première fois, des normes d'émissions pour les motoneiges et les motocyclettes et autres véhicules non routiers. Ces normes sur les émissions réduiront nettement la pollution causée par ces catégories de véhicules.			
Règlement sur les émissions des moteurs à allumage par compression des véhicules non routiers (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Établir des normes sur les émissions pour les moteurs diesel comme ceux qui sont utilisés dans les machines des secteurs de la construction, de l'agriculture et de l'exploitation forestière. L'application de ces normes réduira les émissions de NO _X et de matières particulaires de ces moteurs.			
Eau r	propre			
Règlement modifiant le Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Ces modifications rendront les prescriptions réglementaires plus claires et plus compréhensibles, ce qui favorisera l'observation et l'exécution de la réglementation.			
Gestion des déc	chets dangereux			
Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets et de produits recyclables dangereux (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Intégrer les modifications utiles aux définitions que donnent les ententes internationales des matières recyclables et déchets dangereux au Canada; faciliter l'adoption d'une stratégie fédérale-provinciale-territoriale harmonisée de gestion des matières recyclables dangereuses. Dresser des plans de réduction de l'exportation de déchets dangereux à des fins d'élimination et établir des critères de gestion respectueuse de l'environnement devant permettre au Ministre de juger s'il doit refuser un permis d'exportation, d'importation ou de transit.			
Air pur/e	au propre			
Modifications du Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (Substances chimiques et polymères)(à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Publication pour commentaires d'un cadre réglementaire rationalisé et simplifié qui utilise une terminologie simple.			

Initiatives réglementaires (2005-2006)	Résultats prévus
Air	pur
Règlement sur les émissions des gros moteurs à étincelle non routiers (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Introduire des normes sur les émissions des gros moteurs à étincelle comme ceux des chariots-élévateurs et des surfaceuses de patinoire. Ces normes réduiront nettement les polluants rejetés par ces catégories de véhicules.
Règlement limitant les composés organiques volatils (COV) contenus dans les peintures et les enduits (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Appliquer des normes nationales sur les émissions de COV à certaines catégories d'enduits de conservation en architecture et dans l'industrie; s'aligner sur les exigences américaines relatives à la réduction des émissions de COV (précurseurs de la formation de matières particulaires et d'ozone troposphérique) dans l'atmosphère.
Eau p	ropre
Décret ministériel d'inclusion de l'hexachlorobutadiène (HCBD) à la liste de quasi-élimination (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Décréter la quasi-élimination de l'HCBD dans les rejets dans l'environnement. Il s'agit en définitive de réduire la quantité ou la concentration de HCBD dans les rejets pour la ramener au-dessous du niveau de quantification prescrit par le Ministre dans la liste de quasi-élimination.
Règlement fédéral sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Dresser un cadre plus complet pour prévenir efficacement la contamination des sols et des eaux souterraines par les systèmes de stockage du domaine fédéral et des territoires autochtones. On comblera aussi une lacune de la réglementation, puisque les règlements provinciaux ne s'appliquent généralement pas aux terres domaniales et autochtones.
Gestion des déc	hets dangereux
Règlement sur les biphényles polychlorés (BPC) (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Réduire l'utilisation de matériel contenant des BPC et les rejets dans l'environnement en éliminant progressivement sur une période déterminée le matériel en question qui est toujours utilisé, et instituer de nouvelles mesures de surveillance des BPC encore employés.
Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets contenant des BPC (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Intégrer dans un même règlement les contrôles qui s'exercent sur les importations et les exportations de déchets contenant des BPC. Interdire l'exportation de déchets dangereux de BPC et resserrer les moyens de contrôle des importations pour que l'on importe seulement les déchets de BPC directement destinés à l'élimination.
Air pur/ea	au propre
Règlement interdisant l'utilisation d'articles de pêche en plomb (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Réduire la quantité de plomb qui entre dans l'environnement en interdisant l'utilisation d'articles de pêche en plomb.
Règlement sur l'interdiction totale, partielle ou conditionnelle de certaines substances toxiques (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Interdire les substances toxiques [hexachlorobutadiène (HCBD), N-nitrosodiméthylamine (NDMA) et dichlorodiphényltrichloroéthane (DDT)] qui menacent sérieusement la santé ou l'environnement au Canada afin d'assurer que ces substances n'entrent pas sur le marché canadien.
Initiatives réglementaires (2006-2007)	Résultats prévus
Air p	ropre
Règlement limitant les composés organiques volatils (COV) contenus dans les produits de consommation (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Appliquer des normes nationales sur les émissions de COV à certaines catégories de produits de consommation en fonction des exigences américaines relatives à la réduction de ces émissions (les COV sont des précurseurs de la formation de matières particulaires et de l'ozone troposphérique) dans l'atmosphère.
Règlement limitant les composés organiques volatils (COV) dans les produits de remise en état des automobiles (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Élaborer des normes nationales sur les émissions de COV pour les produits de remise en état des automobiles en fonction des normes correspondantes des États-Unis et du CCME (les COV sont un précurseur de la formation de matières particulaires et de l'ozone troposphérique) sur la réduction de ces émissions dans l'atmosphère.

Modifications du nouveau Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (Organismes vivants)(à publier dans la partie I de la Gazette du Canada) Publication du rapport de consultation décrivant le résultat des consultations multilatérales sur l'application du Règlement aux organismes vivants.

publier daris la partie i de la Gazette du Cariada)		
Secteur d'activ	ité de la nature	
Initiatives réglementaires (2004-2005)	Résultats prévus	
Espèces	en péril	
Modifications de la liste législative et du règlement sur l'indemnisation (publier le règlement en 2004-2005).	Modifier la liste 1 et instituer une procédure de demande d'indemnisation.	
Règlement sur les	oiseaux migrateurs	
Règlement sur la chasse annuelle qui fixe les dates de la saison de chasse, les limites de prises et de possession du gibier migrateur (publier le règlement avant le premier trimestre de 2004-2005).	En se fondant sur les meilleures données scientifiques disponibles, permettre la chasse à des niveaux durables.	
Règlement sur l'oie blanche surabondante afin d'établir des saisons de conservation spéciales (publier le règlement avant le quatrième trimestre de 2004-2005).	Maintenir une saison de chasse printanière de l'oie des neiges comme mesure de réduction de la population, s'il y a lieu.	
Règlement sur les refuges	d'oiseaux migrateurs (ROM)	
Modifications pour mettre à jour le règlement et établir et étendre le ROM Îles-aux-Hérons (QC); rayer le ROM Wascana Lake (SK); rajuster la description cadastrale du ROM Anderson River (T. NO.); étendre le ROM Baie des Loups (publier le règlement avant le quatrième trimestre de 2004-2005).	Mettre à jour le tableau des refuges d'oiseaux migrateurs en fonction de leur répartition actuelle et des nouveaux territoires acquis.	
Règlements sur les réserve	s d'espèces sauvages (RNF)	
Amendements pour étendre RNF Alaskan (CB.), la RNF Columbia (CB.), la RNF Qualicum (CB.), la RNF St. Clair (ON), la RNF Long Point (ON), la RNF Prince Edward Point (ON), la RNF Îles de l'estuaire (QC) et la RNF Chignecto (NÉ.). Pointe de L'Est, Lac Saint-François et Baie de l'Isle Verte NWAs (QC) (publier le règlement avant le quatrième trimestre de 2004-2005).	Mettre à jour le tableau des réserves nationales fauniques en fonction des nouveaux territoires acquis en vue de la protection de la faune canadienne.	
Initiatives réglementaires (2005-2006)	Résultats prévus	
Amendements à la liste légale des espèces et autres dispositions, au besoin (publier le règlement en 2005-2006).	Modifier l'Annexe I et ajouter d'autres dispositions au besoin.	
	oiseaux migrateurs	
Règlement sur la chasse annuelle qui fixe les dates de la saison de chasse, les limites de prises et de possession du gibier migrateur (publier le règlement avant le premier trimestre de 2005-2006).	En se fondant sur les meilleures données scientifiques disponibles, permettre la chasse à des niveaux durables.	
Règlement sur l'oie blanche surabondante afin d'établir des saisons de conservation spéciales (publier le règlement avant le quatrième trimestre de 2005-2006).	Maintenir une saison de chasse printanière de l'oie des neiges comme mesure de réduction de la population, s'il y a lieu.	
Règlement sur le commerce d'espè	ces animales et végétales sauvages	
Frais de permis et d'inspection, tenue de livres, marquage de spécimens et ports d'entrée désignés (publier le règlement avant le deuxième trimestre de 2005-2006).	Prévoir l'administration plus efficiente, par le Canada, de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).	
Dispositions relatives aux spécimens avant la convention et d'élevage (publier le règlement avant le deuxième trimestre de 2005-2006).	Prévoir un règlement d'exemption à l'égard de certains spécimens autorisés en vertu de la Convention.	
Initiatives réglementaires (2006-2007)	Résultats prévus	
Espèces	en péril	
Amendements à la liste légale des espèces et autres	Modifier l'Annoya Lat giouter d'autres dispositions au bassin	
dispositions, au besoin (publier le règlement en 2006-2007).	Modifier l'Annexe I et ajouter d'autres dispositions au besoin.	
	oiseaux migrateurs	
	·	

6.2 Fondations

Le tableau fournit des renseignements sur les fondations parrainées ou coparrainées par Environnement Canada.

Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA) (www.fcsca.org)						
Objectif	Montant et calendrier du financement	Utilisation prévue des fonds	Résultats escomptés			
Améliorer la capacité scientifique du Canada en finançant la production et la diffusion de savoir dans des domaines d'importance nationale et de pertinence stratégique par l'appui convergent vers l'excellence de la recherche universitaire dans les sciences climatiques et atmosphériques. Les principaux objectifs consistent à : O Canaliser et renforcer les moyens scientifiques dont dispose le Canada pour aborder la question du changement climatique et le problème de la qualité de l'air; Établir une base scientifique permettant de mieux comprendre le changement climatique, le système climatique, le système climatique, le système climatique (y compris les processus et les prévisions), les phénomènes météorologiques violents, la qualité de l'air et les prévisions sur l'environnement marin. Établir une base scientifique servant à élaborer des politiques portant sur des répercussions des phénomènes météorologiques violents, du changement climatique et de la qualité de l'air, ainsi que leurs répercussions sur la santé humaine et l'environnement naturel, notamment le nord du Canada. Favoriser les méthodes coopératives et pluridisciplinaires dans la recherche sur la météorologie, les sciences de l'atmosphère, la qualité de l'air, le climat et le changement climatique; Encourager la participation et l'appui d'autres secteurs à l'avancement des sciences du climat et de l'atmosphère au Canada, notamment du secteur privé.	La FCSCA a été créée en 2000-2001 grâce à une contribution ponctuelle de 60 M\$. Les fonds devaient à l'origine être déboursés en six ans. La FCSCA a reçu en 2003-2004 une deuxième contribution ponctuelle de 50 M\$ qui vise à maintenir et à appuyer ses activités jusqu'au 30 juin 2010 (le suivi et la « fermeture » des activités nécessaires s'étendant jusqu'au 31 mars 2011).	La FCSCA continuera d'investir stratégiquement dans l'excellence de la recherche universitaire afin de fournir des connaissances scientifiques pertinentes aux responsables des politiques; de produire de meilleures connaissances sur le changement climatique et ses répercussions sur l'environnement naturel; de produire des résultats afin d'aider le Canada à tenir ses engagements internationaux en matière d'environnement; et d'assurer une offre de ressources humaines qualifiées afin de relever les défis environnementaux de demain. La Fondation concentrera davantage ses efforts sur le financement d'initiatives d'envergure en partenariat avec d'autres organismes et sur la promotion de partenariats de recherche intersectorielle et interdisciplinaire. Des investissements viseront davantage des éléments stratégiques : climat dans l'Arctique, phénomènes météorologiques violents, qualité de l'air et environnement marin. À compter de 2004, la Fondation appuiera un nombre restreint de bureaux de coopération internationale en sciences basés au Canada, en collaboration avec d'autres organismes. Elle favorisera aussi un transfert plus systématique de résultats aux milieux « intéressés ».	Amélioration des prévisions atmosphériques et des politiques, de la sécurité de l'environnement et des stratégies de gestion du risque. Amélioration de la stabilité économique par la production et l'application de connaissances nouvelles sur les conditions climatiques à l'origine du smog, les vecteurs de maladies, les parasites et les espèces végétales exotiques, les avalanches, les incendies de forêt et d'autres menaces. Amélioration de la prévision et de la compréhension de phénomènes météorologiques violents (sécheresse, tempêtes hivernales, inondations). Formation de scientifiques qualifiés pour répondre aux besoins de la société et de l'industrie et doter des postes rendus vacants par les départs à la retraite. Utilisation plus efficiente et efficace des installations et des technologies de surveillance du climat à l'échelle régionale (y compris systèmes d'observation terrestre). Meilleures données sur les processus des systèmes climatiques qui ont des répercussions sur les sources de gaz à effet de serre et les puits. Amélioration de la connaissance des océans et des processus atmosphériques afin d'établir de meilleures prévisions sur l'environnement marin et d'améliorer la compréhension du rôle des océans dans le climat. Prestige et profil rehaussés des chercheurs canadiens; plus grande participation des Canadiens dans les activités scientifiques internationales.			

Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD) (www.sdtc.ca)						
Objectif	Montant et calendrier du financement	Utilisation prévue des fonds	Résultats escomptés			
Fournir aux bénéficiaires admissibles des fonds pour des projets admissibles d'appui technologique au développement durable portant particulièrement sur le changement climatique (80%) et l'air pur (20%).	Une subvention initiale de 100 M\$ a été annoncée dans le budget de 2000 et les fonds ont été virés par les deux ministères responsables, Environnement Canada et Ressources naturelles Canada, en 2001-2002 et doivent être déboursés en cinq ans. En février 2004, le FATDD a annoncé le financement de 27 projets grâce aux 40 M\$ provenant de la subvention initiale de 100 M\$. Ce total est fondé sur les trois premiers cycles de financement. On a annoncé une subvention supplémentaire de 250 M\$ dans le budget de 2003. Une entente de financement révisée a été négociée avec les ministres du Conseil du Trésor chargés du FATDD. Chacun des ministères responsables virera les nouveaux fonds avant le 31 mars 2004. La période d'engagement des fonds s'étend jusqu'au 31 décembre 2007 et celle du décaissement, jusqu'au 31 décembre 2009. L'entente de financement prend fin le 30 juin 2012, ce qui laisse deux ans pour la production des rapports sur chaque projet terminé.	Financer l'élaboration en accéléré et la démonstration de projets de collaboration portant sur les enjeux que constituent le changement climatique et la qualité de l'air. Les bénéficiaires admissibles doivent démontrer qu'ils ont crée des partenariats créatifs et solides sur le plan économique constitués de représentants du secteur privé, des milieux universitaires, des organismes sans but lucratif et, peut-être, des administrations fédérale, provinciale ou municipale (comme participants éventuels mais non bénéficiaires de fonds). Ces partenaires contribueront au moins 750 M\$ de plus de financement à effet de levier puisque le FATDD financera en moyenne jusqu'à 33 % d'un projet admissible. Le total cumulatif de toutes les formes de financement gouvernemental sera limité à 75 % par projet.	Les projets fructueux diffusés entraîneront des réductions majeures des émissions de gaz à effet de serre afin d'aider le Canada à atteindre les objectifs de Kyoto. De nouvelles technologies innovatrices permettront d'atteindre les autres priorités d'EC qui ont trait à l'air pur.			

Fonds municipaux verts (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (www.fcm.ca)							
Objectif	Montant et calendrier du financement	Utilisation prévue des fonds	Résultats escomptés				
On a créé deux FMV complémentaires pour stimuler les investissements municipaux dans des projets innovateurs d'infrastructures environnementales et des pratiques d'assainissement de l'air, de l'eau et du sol afin de protéger le climat et de promouvoir l'utilisation durable des ressources renouvelables. La prestation de programmes à toutes les municipalités canadiennes est déléguée à la FCM, qui n'a aucun lien avec le gouvernement fédéral. Le Fonds d'habilitation municipale vert (FHMV) de 50 millions de dollars, qui prendra fin en 2007, accorde des subventions à coût partagé pour des études portant sur la faisabilité technique, environnementale ou économique de projets innovateurs en environnement. Les subventions couvrent un maximum de 50 p. 100 des coûts admissibles jusqu'à concurrence de 350 000 \$. Le Fonds d'investissement municipal vert (FIMV) est un fonds permanent renouvelable de 200 M\$ qui accorde aux administrations municipales ou à leurs partenaires du financement pour leur permettre de prendre en charge les coûts en immobilisations de projets innovateurs d'infrastructure environnementale. Le fonds peut aussi accorder des subventions pour des projets très innovateurs.	50 M\$ (Dotations de 25 M\$ dans les budgets de 2000 et 2001.) 200 M\$ (dotations de 100 M\$ dans les budgets de 2000 et 2001). Les fonds ont été fournis par Environment Canada et Ressources naturelles Canada, chacun contribuant la moitié.	La FCM continuera d'utiliser les FMV pour subventionner des projets innovateurs en environnement. La Fédération a mis en place un processus de sélection à deux volets fondé sur des critères établis. Les candidats commencent par soumettre une brève description de leur étude sous forme de lettre d'intention. On demande seulement aux candidats qui satisfont aux critères de base de passer à l'étape de la demande détaillée. Un Comité d'examen critique par des pairs constitué d'experts du domaine évalue les demandes. Les fonds sont étudiés par un Conseil des fonds municipaux verts (CFMV) qui surveille l'activité et le travail des FMV et présente des recommandations au conseil d'administration de la FCM, organisme désigné chargé d'approuver les fonds. Le Conseil est constitué de représentants du gouvernement du Canada (deux de RNCan, deux d'EC et un de Transports Canada), de cinq du secteur municipal et de cinq autres des institutions non gouvernementales et du secteur privé. Cette composition équilibrée assure l'équité dans la surveillance des fonds. En mars 2004, la FCM terminera son énoncé annuel des plans pour atteindre les objectifs et les objets du Fonds au cours de l'année suivante, ainsi qu'une évaluation indépendante à mi-parcours des FMV.	Améliorer la qualité de l'air, de l'eau et du sol, protéger le climat et avoir un effet positif sur la santé et la qualité de vie des Canadiens, en: 1. Encourageant les interventions environnementales locales dans des secteurs clés comme les suivants : - Énergie et services énergétiques - Eau - Gestion des déchets solides - Services et technologies de transport durables - Planification communautaire durable - Projets communautaires intégrés. 2. Donnant un effet de levier aux contributions du secteur privé afin de rendre les villes du Canada plus efficientes sur le plan énergétique tout en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre. 3. Améliorant l'efficience environnementale et l'efficacité des coûts des infrastructures municipales.				

Clayoquot Biosphere Trust (www.clayoquot biosphere.org/)						
Objectif	Montant et calendrier du financement	Utilisation prévue des fonds	Résultats escomptés			
Établir et mettre en oeuvre des comités techniques dans le domaine du développement marin, aquatique, terrestre, éducationnel et communautaire afin de recommander l'approbation	Le financement est administré par le Clayoquot Biosphere Trust.	Affectation de ressources aux comités du CBT afin de leur permettre de donner des conseils techniques sur le financement de projets communautaires.	Les collectivités locales et les Premières nations poursuivent un dialogue constant sur l'élaboration de solutions locales à l'égard de la conservation, du développement durable et des collectivités en santé.			
d'initiatives communautaires et de les appuyer. Améliorer la communication avec les collectivités afin de faciliter la participation au travail du Clayoquot Biosphere Trust et d'aider à mieux le comprendre.			Réunions organisées et tenues avec chaque collectivité régionale et des Premières nations afin de leur donner un plus grand sentiment d'appartenance au Clayoquot Bioshere Trust.			
Maintenir les initiatives courantes de financement et chercher d'autres sources de financement afin de maximiser les retombées			On cherchera à obtenir d'autres fonds qui serviront à des bourses d'études afin de promouvoir les possibilités d'études postsecondaires pour les étudiants locaux.			
communautaires par les bourses d'études, le financement de projets et les partenariats fondés sur la collaboration.			Le maintien de partenariats et d'alliances avec les collectivités locales et les Premières nations qui déboucheront sur			
Chercher à réaliser des initiatives et à établir des partenariats ciblés afin de produire des retombées communautaires importantes et d'offrir la possibilité de mettre sur pied des projets de collaboration.			l'amélioration de la collaboration entre intervenants et sur des solutions à des défis locaux qui se posent sur les plans de l'environnement et du développement durable.			

Stratégie de développement durable 2004-2006 d'Environnement Canada

6.3

La *Stratégie de développement durable 2004-2006* d'Environnement Canada soumise au Parlement en février 2004 est la troisième Stratégie de développement durable d'Environnement Canada. Elle présente aux Canadiens les principaux engagements que le Ministère respectera au cours des trois prochaines années dans le but de réaliser nos objectifs de développement durable, de participer à l'élaboration d'une démarche pangouvernementale pour l'atteinte du développement durable et pour suivre notre programme international du développement durable.

La *Stratégie de développement durable 2004-2006* s'appuie sur les points forts de notre stratégie précédente et continue d'être axée sur les quatre thèmes qui ont façonné la démarche du Ministère au cours des dernières années : l'information pour le processus décisionnel, les instruments innovateurs, les partenariats pour le développement durable et la gestion en fonction du développement durable. La nouvelle stratégie met l'accent sur un avenir façonné par :

- une solide base de connaissances qui met sur un même pied d'égalité le capital humain et naturel et le capital économique, qui informe le débat public et qui assure l'intégration du processus décisionnel;
- l'utilisation stratégique des forces du marché pour assurer qu'une bonne politique économique soit aussi une bonne politique environnementale et sociale;
- les partenariats et les modèles de gouvernance qui favorisent la prise de décisions horizontales au sein des gouvernements, des collectivités et des entreprises; et
- un leadership lors des opérations du Ministère ainsi qu'un appuie des mesures visant à promouvoir le développement durable par des politiques et des pratiques opérationnelles appliquées à l'ensemble du gouvernement.

Application du cadre de la SDD d'Environnement Canada aux priorités du Ministère

Pour la SDD 2004-2006, nous avons pris des mesures visant à montrer l'influence de la Stratégie sur la réalisation des politiques et programmes prioritaires d'Environnement Canada : réduire les incidences des menaces de la pollution pour l'environnement sur la santé et la sécurité, aller de l'avant en matière de changement climatique, assurer le maintien de nos ressources naturelles et réduire les risques posés par les phénomènes météorologiques, le changement environnemental et autres dangers connexes. La présente section décrit les défis importants particuliers à chacune des quatre priorités ministérielles ainsi que les engagements de la SDD qui contribueront à relever ces défis, et sert à mieux décrire le rôle et l'interaction de leur stratégie à l'interne.

I. Priorité 1 : Réduire les incidences des menaces de la pollution pour l'environnement sur la santé et la sécurité

La réduction des incidences sur la santé et la sécurité des menaces environnementales exige que les Canadiens obtiennent en temps opportun de l'information exacte et prennent les mesures appropriées pour à la fois atténuer les risques et se protéger. Nos défis clés en matière de développement durable ont trait à l'élimination des lacunes des connaissances, à une plus grande diffusion de l'information et au renforcement des partenariats avec l'industrie.

L'information pour le processus décisionnel : Une meilleure connaissance des liens entre l'environnement et la santé et une sensibilisation accrue à leur égard constituent un défi de taille en matière de développement durable pour le Ministère. Au Sommet mondial sur le développement durable, le Canada a annoncé qu'il consacrerait trois M\$ à l'initiative Renforcer les liens entre la santé et l'environnement : du savoir à l'action. Cette dernière permettra de regrouper l'information scientifique, technique et socioéconomique dans ce domaine et de la diffuser aux décideurs locaux, régionaux et nationaux.

Plus de la moitié des Canadiens vivent dans des régions où l'ozone troposphérique atteint parfois des valeurs élevées en été, et tous les centres urbains présentent des concentrations de particules atmosphériques suffisamment élevées pour nuire à la santé. La communication en temps opportun de renseignements exacts et détaillés à tous les Canadiens leur permettra de prendre des mesures pour réduire les risques pour leur santé et leurs apports à la pollution atmosphérique.

La recherche sur les sources et les processus qui déterminent la qualité de l'air dans les bassins atmosphériques (dont certains sont partagés avec les États-Unis) informe les décideurs pour le maintien et l'amélioration du caractère durable.

Les instruments innovateurs: Le discours du Trône (2003) prévoyait la création d'un comité consultatif externe sur la réglementation intelligente chargé de donner une perspective externe et de formuler des avis experts sur la réglementation touchant les objectifs des politiques économiques et sociales. Environnement Canada continuera d'appuyer ce comité et cherchera des occasions d'élaborer des instruments économiques innovateurs fondés sur le marché pour réduire les menaces environnementales.

Les partenariats pour le développement durable : Environnement Canada élaborera des stratégies de partenariats innovatrices avec les entreprises pour appuyer l'industrie, surtout les petites et moyennes entreprises (PME), et ainsi catalyser la mise en place de nouvelles technologies, accroître l'importance et la qualité de la responsabilité sociale et la déclaration en matière de durabilité, et définir les avantages financiers et autres, ainsi que les défis, connexes au rendement des entreprises en matière d'environnement et de durabilité. Le Ministère collaborera avec d'autres ministères et des partenaires afin d'accroître la productivité et la performance environnementale des entreprises et leur fournir les outils et les meilleures pratiques du développement durable.

II. Priorité 2 : Aller de l'avant face au changement climatique

Il est important de faire face au changement climatique pour la compétitivité du Canada et la santé et la sécurité des Canadiens. La mise en oeuvre de réductions à court terme et durables des

émissions et l'établissement de buts à long terme afin de réaliser les réductions importantes des émissions qui s'imposent pour faire face avec succès au changement climatique *accéléreront le virage vers la durabilité*.

Le grand défi pour tous les pays consiste à mettre au point et à déployer les technologies de la prochaine génération nécessaires pour instaurer les changements et les transformations qui s'imposeront afin que les économies du monde consomment moins de carbone et qu'elles deviennent durables à long terme. Notre façon de gérer la situation dans l'ensemble déterminera la compétitivité à long terme du Canada.

L'information au service de la prise de décisions: Les réductions des émissions intérieures reposeront sur la production et l'utilisation durables de l'électricité, le transport durable, l'industrie propre et efficiente et des villes durables. Pour collaborer avec les provinces, les territoires et les intervenants afin d'élaborer des stratégies industrielles à long terme pour des secteurs clés, il faudra mieux comprendre les cycles économiques, les taux de remplacement des immobilisations, les obstacles à l'investissement, les cycles de recherche-développement et les échéanciers de mise au point de technologies.

Pour guider la prise de décisions sur l'adaptation dans les domaines vulnérables au changement climatique, il est essentiel de mieux comprendre les aspects scientifiques des défis et des possibilités que le changement climatique actuel posent pour nos ressources et notre économie et d'élaborer des stratégies, des scénarios et des options.

Instruments d'innovation: Le Canada doit suivre une démarche intégrée pour effectuer les transformations qui s'imposent face au changement climatique. Il en découle une responsabilité collective fondée sur des buts partagés et des principes communs. Dans le contexte de ce processus à long terme, les décisions d'aujourd'hui sont façonnées par des réalités qui se concrétiseront dans une décennie ou deux. Cela signifie qu'il faut établir des buts à long terme afin d'établir et de commencer à réaliser les réductions importantes des émissions qui s'imposent pour faire face avec succès au changement climatique. Cela signifie enfin qu'il faut fournir les outils, les incitations et les normes nécessaires pour harmoniser les signaux économiques et environnementaux.

Partenariats pour le développement durable : Environnement Canada élaborera des démarches sectorielles afin d'établir des programmes sectoriels spécifiques à long terme comportant des objectifs quantifiables, des incitations à la transition et la production de rapports obligatoires. Ces partenariats mobiliseront une participation générale de la chaîne de valeur dans des secteurs clés et regrouperont aussi des représentants des provinces, des municipalités, des Autochtones et des organisations non gouvernementales dont la participation sera personnalisée en fonction du secteur.

Le Ministère continuera de participer à des négociations internationales. Kyoto constitue un premier pas important de franchi dans la voie de l'adaptation au changement climatique. À long terme, il faudra toutefois conclure un nouvel accord qui devra inclure tous les pays industrialisés et des pays en développement clés. Les engagements et les échéanciers qu'il comportera devront reposer sur les transformations nécessaires pour faire face avec succès au changement climatique à long terme. Le Canada est déterminé à être un rouage actif de la solution globale à long terme.

Même si la majorité des Canadiens connaissent l'enjeu que constitue le changement climatique et si beaucoup reconnaissent qu'ils peuvent personnellement faire quelque chose à cet égard, les émissions de GES ont continué d'augmenter à la fin des années 90. Comme consommateurs, les Canadiens produisent individuellement plus du quart des émissions de GES du Canada. Le Défi d'une tonne vise à mobiliser les Canadiens en leur fournissant de l'information sur la façon dont leurs choix individuels de consommation contribuent aux émissions à l'origine du changement climatique.

III. Priorité 3 : Maintenir notre environnement naturel

Le maintien de notre environnement naturel offre des occasions appréciables de promouvoir le développement durable à l'échelle des écosystèmes, des collectivités et des régions. Les grands défis du développement durable sont liés à l'acquisition de connaissances nouvelles et à l'élaboration d'indicateurs pour la prise de décisions et l'établissement de partenariats, particulièrement avec d'autres ordres de gouvernement.

Les compétences pour cette question complexe sont partagées entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Le partenariat est l'élément clé de cet enjeu. Le Ministère collabore avec ses vis-à-vis provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec les organismes de la santé dans les dossiers de la qualité, de la disponibilité et de l'utilisation de l'eau.

L'information pour le processus décisionnel : Au cours des trois prochaines années,

Environnement Canada mettra l'accent sur l'élaboration de modèles et d'outils pour l'analyse intégrée de la qualité et de la disponibilité de l'eau, et sur l'application de cette information aux problèmes de sa gestion durable. Le Ministère élaborera aussi des normes agroenvironnementales nationales sur la qualité et la conservation de l'eau, les pesticides, la qualité de l'air et la biodiversité.

Les instruments innovateurs : L'un des principaux instruments dont dispose le Ministère pour influencer le comportement des propriétaires fonciers est le Programme des dons écologiques. Ce programme sera évalué et élargi au cours des trois prochaines années.

Les partenariats pour le développement durable : Il nous faut, pour mieux atteindre nos objectifs de développement durable, améliorer la gouvernance de la mise en oeuvre de diverses stratégies et lois, comme les Programmes relatifs aux écosystèmes, la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) et la Stratégie canadienne de la biodiversité.

La mise en oeuvre de la LEP, et des activités provinciales et territoriales connexes dans le cadre de l'Accord pour la protection des espèces en péril, s'avère très utile aux Canadiens pour renouveler leur approche à la conservation de la vie sauvage, à la protection et à la conservation des habitats et à l'obtention de nouvelles ressources pour les programmes de conservation. L'application de la LEP constitue une bonne occasion d'élaborer de nouveaux modèles de partenariats avec les collectivités, les peuples autochtones, les provinces, les territoires, les autres ministères, les conseils de gestion de la faune, l'industrie, les organisations non gouvernementales, etc.

De même, Environnement Canada collaborera avec l'industrie, dans le cadre de l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord, afin d'influer sur les décisions et pratiques régissant l'utilisation des terres servant d'habitats aux oiseaux migrateurs.

IV. Priorité 4 : Réduire les risques posés par les phénomènes météorologiques, le changement environnemental et autres dangers connexes

Les risques pour la santé, la sécurité, les biens et l'économie que posent les dangers environnementaux naturels, comme les tempêtes de verglas, les inondations, les sécheresses et les vents, sont à la hausse. On estime à 150 milliards de dollars la partie de l'économie canadienne vulnérable aux conditions météorologiques et certains secteurs, comme les transports, l'agriculture, la foresterie et la santé, dépendent fortement de prévisions et d'alertes météorologiques exactes pour en atténuer les risques. D'autres dangers environnementaux, comme la mauvaise qualité de l'air et de l'eau, peuvent être causés ou accrus par l'activité humaine. Les pertes de biens ou les pertes économiques dans ce domaine ont augmenté de façon très importante au cours des dernières années.

Information pour la prise de décisions: Un des objectifs à long terme du Service météorologiques du Canada est de permettre aux Canadiens d'anticiper les phénomènes météorologiques violents et les dangers connexes, d'en réduire les effets, d'y résister et de s'en rétablir. Au cours des trois prochaines années, le Service météorologique du Canada améliorera, dans le cadre de sa réorganisation, sa prévision des menaces environnementales et ses systèmes d'alerte par des travaux scientifiques de renforcement de la capacité de prévision et de la technologie de surveillance afin de réduire les délais, ce qui formera la base des nouveaux services d'alerte au Canada. Les stratégies de communication des alertes destinées à la population seront améliorées, les services nationaux bénéficieront de nouveaux bureaux. De plus, des stratégies et des partenariats de services nouveaux sont prévus pour les premiers répondants et les organismes d'urgence (p. ex. Santé Canada, Protection civile, services de mesure d'urgence provinciaux et municipaux et organismes d'intervention).

Partnariats pour le développement durable : Environnement Canada élaborera des stratégies de partenariats innovatrices avec les entreprises pour appuyer l'industrie, surtout les PME, et ainsi catalyser la mise en place de nouvelles technologies et définir les avantages financiers et autres.

De plus amples détails sur les engagements relatifs à la SDD et les progrès de la mise en oeuvre de la *Stratégie de développement durable 2004-2006* seront disponibles dans les prochains Rapports ministériels sur le rendement. Pour en savoir davantage au sujet de la *Stratégie de développement durable 2004-2006*, veuillez consulter *La Voie verte* d'Environnement Canada à : http://www.ec.gc.ca/sd-dd_consult/.

Section 7 : Tableau du contexte stratégique

7.1 Tableau du contexte stratégique

Résultat stratégique	Protéger les Canadiens environnement contre les nationales et mondiales de	sources	l ma		Aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de manière à préserver leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement		Assurer la gestion stratégique et efficace du Ministère de façon à produire des résultats environnementaux		
Secteur d'activité directeur	Secteur d'activité de l'environn	ement sain	Secteur d'activité de la nature Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales		Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques				
Résultat clé	Atmosphère et qualité de l'air	Substances toxiques	Diversité biologiqu	ue Santé des écosystèmes	Écosystèmes prioritaires	Réduction des répercussions des phénomènes météorologiques et des dangers connexes	Adaptation aux changements	Priorités et plans stratégiques	Organisation performante
Secteur prioritaire	Air Changement climatique	Substances toxiques	Stratégies de conservation élargies	Leadership en science des écosystèmes	Eau Initiatives axées sur les écosystèmes	Phénomènes météorologiques violents et menaces atmosphériques Créer Servic amélic et dura	ce qualité des politiques pré prévisions de par la	Politique innovatrice et intégrée	Gestion intégrée
Indicateurs de l'état de l'environnement et autres mesures du rendement	Concentration des polluants atmosphériques Emissions des gaz à effet de serre	Rejets sur place de certaines substances toxiques	biodiversité es	nation des spèces vvaluées À décider	Indice de la qualité de l'eau (proposé) À décider	Vulnérabilité aux et répercussions des catastrophes météorologiques	ider À décider À décider	À décider	À décider
Éléments prioritaires	Programme de l'air pur	Évaluation du risque Gestion du risque Polluants sont gérés directement Conformation Surveillance et production de rapports	canadienne de la biodiversité Programme du patrimoine naturel	pula-	Recherche Gouvernance Sensibilisation Outils et instruments Initiatives internationales reliées à l'eau Plan d'action Saint-Laurent Plan d'action des Grands Laos Initiatives internationales reliées à l'eau Plan d'action des Grands Laos Initiative des écosystèmes boréaux de l'Ouest et cosystèmes nordiques Plan d'action des Plan d'action des Grands Laos Initiative des écosystèmes nordiques Initiative des l'ouest et cosystèmes nordiques Plan d'action du bassin de Georgia	Surveillance des phénomènes méteorologiques, du climat, des eaux de surface, de la glace et de l'ozone stratosphérique Avertissements portant sur les phénomènes météorologiques et dangers connexes Connexes de l'atmosphère, de l'hydromètéorologie de le prévisions de sécurité et intervention d'urgence	du court terme pour la population, les industries et les institutions vulnérables ats Collecte et archivage des données le le de de le de ences et les set les set et se et et se et les conex de de de nordélisation prédictive soit de la cone de de de nordélisation prédictive soit de la cone de de nordélisation avec la population et les secteurs vulnérables des set les secteurs vulnérables	Piloter l'établissement du programme sur l'environnement et le développement durable dans tout le gouvernement Faire mieux connaître et utiliser des instruments stratégiques innovateurs Partenariats stratégiques et coordination Donner des conseils stratégique en communications au ministre et à la haute direction	Responsabilisation, gérance et gestion des risques Service axé sur les citoyens Ressources humaines
Dépenses brutes prévues	242,7 M\$	173,8 M\$	99,2 M\$	48,1 M\$	67,8 M\$	204,2 M\$	78,2 M\$	27,1 M\$	98,6 M\$

Section 8 : Autres renseignements

8.1 Initiatives horizontales

Secteur d'activité de l'environnement sain						
Résultat clé : Qualité de l'air						
Initiative horizontale	Description de l'initiative	Finance- ment annuel	Finance- ment total			
Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	L'INRP offre aux Canadiens un accès à de l'information sur les émissions, l'élimination et le recyclage des principaux polluants dans des installations situées partout au Canada. Il est obligatoire, pour les installations qui respectent les exigences de l'INRP, de présenter des rapports, et l'information est mise à la disposition du public. Les articles 46 à 53 de la LCPE donnent au ministre le pouvoir d'entreprendre le programme de l'INRP.	6,8 M\$ pour 2002- 2003	s/o			
Réseau national de surveillance de la pollution atmosphé- rique (RNSPA)	Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique. Il s'agit d'un programme fédéral-provincial-territorial de mesure de la qualité de l'air ambiant, surtout dans les centres urbains. Il faut noter que la CB. et le Québec ont délégué respectivement des responsabilités au District régional de Vancouver à Vancouver et à la ville de Montréal. Les principaux polluants atmosphériques sont mesurés tous les jours tandis que d'autres comme les ions, les métaux et les produits chimiques sont normalement mesurés un jour sur six. Les données des stations sont utilisées par les provinces pour publier les indices de la qualité de l'air. Environnement Canada utilise les données pour mesurer les tendances à long terme pour appuyer les mesures de réduction de la pollution, y compris l'élaboration de règlements.	17,2 M\$	17,2 M\$ par année de 2004 à 2007			
Résultat clé : Substances toxiques						
Le Plan d'action accéléré pour les sites contaminés fédéraux	Les sites contaminés fédéraux résultent des pratiques passées qui ont produit une pollution dangereuse pour la santé et l'environnement d'aujourd'hui. Ces sites ont été contaminés par suite de mesures ou d'activités fédérales sur des terres fédérales ou à des endroits qui relèvent aujourd'hui directement du gouvernement fédéral comme des mines abandonnées dans le Nord ou d'anciennes bases militaires situées sur des terres fédérales. En 2002, le	100 M\$	Pas encore approuvé			

Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a dressé un Cadre de gestion des sites contaminés fédéraux en collaboration avec des ministères gardiens et Environnement Canada (EC). Ce cadre comprend l'Inventaire des sites contaminés fédéraux et une série de politiques, de lignes directrices et de pratiques exemplaires. Dans le budget fédéral de 2003, on a annoncé 75 M\$ en 2003-2004 et 100 M\$ en 2004-2005 pour le Plan d'action accéléré pour les sites contaminés fédéraux (PAALCF). Environ 90 % de ces sommes annuelles sont consacrés à des mesures sur place. Les autres 10 % sont consacrés à la gestion, à l'administration et au soutien d'experts. Les fonds seront généralement utilisés selon un ratio de 70:30 (fonds : ministère) pour examiner de nouveaux sites potentiels et appliquer des mesures d'assainissement et d'évaluation du risque en ce qui concerne les sites fédéraux qui présentent le plus de danger. L'objectif du PAALCF est d'accélérer l'évaluation du risque ou l'assainissement dans les sites contaminés fédéraux qui posent le plus grave danger pour la santé et l'environnement et de réduire la responsabilité financière fédérale qui y est rattachée. En ce qui concerne la gouvernance, Environnement Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor coprésident un comité directeur des sites contaminés fédéraux du niveau des SMA représentant les 14 ministères qui ont des sites fédéraux contaminés et trois ministères techniques, c'est-à-dire Santé Canada, Environnement Canada et le ministère des Pêches et des Océans. Ce comité directeur interministériel dirige la mise en œuvre du PAALCF et est responsable de l'établissement des priorités, du contrôle des progrès et des recommandations quant au financement des projets. Des groupes de travail régionaux interministériels ont été établis également dans chacune des cinq régions ou sous-régions d'Environnement Canada pour donner des conseils techniques relatifs à la santé, à l'environnement et à l'habitat des poissons, et coordonner la formation et l'élaboration de lignes directrices et d'approches pour les 14 ministères et organismes fédéraux responsables de sites contaminés fédéraux.

Secteur d'activité de la nature

Résultat clé : Santé des écosystèmes

Le réseau d'évaluation et de surveillance écologiques (RESE) Le réseau d'évaluation et de surveillance écologiques (RESE) est composé d'organisations et de personnes responsables de la surveillance écologique au Canada qui travaillent ensemble afin de mieux déceler, décrire et signaler des changements dans les écosystèmes. Le réseau est un partenariat composé des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, d'établissements d'enseignement, de communautés et d'organisations autochtones, de secteurs industriels, d'organisations non gouvernementales à vocation écologique (ONGE), de groupes communautaires bénévoles, d'écoles primaires et secondaires et d'autres groupes ou personnes qui s'occupent de la surveillance écologique.

Le Bureau de coordination du réseau d'évaluation et de surveillance écologiques (BC RESE) appuie et coordonne les sites et les partenaires du réseau pour améliorer l'efficacité de la surveillance des écosystèmes qui permet de prendre des décisions éclairées. Pour en savoir davantage, consultez : www.eman-rese.ca.

40 M\$ de tous les partenaires

40 M\$ par année, de 2004 à 2007, de tous les partenaires

Résultat clé : Écosystèmes prioritaires

Le Plan d'action des Grands Lacs

Le Plan d'action des Grands Lacs est un modèle d'intégration horizontale. Son but est de faire en sorte que les engagements pris dans l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'eau des Grands Lacs (AQEGL) soient respectés et de contribuer à concrétiser la vision d'un écosystème du bassin des Grands Lacs sain, prospère et durable. L'initiative, lancée en 1989, a été renouvelée deux fois. Elle est dirigée par Environnement Canada, regroupe actuellement sept ministères fédéraux et est le pivot fédéral de collaboration avec l'Ontario et les États-Unis au niveau fédéral et des états. L'Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs est l'instrument utilisé pour harmoniser les objectifs et coordonner les mesures entre les ministères fédéraux et provinciaux tandis que le comité exécutif binational rassemble les ministères fédéraux, d'états et de provinces du Canada et des États-Unis pour planifier et gérer des initiatives élaborées dans le cadre de l'AQEGL qui exige une coordination binationale. L'approche écosystémique utilisée pour établir et maintenir la qualité de l'environnement dans le bassin des Grands Lacs et la nature binationale et de compétences multiples des ressources exigent un niveau élevé d'intégration horizontale des sciences, des politiques et des programmes qui font partie de l'initiative du bassin des Grands Lacs.

40 M\$ pour 2003-2004 137,762 M\$

8.2 Personnes-ressources pour renseignements

Personnes-ressources du Ministère

Environnement Canada

Renseignements généraux

Centre de renseignements Directeur, Planification ministérielle et

351, boulevard St-Joseph production de rapports

(819) 997-2800 Terrasses de la Chaudière, 10, rue Wellington

Gatineau, Québec 26^e étage, Gatineau, Québec K1A 0H3

1-800-668-6767 (819) 953-3922

Télécopieur : (819) 953-2225

ATS: (819) 994-0736 (appareil téléscripteur pour les malentendants)

Courriel: enviroinfo@ec.gc.ca

Adresse internet : http://www.ec.gc.ca

Ministre de l'Environnement

Stéphane Dion, C.P., député Terrasses de la Chaudière, 10, rue Wellington Gatineau, Québec K1A 0H3

Sous-ministre de l'Environnement

Samy Watson Terrasses de la Chaudière, 10, rue Wellington Gatineau, Québec K1A 0H3

Section 8 : Autres renseignements